

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 108 — 20 PAGES — SAMEDI 30 JUILLET 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'indice des prix a augmenté de 0,8 % en juin

LIRE PAGE 17

Les développements de la stratégie américaine

Les mots et les armes

Fidèle à sa conception apostolique des relations internationales, le candidat Jimmy Carter s'était engagé, durant sa campagne électorale, et à freiner la course aux armements et à brider le florissant commerce des « engins de mort », au palmarès duquel les Etats-Unis, avec la moitié des ventes mondiales pour la décennie 1966-1976, arrivaient bons premiers. Dira-t-on que le président Carter s'est renié parce qu'il accepte aujourd'hui de livrer des armes à l'Egypte, au Soudan et à la Somalie, et qu'il accédera sans doute demain à la requête du Tchad ?

Le problème est que, placé à la tête d'une surpuissance tutrice de l'Occident, il ne peut pas forcer son pays à être le seul à les appliquer. Ce dilemme est parfaitement exposé dans un rapport soumis par la Maison Blanche au Congrès le 11 juillet, et qui démonte avec la plus grande honnêteté les divers facteurs qui s'opposent encore à un interdit brutal sur les ventes d'armes.

On lit notamment dans ce document : « Dans la mesure où nous pouvons commencer à faire émerger un consensus, entre les nations qui fournissent des armes et celles qui les reçoivent, sur la nécessité de restreindre ces échanges, nous pouvons avoir une réelle influence sur la situation mondiale. » Mais, relève-t-il aussitôt après, les Etats-Unis ne peuvent se permettre de donner le bon exemple s'ils ne sont pas suivis, car, en ce cas, « d'autres se mettraient à remplir le vide qu'ils laisseraient, et il deviendrait difficile de résister aux pressions intérieures réclamant que nous rentrions dans la compétition ». Les Etats-Unis en ont déjà fait l'expérience en Amérique latine. Celle-ci, après divers refus américains, s'approvisionne désormais à 70 % en matériel militaire acheté en Europe.

De toute façon, M. Carter regarde, non avec détachement mais avec réalisme, ses efforts pour limiter l'armement des faibles par les forts. Les seuls Etats-Unis ont un carnet de commandes militaires atteignant 30 milliards de dollars. Dans ces conditions, selon le président, ils ne peuvent guère envisager de « décourager le client » — de manière graduelle s'entend — avant la fin de l'exercice budgétaire en cours.

Alors, pourquoi tout d'un coup répondre positivement aux appels de l'Egypte, du Soudan, de la Somalie et probablement du Tchad, celui-ci jusqu'à présent chasse gardée de la France ? Sur ce dernier point, on observera que si M. Carter dévie de la ligne qu'il s'était tracée en matière d'exportation d'armes, il prend soin de donner au moins l'impression de ne pas faire cavalier seul et d'amorcer la recherche du consensus déjà cité. Il aidera la Somalie, mais, assure-t-il, seulement après avoir reçu l'aval de l'Arabie Saoudite, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la France. Celle-ci jure qu'elle n'a pas été consultée. Ne faut-il pas s'attendre, cependant, qu'elle aussi se décidera à prêter main-forte — par livraisons interposées — au régime du président Barre ? Paris, en fait, semble d'ores et déjà prêt à livrer des armes à Mogadiscio.

Trois des Etats qui vont profiter de la concordance de vues, réelle ou souhaitée, entre les Etats-Unis et leurs alliés britanniques et français, jouxtent la Libye du colonel Kadhafi dont ils ont à se plaindre. En consolidant ses voisins, les Etats-Unis ne céderaient-ils pas à une tentation de « déstabilisation » ? Ce sont moins les secrets desseins de M. Carter qui sont en cause — jusqu'ici, il s'est montré l'homme de la « diplomatie ouverte » qu'il voulait être — que la logique d'un engrenage sournois. Il est vrai que, plus que jamais dans le passé, le Congrès veille à ce que la Maison Blanche ne prenne pas de risques inutiles sous couvert de « sécurité nationale » et, « a fortiori », de moralité universelle.

M. Carter met en garde Israël contre de nouvelles implantations dans les territoires occupés

Au cours d'une conférence de presse, tenue à Washington, le jeudi 28 juillet, le président Carter a évoqué essentiellement le conflit du Proche-Orient et l'influence soviétique en Afrique. S'il a critiqué avec quelque indulgence la décision du gouvernement israélien de conférer un statut légal à trois colonies « sauvages » en Cisjordanie, il a déclaré qu'il avait informé « fermement » *M. Begin que la création de nouvelles implantations serait considérée par Washington tout à la fois comme une* « action illégale » *et un* « obstacle à la paix ».

Une fébrile activité diplomatique règne au Proche-Orient à la veille de la tournée que doit entreprendre le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, dans la région à partir du dimanche 31 juillet.

D'autre part, le président Carter a justifié sa décision de vendre des armements à l'Egypte, au Soudan, à la Somalie et au Tchad, en déclarant qu'il fallait « prendre en considération la défense de notre propre pays et la capacité de défense de nos alliés » *et en affirmant que cette décision avait été prise en accord avec certains pays alliés, dont la France.*

Les déclarations du président Carter reflètent son double souci de ménager, du moins dans la phase actuelle, le gouvernement de M. Begin, tout en réaffirmant nettement ses propres positions, contraires à celles d'Israël. Le chef de l'exécutif américain ne laisse planer aucun doute sur son opposition à l'extension de la colonisation juive dans les territoires occupés. C'est en quelque sorte un avertissement à peine voilé qu'il adresse aux « maximalistes » du Likoud. D'autre part, passant ostensiblement outre aux multiples prises de position de M. Begin, hostile à toute participation de l'O.L.P. aux négociations de paix, M. Carter a laissé entendre qu'une telle participation deviendrait possible le jour où les Palestiniens « reconnaîtraient Israël en tant que nation ».

Deux grands journaux américains, le *New York Times* et le *Washington Post*, peu suspects d'hostilité systématique à la politique israélienne, ont apporté leur soutien au président Carter. Le *New York Times*, après avoir repris à son compte les critiques du chef de l'exécutif américain, presque mot pour mot, écrit notamment : « *Le moment a été assez mal choisi par Israël pour revendiquer de nouveaux territoires et donner un nouveau prétexte aux Arabes d'esquiver les questions importantes.* » Beaucoup plus sévère que son confrère, le *Washington Post* affirme que la légalisation de trois colonies juives en Cisjordanie constitue une mesure « *brutale, provocatrice et indéfendable (...) et donne l'impression d'un pied de nez à Jimmy Carter* ».

Rappelant les diverses garanties offertes à Jérusalem par Washington, le *Washington Post* estime que les Etats-Unis « *n'ont pas à s'excuser auprès de Jérusalem en lui demandant (...) d'évacuer les territoires occupés pour revenir à des frontières proches de celles d'avant la guerre des six jours* ».

(Lire la suite page 2.)

Un accord est conclu sur le statut des bases grecques

Un accord de défense et de coopération entre la Grèce et les Etats-Unis a été paraphé, jeudi 28 juillet à Athènes. Les Américains auront des « facilités » dans quatre bases militaires, placées sous commandement grec. Ils fourniront, dans un délai de quatre ans, une aide à la Grèce pour sa défense, d'un montant de 700 millions de dollars.

Cet accord pourrait être soumis au Congrès des Etats-Unis en même temps que l'accord du même genre conclu avec la Turquie en mars 1976.

De notre correspondant

Athènes. — L'accord paraphé jeudi 28 juillet au ministère des affaires étrangères d'Athènes pourrait être signé en septembre prochain à New-York, lors de la rencontre entre MM. Pitsios et Vance, ministres des affaires étrangères de Grèce et des Etats-Unis. La ratification serait alors soumise au Congrès et au Parlement grec.

A Athènes, les débats risquent d'être particulièrement agités, car, en dépit des efforts des milieux grecs favorables aux Etats-Unis, les relations entre les deux pays sont toujours empreintes d'une certaine morosité.

MARC MARCEAU.

(Lire la suite page 4.)

LA POLITIQUE NUCLÉAIRE

• Pierrelatte : M. Giscard d'Estaing justifie les choix de la France
• Creys-Malville : les opposants à Super-Phénix maintiennent leur manifestation

Dix ans après le général de Gaulle, en novembre 1967, M. Giscard d'Estaing se rend, ce vendredi 29 juillet dans l'après-midi, à Pierrelatte, dans la Drôme, pour y visiter deux installations nucléaires et rappeler les raisons des choix énergétiques français.

Le samedi 30 et le dimanche 31 juillet, des manifestations sont organisées dans l'Isère autour de Creys-Malville. Les opposants au programme nucléaire ont maintenu leur mot d'ordre de rassemblement malgré la décision du préfet, qui leur a interdit l'accès du site du futur surrégénérateur Super-Phénix. Un important service d'ordre a été mis en place.

Evoquant à Antenne 2 les problèmes nucléaires, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré : « Nous pensons qu'il faut combattre pour aller non seulement vers l'interdiction, mais à la destruction de l'arme atomique... Cela étant dit, la France ne peut être un pays désarmé ; la France doit disposer d'une défense efficace. Or il se trouve qu'aujourd'hui, dans l'état actuel des choses et en raison de la politique menée par le pouvoir, la force de frappe atomique reste la seule force de dissuasion valable. »

Une bataille sur deux fronts

La première installation de Pierrelatte que visite le chef de l'Etat est celle où le Commissariat à l'énergie atomique a développé un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium, par échanges chimiques, jugé « non proliférant ». Après quoi, le président de la République se rend sur le site voisin du Tricastin, où est en cours de construction l'usine Eurodif d'enrichissement par diffusion gazeuse.

Au début du mois de mai, la France avait lancé un appel à la collaboration internationale pour la mise au point du nouveau procédé non proliférant d'enrichissement de l'uranium. Il est encore difficile de dire si cette collaboration, du même type que celle qui a été conçue pour Eurodif et pour le projet Corédif qui lui succédera (1), a de réelles chances de voir le jour. Mais une telle offre de coopération pourrait intéresser les pays en voie de développement. Elle est, d'une certaine manière, désintéressée puisque les usines Eurodif et le projet Corédif suffisent à couvrir les besoins nationaux en enrichissement.

A l'occasion de sa visite, M. Giscard d'Estaing devrait rappeler les raisons qui poussent la France à développer son programme nucléaire civil, dont un comité interministériel a récemment confirmé qu'il ne serait pas ralenti (*le Monde* du 28 juillet).

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 6.)

(1) Les pays groupés dans Eurodif (Belgique, Espagne, France, Iran et Italie) ont formé en 1975 la société Corédif (Compagnie de réalisation d'usines de diffusion gazeuse), qui a décidé la construction d'une seconde usine d'enrichissement par la diffusion gazeuse.

La Thaïlande sur ses gardes

L'opération conjointe des forces armées thaïlandaises et malaisiennes « Rayon sacré II », lancée le 7 juillet contre les maquis communistes de la région de Sungei Padi, aux confins des deux pays, a pris fin jeudi 28 juillet. Des accrochages ont lieu régulièrement entre les forces de Bangkok et les guérilleros communistes au nord et au nord-est du pays. D'autre part, selon Bangkok, des incidents se poursuivent à la frontière avec le Cambodge. Une trentaine de soldats khmers auraient fait, mardi, une incursion dans la province thaïlandaise de Surin.

Les relations avec les autres pays d'Indochine sont moins tendues. La Thaïlande participe même à la réunion du comité du Mékong, qui se tient, depuis jeudi, à Vientiane, en compagnie du Laos et du Vietnam. Le Cambodge ne s'est pas fait représenter. Les activités du comité avaient cessé depuis les changements de régime intervenus en 1975 dans les trois pays indochinois.

Le régime autoritaire, issu du coup d'Etat militaire du 6 octobre dernier, fait face, à Bangkok, à une situation difficile que décrit, dans les articles dont nous commençons la publication, Patrice de Beer, à l'issue de trois ans passés en Asie du Sud-Est comme correspondant du « Monde ».

I. — L'ORDRE RÈGNE A BANGKOK

par PATRICE DE BEER

Le vrombissement des moteurs de voitures et le hurlement des transistors emplissent la grande métropole de près de 5 millions d'habitants d'un vacarme assourdissant. Mais sur les campus le calme est revenu, après la vague d'agitation qui saisit la Thaïlande d'octobre 1973 à octobre 1976 et les sanglants massacres du 6 octobre, au cours desquels soldats, policiers et miliciens d'extrême droite s'acharnèrent sur des dizaines d'étudiants battus à mort, égorgés, pendus, brûlés vifs. Des étudiants et des enseignants ont disparu : certains ont pris le chemin de la jungle. Pour les autres, qui suivent un programme soigneusement expurgé dans des locaux surveillés en permanence, tout est calme. Trop calme.

L'ordre règne en Thaïlande. « *Nous ne serons pas un nouveau domino, un nouveau Vietnam* », entend-on dire dans les milieux du pouvoir. Cette image vient d'être reprise dans un rapport du Council on Foreign Relations, et intitulé « *Thaïlande : domino par forfait ?* ». Deux ans après les victoires communistes en Indochine, qui commence à trois heures de voiture de Bangkok, la Thaïlande, bastion avancé du « monde libre » en Asie du Sud-Est, donne une première impression de vie normale.

Un régime civil guetté par l'anarchie a été remplacé par une dictature de généraux et de civils d'extrême droite. Celle-ci entend renverser la vapeur, « *écraser le communisme* » et redresser l'économie. Elle mène une politique de confrontation avec les Etats indochinois, avec lesquels les gouvernements précédents tentaient de s'entendre ; mais ces trois pays ont trop de problèmes chez eux pour se lancer dans une aventure extérieure, si tant est qu'ils en aient actuellement l'intention.

La monarchie en question

Tout va donc bien, ou plutôt irait bien... s'il n'y avait pas ces communistes que le premier ministre Thanin Kraivichien et ses amis galonnés voient partout : « *Il faut être vigilant à l'égard des centristes, car c'est parmi eux que les communistes se dissimulent, déguisés en libéraux* », disait le gouvernement en novembre dernier. Ce sont aussi les « communistes » qui poussent certains jeunes à haïr les personnes issues d'autres classes sociales, « *en particulier les riches* », et donnent aux déshérités de mauvaises pensées. « *Les pauvres doivent s'aider eux-mêmes, ne doivent pas faire la fine bouche devant le travail qu'on leur offre ; ils doivent être frugaux, industrieux. Il y a pas mal de Thaïlandais qui sont paresseux. La paresse est une des causes de la pauvreté. Après avoir travaillé un jour, ils aiment se saouler.* »

Le moralisme du premier ministre tranche sur une corruption qu'il tolère, ou ne peut réprimer, comme ce fut le cas au Vietnam sous Diem. La situation économique et sociale appelle des mesures que l'on ne peut retarder indéfiniment sans risquer de mettre en cause les fondements mêmes du régime. C'est ce qui inquiète le plus les auteurs du rapport américain déjà cité, qui voient ces réformes bloquées par une classe politique — officiers, fonctionnaires, hommes d'affaires, entourage du roi — opposée à tout changement et qui refuse le dialogue au nom des traditions féodales et absolutistes, rejetant par là même l'opposition libérale vers la lutte armée. Le sabotage de la politique éclairée du premier ministre Kukrit Pramot en 1975-1976 en fut le meilleur exemple.

La nouvelle Constitution, promulguée d'autorité après le coup d'Etat d'octobre, consacre ce blocage au profit des dirigeants en place. Les élections générales n'auront pas lieu avant 1988, si la situation évolue entre-temps « *de manière satisfaisante* » ; la Chambre des députés élue a été remplacée par une Assemblée nommée, comprenant plus de la moitié de militaires et de policiers. La vie politique est au point mort, la presse est censurée à la moindre incartade. Quant au gouvernement « civil », nommé par les militaires, il est « conseillé » par les principaux généraux.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Cracheurs nucléaires

Décidément, l'atome et son noyau semblent jouer un rôle considérable, et peut-être exclusif, dans la campagne électorale qui s'amorce.

Militaires, les communistes acceptent de les dédouaner, à condition qu'ils soient aux couleurs de la France. Mais les socialistes sont réticents.

Civils, les écologistes refusent leur aide pour pallier la pénurie d'énergie.

En somme, tout le monde a plein la bouche du nucléaire. C'est gênant pour parler d'autre chose. Aussi je signale aux amateurs ce sport utile et attrayant dont les championnats se déroulent actuellement au Pouliguen : celui des cracheurs de noyaux d'abricot !

Ce qui vaut pour l'abricot vaut bien, que diable ! pour l'atome.

ROBERT ESCARPIT.

TRADITION ET CRÉATION THÉATRALES

Défense de la Comédie-Française

par PIERRE DUX

Le projet annoncé par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, dans un entretien accordé au « Monde » le 9 juillet, d'assurer une « collaboration » entre la Comédie-Française et le Théâtre national de Chaillot a été vivement critiqué par la fédération C.G.T. du spectacle et par le Syndeac (Syndicat des directeurs d'entreprises d'action culturelle), qui rassemble en particulier les responsables des théâtres nationaux et des centres dramatiques.

Pierre Dux, administrateur général de la Comédie-Française, répond ici aux craintes exprimées par les adversaires du projet, qui estiment que l'installation des comédiens-français au palais de Chaillot entraînera la disparition d'un théâtre de création.

Il peut paraître étrange d'avoir à défendre la Comédie-Française. Pourquoi et contre qui ? Pour lui garantir sa pleine activité de théâtre de répertoire et de création contre ceux qui acceptent mal qu'elle dispose des salles de théâtre qu'exige un public de plus en plus nombreux.

A quoi, à qui attribuer ce succès ? Une part importante en revient à une troupe de valeur où les jeunes talents abondent. L'essentiel en est dû à Molière et à nos grands auteurs classiques passés ou présents, de Corneille et Racine à Ionesco et Beckett, qu'un public nouveau découvre chez nous depuis quelques années.

(Lire la suite page 14.)

AFRIQUE

Ghana

L'opposition accueille avec scepticisme les promesses de retour à un régime civil

De notre envoyé spécial

Accra. — Une fausse accalmie semble régner dans la capitale ghanéenne deux semaines après l'engagement solennel pris par le Conseil militaire suprême (C.M.S.) — à la tête du pays depuis janvier 1972 — de céder la place le 1er juillet 1979 à un *« gouvernement élu » (le Monde* du 16 juillet). Certes, en rendant public le 14 juillet le processus — assorti d'un calendrier — de restitution du pouvoir à une nouvelle équipe gouvernementale élue, le général Ignatius Kutu Acheampong, chef de l'Etat, a lâché du lest et fait droit, en partie du moins, aux demandes pressantes de l'opposition. Mais si l'épreuve de force entre militaires et civils a été évitée de justesse, les esprits ne sont pas calmés pour autant. Les mouvements d'opposition, qui réclament le départ immédiat de la junte, ne dissimulent guère leur scepticisme et tiennent le nouveau sursis de deux ans que celle-ci s'est accordée pour une manœuvre dilatoire.

La crise entre l'intelligentsia et les dirigeants militaires couve depuis près d'un an. En septembre *1976, M. Opaku Ware,* président de la puissante Association du barreau ghanéen, fer de lance de l'opposition (elle rassemble un millier d'avocats), dénonce les *excès des tribunaux militaires et* exige le retour au pouvoir civil en 1978. Le C.M.S., qui en cinq ans n'a pourtant jamais cessé de rappeler le caractère provisoire *de son régime, juge cette échéance « irréaliste ».* Il nomme toutefois en janvier 1977 un comité de quatorze membres chargé d'ébaucher une formule de *« gouvernement d'union »* aux contours assez flous.

La politique du chaud et du froid

En février, les étudiants boycottent leurs cours. Dockers, mineurs et employés de banque cessent le *travail. En avril, l'épiscopat, lors* de sa conférence annuelle réunie à Tema, préconise lui aussi le retour de l'armée dans ses casernes et déplore l'insuffisante protection des *libertés* individuelles. En mai, à la suite de manifestations étudiantes, l'armée ferme les trois universités du pays (Legon, Kumasi et Cape-Coast). *Elles seront rouvertes puis closes* après une nouvelle série d'incidents. Soufflant le chaud et le froid, les dirigeants concèdent l'entrée de trois civils au sein du *Conseil national de rédemption* (gouvernement), qui en comprend déjà deux. Aussitôt après, le C.M.S. annonce la découverte d'un complot — le sixième depuis 1972 — *et* l'arrestation de plusieurs personnalités, dont un ancien ministre.

Le 26 juin, le barreau menace de déclencher une grève illimitée si l'armée n'engage pas — avant quatre jours — le processus de dévolution du pouvoir aux civils. D'autres mises en demeure accompagnent cet ultimatum. Elles émanent des principales associations professionnelles. Ingénieurs, médecins, banquiers, comptables et contremaîtres exigent la reconnaissance immédiate des partis politiques.

Malgré un discours apaisant du président Acheampong, au cours duquel celui-ci promet un transfert du pouvoir *« dès que possible »* (1er juillet), avocats et médecins cessent le travail. Après avoir dissous les associations professionnelles, le chef de l'Etat choisit de composer. Le scénario qu'il annonce le 14 juillet se découpe ainsi : tenue d'un référendum conviant les Ghanéens à dire s'ils souhaitent la *« participation au nouveau gouvernement de l'armée et de la police » (30 mars 1978)*, rédaction d'une Constitution destinée à remplacer la loi suprême de 1969 (avant octobre 1978), élections législatives (15 juin 1979), transmission du *pouvoir à un gouvernement* élu (1er juillet 1979).

« Les intellectuels arrogants agents de la subversion »

L'opposition doute que les militaires respectent ce calendrier. Issus, *pour la plupart, soit* des milieux intellectuels, soit de la bourgeoisie administrative ou terrienne, les adversaires du régime, pétris des grands principes de la *démocratie anglo-saxonne, restent* profondément attachés au *« Westminster System »*. Ces mêmes couches sociales mirent en échec l'expérience de planification éco*nomique tentée par Nkrumah* — expérience déjà largement obérée, il est vrai, par les propres erreurs du défunt *« Osagyefo »* (Rédempteur), — parce qu'elle *portait atteinte à leurs privilèges,* frayant ainsi la voie aux militaires De toute évidence, ils tiennent rancune à l'armée d'avoir prématurément mis fin au régime *civil du Dr Kofi Busia, qui gou*verna le pays de 1969 à 1973. Sur la touche depuis plus de cinq ans, la classe politique souhaite que l'échéance fixée par les mili*taires soit avancée d'un an.* Les gages donnés par l'armée lui paraissent d'autant plus minces que les ambitions du C.M.S. sont incertaines.

En effet, d'un côté, le gouvernement assure que *« les rênes du pouvoir ne lui appartiennent plus que pour un temps limité »*. De l'autre, il jette le trouble sur ses intentions, en laissant diffuser par la presse des résolutions de soutien proclamant *« longue vie au gouvernement militaire »*, ou bien en fustigeant à longueur d'éditoriaux *« les intellectuels arrogants, agents de subversion »* au service de *« forces extérieures »* (jamais identifiées), *« minorité de droit divin »* qu'il oppose à la majorité saine des *« ouvriers, fermiers et pêcheurs »*.

Discours consacré, qui recèle sans doute bien des arrière-pensées. S'employant à dénoncer l'époque du multipartisme, ferment *« d'apathie, de haine et de chaos »*, la presse laisse entendre que l'armée pourrait mettre en place un régime de parti unique. *« La Tanzanie, la Zambie, le Togo, le Cameroun, le Zaïre, ont un parti unique. Pourquoi pas le Ghana ? »* interrogeait un récent article du *Daily Graphic*, principal quotidien gouvernemental d'Accra. Aux yeux de l'opposition, cette hypothèse politique rappelle fâcheusement le temps où Nkrumah gouvernait sans partage par le biais du Convention People's Party.

En tout cas, la partie n'est pas jouée. L'opposition continue de bouder les militaires. Lors du banquet offert le 19 juillet au State House d'Accra par le colonel Felli, ministre des affaires étrangères, en l'honneur de M. de Guiringaud, tous les invités civils étaient ostensiblement absents...

Face à une opposition frustrée, impatiente, l'armée semble peu désireuse de brûler les étapes. *« Nous sommes des libéraux »*, affirmait récemment à *Newsweek* le général Acheampong. Au reste, la férule militaire est discrète. Ni soldats ni policiers dans les rues. Mais, selon les milieux d'opposition, plusieurs centaines de personnes auraient été arrêtées ces dernières semaines. Aux meetings enfiévrés, l'opposition a d'ailleurs, par prudence, préféré la désobéissance civique, moins provocante et plus efficace. Non sans habileté, les dirigeants militaires, par trop dépourvus de charisme, ont réhabilité, à leur profit, le souvenir de Nkrumah, promu *« père de la nation »*.

Cette décision tardive ne réussira ni à faire oublier qu'Accra n'est plus, comme il y a vingt ans, l'une des capitales politiques de l'Afrique, ni à masquer le marasme économique actuel. Le Ghana, qui fut naguère la plus riche colonie britannique d'Afrique noire, végète dans un état de léthargie. *C'est le* règne du *« mismanagement »* et de la pénurie. Faute d'investissements (les plants n'ont pas été régénérés) et de main-d'œuvre suffisante, la production de cacao, qui représente 64 % des exportations, n'a cessé, depuis les récoltes record de 1973 et 1974, de péricliter. Elle plafonne autour de *350 000 tonnes. Ainsi, le Ghana* n'a nullement profité de la flambée des cours mondiaux.

Une résurgence du tribalisme

Même stagnation pour le bois, l'or, la bauxite et le manganèse. Un quart de la production quitte clandestinement le pays à destination de la Côte-d'Ivoire et du Togo, où elle est négociée à un meilleur cours et dans une monnaie plus saine. Ce phénomène s'explique par le refus des militaires de dévaluer le cedi (la monnaie ghanéenne) artificiellement « gonflée » et non convertible. En conséquence, le cedi s'échange au marché noir au quadruple de sa valeur nominale. La contrebande est largement aux mains des « mammies » locales des revendeuses), qui contrôlent avec fermeté le commerce de détail.

Le taux annuel d'inflation — sous-estimé — atteint officiellement 53 %. En raison d'une sécheresse prolongée, les populations du Nord souffrent de malnutrition (la France vient d'ailleurs d'accorder au Ghana une importante aide alimentaire). Gros consommateur de pétrole, le Ghana doit importer la totalité de son « brut », ce qui pèse lourdement sur sa balance commerciale. Pour réduire la dette extérieure héritée des régimes précédents, le gouvernement militaire a pratiqué, ces dernières années, une politique d'austérité et prôné l'autosuffisance. Il n'est parvenu ni à relancer les investissements ni à freiner la hausse des prix. En insistant constamment sur *la nécessité de réaliser* l'unité nationale (*« Une nation, un peuple, un destin »*), les militaires ressentent peut-être à quel point la persistance des *difficultés économiques* porte en germe la résurgence du tribalisme que la prospérité des premières années de l'indépendance avait nettement atténuée.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République de Djibouti

L'économie souffre gravement des combats en Éthiopie

Correspondance

Djibouti. — L'interruption du trafic, depuis *le* début du mois de juin, sur la voie ferrée Djibouti-Addis-Abeba est lourde de conséquences pour l'économie de la jeune République. Le port, *déjà déficitaire, et dont* le trafic était essentiellement assuré par l'Ethiopie, après l'abandon de ses activités de soutage au profit d'autres pétroliers plus compétitifs, pourrait subir une baisse de ses recettes d'au moins 50 %.

Déjà, avant les attentats perpétrés le long de la voie ferrée, la désorganisation de l'économie éthiopienne et peut-être une volonté politique d'utiliser le port d'Assab, au sud de l'Erythrée, avaient entraîné une réduction de 33 % du transit pour les quatre premiers mois de l'année par rapport à l'exercice précédent. Depuis début juin, les seules activités de transbordement à destination d'Assab ont permis une légère reprise du trafic. Ce port étant maintenant engorgé, Djibouti assume à nouveau, à un niveau moindre, le rôle de « dégagement » des ports d'Arabie Saoudite et du Yémen, qu'il jouait depuis la réouverture du canal de Suez.

Djeddah et Aden — un accord liant ce dernier port à l'économie nord-yéménite — semblent maintenant en mesure d'absorber la totalité de leur trafic, grâce à d'importants travaux dont la rapidité a surpris tous les milieux maritimes.

Outre la chute du trafic portuaire qui entraîne des conséquences sociales dont la jeune République se serait volontiers passée, le problème de l'approvisionnement *en légumes* de Djibouti est devenu crucial. Près de 40 tonnes de légumes arrivaient de Dire Daoua par le train chaque semaine. Leur disparition a *provoqué une hausse des prix* considérable. Seules lse importations destinées auparavant à une clientèle européenne sont maintenant assurées par avion depuis le Kenya et la France. Quelques fruits arrivent de la Somalie voisine ou du Sud-Yémen.

Même le Khat, cette drogue euphorisante dont plus de 5 tonnes étaient importées *chaque jour* par avion du Harrar, n'arrive plus à Djibouti depuis quelques jours. En effet, les affrontements qui opposent des éléments réguliers somaliens à l'armée éthiopienne dans l'Ogaden et dans la provinec du Harrar entraînent une mobilisation de tous les moyens de transport aériens. Cette pénurie passagère entraîne d'ailleurs à Djibouti des réactions xénophobes favorisées par la présence de plusieurs milliers de réfugiés d'origine somalienne qui font état de massacres et d'atrocités commis par l'armée éthiopienne.

Djibouti, principal port éthiopien (650 000 tonnes de marchandises y ont transité en 1976), cou*pé de sa source d'approvisionne*ment, cherche à diversifier son économie et à maintenir la stabilité de sa monnaie (100 francs Djibouti valent 0,414507 gramme *d'or depuis 1949). Sans ressources* propres, c'est une tâche difficile.

PIERRE BRIAND.

République Sud-Africaine

● LE CONSEIL SUD-AFRICAIN DES EGLISES s'est *prononcé*, jeudi 28 juillet, pour la règle de la majorité, au cours de sa conférence annuelle réunie à Hammaskraal, près de Pretoria, *confirmant* ainsi son engagement croissant en faveur des revendications des Africains. *(Reuter, A.F.P.)*

Yémen du Sud

● M. ALI NASSER MOHAMED, premier ministre et ministre de la défense de la République du Yémen du Sud, est arrivé, le mercredi 27 juillet, en *« visite non officielle »* à Moscou. *Cette* visite intervient peu après que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne eurent proposé de livrer des armes à la Somalie, jusqu'ici équipée par l'U.R.R.S. Les observateurs diplomatiques notent que l'organe de l'armée, *Krasnaia Svezda*, donne à cette visite *« non officielle »* un caractère spécifiquement militaire : M. Ali Nasser Mohamed répond à l'invitation du maréchal Dmitri Oustinlv, ministre de la défense. Ces observateurs estiment que le premier ministre sud-yéménite pourrait discuter avec les Soviétiques de questions stratégiques en mer Rouge.

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. CARTER

Les nouvelles implantations israéliennes en Cisjordanie constituent un « obstacle à la paix »

estime le président américain

Les implantations israéliennes en Cisjordanie, les ventes d'armes en Afrique, le désarmement nucléaire et la politique énergétique des Etats-Unis ont été les quatre principaux thèmes abordés par le président Jimmy Carter lors de la conférence de presse du 28 juillet.

Au sujet d'Israël, le président américain a déclaré que les initiatives de Jérusalem visant à *« transformer en établissement permanent les colonies dans les territoires occupés ou en établir de nouvelles rendaient la paix plus difficile. Ce n'est pas un problème insurmontable,* a-t-il ajouté. *Cette question de la légalisation des implantations existantes est un sujet qui n'a jamais été discuté par moi ou par le premier ministre M. Begin. Ma préoccupation personnelle concernait les nouvelles implantations et j'ai laissé entendre fermement* (à M. Begin) *que mon gouvernement comme celui de mes prédécesseurs considérait cela comme une action illégale »* constituant un *« obstacle à la paix »*.

La création de nouvelles implantations, a poursuivi le président Carter, *« serait une chose que l'opinion publique aurait beaucoup de mal à accepter »*, alors qu'elle accepterait plus facilement une simple augmentation de la population des colonies existantes. *« Il serait cependant injuste d'exagérer l'importance »* des initiatives israéliennes, a-t-il ajouté et *« de trop critiquer M. Begin »*. M. Carter a fait valoir sur ce point que le gouvernement travailliste avait agi de même et que M. Begin avait des engagements électoraux à tenir.

Pour le président américain les chances de réunion de la conférence de Genève n'en demeurent pas moins *« bonnes »*, même si le problème de la participation palestinienne *« reste le principal obstacle »*. *« Je ne vois absolument pas comment nous pourrions la préconiser,* a ajouté M. Carter, *aussi longtemps que les Palestiniens ne reconnaîtront pas Israël en tant que nation. »*

A propos des dernières propositions américaines de vendre des armes à la Somalie, au Soudan, à l'Egypte et au Tchad, le président américain a affirmé : *« Ces propositions sont compatibles avec la nouvelle politique de réduction des ventes d'armes (...), le point le plus délicat a été récemment la fourniture de système Awacs à l'Iran..., mais nous sommes déterminés à entreprendre une réduction régulière de vente d'armes à travers le monde. Pourtant, en même temps, bien sûr, nous devons prendre en considération la défense de notre propre pays et la capacité de défense de nos alliés. Je m'engage à mettre en œuvre cette politique après l'année fiscale 1977, c'est-à-dire en 1978 et au cours des années suivantes. J'essaie également d'encourager nos alliés, la France, l'Angleterre et les autres, ainsi que l'Union soviétique à s'associer à notre effort. »*

« Au sujet de la Somalie, a ajouté M. Carter, *qui a été presque complètement sous l'influence de l'Union soviétique, il y a eu un changement. Nous essayons de travailler sur ce point non pas d'une manière unilatérale mais en accord avec d'autres nations comme l'Arabie Saoudite, la France et l'Italie, de façon que le problème somalo-éthiopien et celui de Djibouti soient traités sur des bases multinationales en réduisant la compétition entre nous et les Soviétiques. »*

« Nous voulons, a poursuivi M. Carter, *limiter ces conflits à une région géographique aussi étroite que possible et les empêcher de prendre l'allure d'un affrontement entre les Soviétiques et nous. »*

Evoquant au passage le récent conflit égypto-libyen, le président américain a souligné la *« modération »* dont avaient fait preuve l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Au sujet des questions nucléaires et du désarmement, M. Carter a annoncé l'ouverture, le 3 octobre prochain, des négociations tripartites (Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne) en vue de l'interdiction totale des essais nucléaires (1). Les conversations préliminaires que les trois pays viennent d'avoir, du 3 au 27 juillet, à Genève, ont abouti, estime-t-il, à des résultats suffisamment prometteurs.

Au sujet de la politique énergétique américaine, M. Carter a déclaré que les Etats-Unis continuaient d'importer et de consommer trop de pétrole. *« Les 45 milliards de dollars de pétrole qui seront importés cette année,* a-t-il dit, *sont la preuve évidente de la nécessité d'économiser l'énergie. Sans la facture pétrolière, la balance commerciale des Etats-Unis serait excédentaire de quelque 20 milliards de dollars, alors que le déficit commercial devrait être de l'ordre de 25 milliards de dollars cette année. »*

(1) A Genève, à l'issue de leur première phase des consultations tripartites, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont manifesté, jeudi 28 juillet, l'espoir de parvenir à un accord sur l'arrêt total des expériences nucléaires. Jusqu'à la reprise des discussions, le 3 octobre, les trois pays « resteront en contact étroit ». Le communiqué ne donne aucune indication sur les progrès accomplis.

Une mise en garde à Israël

(Suite de la 1re page.)

En conclusion, le journal invite le président Carter à s'opposer dès maintenant au gouvernement israélien sur cette question.

En Israël, écrit notre correspondant André Scemama, les milieux officiels se déclarent satisfaits des déclarations de M. Carter et estiments que M. Begin sort renforcé de cette crise. En effet, on retient à Jérusalem le fait que le président américain a renouvelé sa confiance au premier ministre, tout en rappelant que les implantations en Cisjordanie étaient l'œuvre des « coalitions dirigées par le Mapam » (ancien nom du parti travailliste).

Réagissant aux propos tenus par le chef de la Maison Blanche, le général Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré que la création de colonies juives en Cisjordanie était une initiative positive puisqu'elle *« oblige juifs et arabes à vivre ensemble »*. *« Il faudrait que le monde comprenne et s'habitue à ce que nous sommes en train de faire »*. Quant au général Sharon, chargé au sein du gouvernement de la colonisation des territoires occupés, il a déclaré *que « le programme d'implantation établi par le précédent gouvernement travailliste sera non seulement appliqué mais élargi »*.

Dans le monde arabe, où la *campagne se poursuit contre le* « plan Begin » et en faveur de la participation des Palestiniens aux futures négociations, il est davantage question de réarmement que de la *conférence de Genève*. Ainsi apprenait-on, le jeudi 28 juillet, que l'Arabie Saoudite vient de décider de faire un don de 200 millions de dollars à la Syrie pour ses achats d'armements. Le gouvernement de Ryad renforce ainsi sa position comme principal bailleur de fonds pour les achats d'armes occidentales par les pays arabes du « champ de bataille » et ceux de la mer Rouge. Le président Sadate, rappelle-t-on, a annoncé il y a quelques jours que l'Arabie Saoudite financerait totalement l'acquisition de matériel militaire égyptien pour les cinq prochaines années. Ryad paie déjà des achats d'armes de la République arabe du Yémen (nord) et du Soudan en France, ainsi que les missiles Hawk achetés par la Jordanie aux Etats-Unis. On indique encore, dans les milieux diplomatiques de Beyrouth, que l'Arabie Saoudite financera jusqu'à concurrence de 300 millions de dollars les armements que la Somalie pourrait acquérir aux Etats-Unis.

La presse et la radio libyennes ont dénoncé jeudi le « mouvement d'encerclement » ébauché par les puissances occidentales contre le *régime de Tripoli. Le gouverne*ment du colonel Kadhafi réagissait ainsi aux informations faisant état des problèmes fournitures d'armes au Soudan et à *l'Egypte par les Etats-Unis et* la Grande-Bretagne, *« cette initiative,* déclarait la radio libyenne, *prouve que Sadate est le laquais de la C.I.A. et un mercenaire du Pentagone »*.

L'agence Tass pour sa part a dénoncé tout à la fois les menées anti-libyennes et la politique du président Carter au Proche-Orient. *Evoquant la légalisation* de trois colonies juives en Cisjordanie, l'agence soviétique affirme que M. Begin a pris cette décision au retour de Washington *« avec tant d'assurance » « que l'on peut se demander quelle est en fait la véritable position de la Maison-Blanche à l'égard de cette entreprise. Tout en condamnant Israël en paroles, les Etats-Unis soutiennent* de facto *les entreprises annexionnistes de ce pays. »*

Le Congrès s'oppose à la vente de « radars volants » à l'Iran

Washington *(A.F.P.)*. — Cédant aux injonctions du Congrès, le président Jimmy Carter a accepté le jeudi 28 juillet de différer jusqu'à *septembre prochain la demande* d'approbation du projet de vente à l'Iran de sept *« radars volants »* AWACS (Airborne Warring and Control System) d'une valeur de 1,2 milliard de dollars.

La décision du président fait suite à un vote négatif de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Elle avait, quelques instants plus tôt, refusé par 19 voix contre 17 d'approuver la transaction en dépit des interventions de dernière minute du secrétaire d'Etat M. Cyrus Vance.

Parallèlement les dirigeants démocrates et républicains du Sénat avaient fait savoir au président qu'il encourrait une autre défaite devant la Chambre haute s'il ne laissait *pas aux sénateurs le temps d'examiner* toutes les conséquences du marché envisagé.

Les réticences d'une bonne partie du Congrès devant le marché américano-iranien tiennent à plusieurs raisons : risques de déséquilibre des forces au Proche-Orient, possibilités accrues pour les services soviétiques d'espionnage de mettre la main sur un système de détection électronique ultra-perfectionné destiné à l'OTAN, nécessité d'envoyer en Iran un grand nombre de techniciens américains afin d'assurer le fonctionnement de l'AWACS.

Egypte

VINGT-HUIT MANIFESTANTS CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ

Le Caire (A.F.P.). — Vingt-huit personnes ont été condamnées, le jeudi 28 juillet, aux travaux forcés à perpétuité par la Cour suprême de la sécurité de l'Etat d'Alexandrie, « pour le rôle qu'elles ont joué lors des émeutes des 18 et 19 janvier », annonce l'agence Men.

Les condamnés, précise l'agence, doivent également verser une amende globale d'un million de livres égyptiennes (environ 75 millions de francs). La Cour a acquitté cent quarante-huit autres personens.

PARIS EST DISPOSÉ A MAINTENIR « UN DIALOGUE SUIVI ET AMICAL » AVEC TRIPOLI

assure M. Giscard d'Estaing

M. Ali Abdessalam Triki, le responsable de la diplomatie libyenne, a terminé jeudi 28 juillet, par des conversations avec M. Yvon Bourges, ministre de la défense, sa visite officielle avec le président Giscard d'Estaing. M. Triki repart samedi pour Tripoli.

Le chef de l'Etat français, a déclaré le porte-parole de l'Elysée, a rappelé à son visiteur que *« la France était tout à fait disposée à poursuivre un dialogue suivi et amical avec la Libye »*. Au cours de la rencontre qui a durée environ une heure la situation générale en Afrique et, notamment, les relations entre le Tchad et la Libye, ont été évoquées.

En ce qui concerne ce dernier litige, M. Giscard d'Estaing a fait valoir qu'il devait être réglé par la négociation avec l'aide des pays africains voisins. Quant à la question du Tibesti, le président français a souligné qu'il s'agissait d'une affaire intérieure tchadienne.

A sa sortie de l'Elysée, M. Triki a notamment déclaré : *« L'Egypte a d'énormes problèmes économiques intérieurs et sociaux. Il est regrettable qu'elle ne puisse trouver de solutions à ses problèmes dramatiques et trouve plus facile d'attaquer un pays frère voisin. »*

A propos du Tchad, M. Triki a affirmé que son gouvernement ne négligeait aucun effort pour *« aider le gouvernement tchadien en vue d'une réconciliation nationale »*.

Vers un accord égypto-libyen ?

D'autre part, on apprenait de sources bien informées, tant au Caire qu'à Koweït, qu'un accord serait intervenu entre l'Egypte et la Libye pour mettre un terme à leur conflit. Les deux pays retireraient leurs forces de la frontière jusqu'à une distance qui serait fixée ultérieurement. Les deux capitales se seraient engagées à cesser leur guerre de propagande avant que le président Sadate et le colonel Kadhafi se rencontrent au début du mois d'août, à Alger ou au Koweït.

Selon le chef de la diplomatie koweïtienne, qui est rentré dans son pays à l'issue de sa mission de médiation, l'accord serait annoncé au cours de la semaine prochaine. Pour sa part, M. Yasser Arafat a regagné Beyrouth le jeudi 28 juillet.

La Thaïlande

AMÉRIQUES

Panama

Les négociations sur l'avenir du canal entrent dans une phase très active

Le département d'Etat a indiqué, jeudi 28 juillet, à Washington, qu'une prochaine rencontre *« au plus haut niveau »* entre dirigeants américains et panaméens était à l'étude. Il s'agirait d'accélérer les négociations pour la conclusion d'un nouveau traité sur le canal interocéanique.

De son côté, l'ambassade de Panama à Washington a déclaré que M. Carter recevrait, ce vendredi, les délégués panaméens et américains aux négociations. Au cours de cette réunion, le président exposerait ses vues sur l'avenir du canal, a déclaré le porte-parole. La réunion avec M. Carter n'a pas été confirmée par la Maison Blanche.

La phase actuelle des négociations avait été interrompue, il y a une dizaine de jours, à la suite de « fuites » concernant des revendications financières de Panama. D'après des informations de la presse américaine, le gouvernement du général Omar Torrijos aurait demandé une compensation de près de 5 milliards de dollars pour l'utilisation par les Etats-Unis de la zone du canal jusqu'à l'an 2000, 1 milliard de dollars devraient être versés immédiatement. Ces informations ont été qualifiées d' *« inexactes »* par Panama. La semaine dernière, lors de sa tournée dans le sud des Etats-Unis, le président Carter avait, à la surprise générale, évoqué la possibilité de construction d'un autre canal à travers l'isthme centre-américain.

Le département d'Etat a signalé le 28 juillet des *« progrès considérables »* dans les négociations, mais il a reconnu que *« certains problèmes n'ont pas encore été réglés »*. On croit généralement qu'il s'agit de questions financières.

Le président Carter avait exprimé au cours d'une récente conférence de presse l'espoir que le nouveau traité pourrait être conclu dans le courant de l'été. Interrogé à ce sujet, le porte-parole du département d'Etat s'est, pour sa part, gardé d'avancer une date.

Enfin, les présidents du Mexique, du Costa-Rica, de Panama, de Colombie, du Venezuela et le premier ministre de la Jamaïque se réuniront à Bogota, à partir du 5 août, pour examiner *la question du canal de Panama*, a indiqué le ministère colombien des affaires étrangères. La conférence devrait durer trois jours. Elle est organisée à la demande du gouvernement panaméen. Au cours des réunions, les six hommes d'Etat discuteront également du prix du café sur le marché international. — *(A.F.P.)*

Pérou

Une assemblée constituante sera élue en 1978

De notre correspondant

Lima. — Près de neuf ans après l'arrivée au pouvoir des militaires, le général Francisco Morales Bermudez a annoncé, jeudi 28 juillet, un calendrier fixant les étapes d'un retour aux affaires des civils au Pérou. Une assemblée constituante sera élue et installée « dans le second semestre de 1978 ». Elle devra élaborer une Constitution qui « assure la continuité du processus révolutionnaire, la conciliation des transformations structurelles avec les libertés et les garanties démocratiques ». Des élections générales auront lieu en 1980, a également affirmé le président.

Ce calendrier est fixé alors que le gouvernement traverse la crise *la plus sérieuse*, peut-être, *depuis* 1968. La situation économique et ses graves conséquences sociales ont contribué à saper les fondements du régime. Ce dernier doit faire face à la fois aux pressions des partis politiques en faveur d'un transfert du pouvoir, au mécontentement des syndicats et des organisations de gauche face au changement de cap enregistré dans le domaine économique et aux pressions des organismes financiers internationaux subordonnant à diverses conditions draconiennes l'octroi de prêts indispensables.

Pour rompre un isolement qui devenait de plus en plus périlleux, le président Morales Bermudez devait lâcher du lest. Il a choisi de le faire dans le domaine politique. En annonçant un transfert de pouvoir, dont il devient l'organisateur et le garant.

Le général Morales Bermudez renforce sa position au sein des *forces armées*, à un moment critique. Les secteurs militaires qui font pression pour un retour en bon ordre dans les casernes paraissent aujourd'hui l'emporter. Ne pas leur *donner satisfaction* risquait d'isoler dangereusement le général Morales au sein de sa propre institution.

Cette concession aidera-t-elle à dénouer la crise économique. Le président est resté très vague sur ce point, ce qui risque de mécontenter les syndicats et certaines organisations de gauche, qui viennent de montrer, avec l'arrêt de travail général du 19 juillet, qu'ils jouissaient d'une force nouvelle dans le pays. De façon significative, ces secteurs envisagent sans grand enthousiasme un retour au pouvoir des partis « traditionnels ».

T. M.

ASIE

La Thaïlande sur ses gardes

(Suite de la première page.)

Il est *dangereux de critiquer* publiquement le roi Bhumibol ou les membres de sa famille. Le crime de lèse-majesté est puni de lourdes peines et c'est de ce *chef d'accusation* que répondent des étudiants arrêtés après le 6 octobre. Placer un portrait du roi dans un « endroit inapproprié », ébaucher le geste d'essuyer une table de restaurant avec un foulard de scout villageois — milice anticommuniste sous patronage royal, — peut conduire en prison. Elément d'unité nationale en période difficile, longtemps respectée par tous comme étant au-dessus de la politique, la monarchie était encore récemment révérée par l'ensemble de la population ; ce qui n'allait pas sans poser de difficiles problèmes aux maquisards communistes, obligés, comme au Laos ou au Cambodge, de tenir compte du « facteur royal ».

Or l'attitude de nombre de Thaïlandais semble avoir évolué depuis le coup d'Etat du 6 octobre, que certains ont qualifié de *« coup d'Etat royal »*. La cause en a été, sans doute, ce que le rapport déjà cité définit comme l'identification du souverain avec les forces les *plus conservatrices et les plus* opposées au changement. Ainsi, le roi a donné sa caution au retour de l'ancien dictateur Thanom, exilé depuis octobre 1973, cause des *manifestations estudiantines* qui permirent aux militaires de reprendre le pouvoir. Inquiet du sort réservé au Laos et au Cambodge voisins, à des monarchies cousines, il aurait *estimé* que les fondations mêmes de la royauté thaïe étaient en danger.

Cette attitude tout comme la part que semble prendre à la vie politique la reine Sirikit, liée au premier ministre et au ministre de l'intérieur, M. Samak Sunthoravej, sont à présent l'objet de conversations, d'interprétations de la part de gens qui n'auraient pas osé, il y a un an, aborder de tels problèmes. La publication de la photographie du prince héritier Vajiralongkorn en uniforme, le fusil d'assaut à la main, prêt à partir combattre ses compatriotes communistes, était-elle une initiative heureuse? Certains Thaïlandais craignent que, en identifiant par trop son sort à celui du régime, la monarchie ne compromette son propre avenir. *« L'entourage de Sa Majesté rêve de revenir à 1932, avant le coup d'Etat qui abolit la monarchie absolue »*, nous disait déjà, il y a deux ans, un ancien premier ministre de droite. Pour la gauche, la cause semble désormais entendue : la Thaïlande dont elle rêve sera républicaine, en dépit de fortes réticences populaires, surtout dans les campagnes.

Il ne se passe plus de mois sans que se répandent des rumeurs de coup d'Etat ou qu'apparaissent des signes de dissension au sein du groupe au pouvoir. Le temps n'est plus où un militaire, ou une clique, était assez *fort pour* assurer une domination solide pendant plusieurs années. Le gouvernement Thanin, soutenu par la marine, l'armée de l'air et la *hiérarchie militaire, en particulier* le général Kriangsak Chamanand, commandant suprême adjoint et *« homme fort »*, a duré toutefois plus longtemps que ne le prévoyaient les observateurs. Il a réussi jusqu'à présent à louvoyer avec plus ou moins de succès entre les exigences et les intérêts des différentes armes. Mais, *tout récemment*, un certain nombre de chefs d'unités de l'armée de terre sont allés demander le limogeage du premier ministre. La réponse de leurs supérieurs *a été en substance : le* moment n'est pas opportun.

Les militaires écartés du gouvernement, les officiers qui, dans leurs unités en province, ne partagent ni le pouvoir ni les prébendes qui en découlent, ceux qui se battent sur le terrain contre un adversaire redoutable, ceux qui appartiennent à des cliques rivales voient sans plaisir des généraux mieux placés gouverner le pays. Ils s'indignent de trafics portant parfois sur l'opium et l'héroïne. Le *New York Times*, reprenant des accusations proférées par de hautes personnalités politiques, a cité récemment à ce propos le nom du général Kriangsak sans être démenti. Les *politiciens évincés par le coup* d'Etat, sans distinction d'opinion — socialistes, droite libérale des anciens premiers ministres Kukrit et Seni Pramot, conservateurs du général Praman Adireksan, — complotent eux aussi pour revenir sur le devant de la scène. Ils se regroupent et se disputent, établissent des alliances de circonstances avec des officiers contre un régime avec lequel certains d'entre eux auraient fort bien pu s'entendre. Le prince Kukrit Pramot se pose en rival du gouvernement, qui ne manque pas une occasion de fermer temporairement son journal, *Siam Rath*.

Une vague de répression

Ainsi menacé, le régime consacre l'essentiel de son énergie à assurer sa survie par des mesures au coup par coup. Fonctionnaires, hommes d'affaires, officiers se réfugient dans l'expectative, même s'ils partagent les vues des dirigeants au pouvoir. L'exécution du général Chalard, auteur du coup d'Etat manqué du 26 mars, les a choqués. Pour eux, comme pour la masse de la population, les putschistes d'hier ou de demain et les hommes en place ne sont séparés que par leurs ambitions.

Quarante pour cent environ du budget sont consacrés à la lutte contre la subversion. Des milliers d'arrestations ont eu lieu depuis d'arrestations ont, des trois mille étudiants arrêtés en octobre, il n'en reste que vingt-trois en prison. Leur détention provisoire vient récemment d'être prolongée de trois mois. La justice civile refusant de se saisir de cas pour lesquels les preuves lui semblent insuffisantes. Leur procès, s'il a lieu, se déroulera devant un tribunal militaire. Leur appliquera-t-on la justice expéditive de l'article 21 de la Constitution qui permet au premier ministre de prendre *« toute mesure nécessaire au maintien de l'ordre »*, y compris l'application de la peine capitale ? Cela semble peu probable. Bangkok cherchant à conserver les bonnes grâces d'un président américain soucieux du respect des droits de l'homme. Lors de son passage en Thaïlande en mai dernier, un officiel du département d'Etat, M. Oakley, a rappelé cette préoccupation.

La lenteur et l'imprévisibilité de la justice ne profitent guère à l'opposition. Jamais les assassins des dizaines de militants de gauche n'ont été condamnés. Les policiers qui avaient battu et pendu deux petits fonctionnaires qui collaient des affiches, quelques jours avant le coup d'Etat d'octobre, ont été acquittés, faute de preuves.

Combien de prisonniers politiques *« dangereux pour la société »* sont-ils incarcérés sans jugement dans des prisons qu'on sait surpeuplées ? Dans certains postes de police, les détenus sont enfermés à vingt ou trente dans une cellule de trois mètres sur quatre. Combien sont internés dans les *« camps de rééducation »* dont Bangkok a annoncé la création peu après le coup d'Etat ? Combien enfin croupissent dans des camps militaires et des prisons clandestines ? Une organisation pacifiste *« Ahinsa »* ou *« Groupe de coordination pour la religion et la société »* tente de leur venir en aide, et d'en connaître le nombre exact.

La plupart des détenus seraient de simples paysans. Beaucoup ont été transférés hors de leur province d'origine et leur famille ne sait plus rien d'eux. D'autre, dont les autorités ont annoncé la « libération », n'ont plus donné signe de vie. Certains officiels profitent des pouvoirs d'exception pour régler leurs comptes personnels. Nombre d'intellectuels et de syndicalistes ont aussi été emprisonnés, tel le secrétaire général du syndicat étudiant N.S.C.T. (National Students Center of Thailand), M. Sutham Saengsrathum.

Trois bonzes, Pra Klom, Pra Moom Parisutto et Pra Prakob Arayo, ont été assassinés dans la nuit du 3 au 4 mars 1977 dans un camp du district de Phiphoon, province de Nakhon-Sri-Thammarat, dans le Sud, par des *« Volontaires villageois »*. Selon la version officielle, ils se sont *« évadés »*. Dans la province voisine de Surat-Thani, M. Sumrerng Thaniruth, qui était sur le point de devenir bonze, a été arrêté par des soldats en février ; son corps a été retrouvé quelques jours plus tard noyé, enfermé dans un sac. C'est dans ces deux provinces que la IVe armée exerce la répression la plus brutale. A Phiphoon, des suspects ont été précipités d'hélicoptères.

A Hadyai, dans le Sud, MM. Wek Surakumhaeng et Prapan Kaewkrachang ont été trouvés morts, les mains liées, en janvier dernier ; la police soutenait à leur famille qu'ils avaient été « relâchés ». A Kong-Darn, province de Samut-Prakan, près de Bangkok, M. Chookiet Maitrichit avait refusé de répondre aux provocations d'officiels locaux ; le lendemain il était arrêté comme « dangereux pour la société ». Il est détenu sans *jugement* depuis plus de six mois. A Saraburi, M. Hanh Phimphaka a *été* arrêté en janvier. Il était attablé dans un restaurant avec des amis quand des policiers vinrent lui demander de payer leur addition. Sur son refus, il fut battu, traîné au poste et inculpé d'ivrognerie. En prison à Surin, trois « sympathisants communistes présumés » ont été condamnés à mort.

Ces quelques exemples montrent qu'il n'est pas toujours fait grand cas de ce respect de la vie qui est à la base du bouddhisme, religion officielle de la Thaïlande. Il est vrai que pour des bonzes intégristes Kittl Bhutto, « tuer un communiste » n'est pas un péché. Le *comportement d'une armée qui cherche* essentiellement à éliminer physiquement autant de « communistes » que possible n'est pas fait pour susciter la sympathie des paysans. Réfugié en Angleterre, le docteur Puey Ungpakorn, ancien recteur de l'université de Thammasat, qui joua un rôle important après la révolution d'octobre 1973, est représentatif d'une intelligentsia modérée, contrainte de choisir entre la soumission, l'exil ou la résistance. L'ampleur de la répression facilite le recrutement des maquis communistes.

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

LE P.C. SORT DE L'OMBRE

Pakistan

M. Bhutto a été libéré

Islamabad. — *Les autorités militaires ont libéré, jeudi 28 juillet, l'ancien premier ministre, M. Zulficar Ali Bhutto, tous ses ministres détenus, ainsi que les chefs de l'opposition, soit au total seize personnes. M. Bhutto et ses ministres étaient en résidence surveillée depuis la prise du pouvoir par l'armée le 5 juillet dernier. Le général Zia Ul Haq les a rencontrés avant leur libération pour les informer des conditions de leur élargissement. Ils sont libres de leurs mouvements ; mais toute réunion politique est interdite avant le début d'août et aucun meeting n'est autorisé jusqu'à l'ouverture de la campagne électorale, à la mi-septembre.* — (A.F.P., A.P.)

Un des premiers gestes de M. Bhutto après sa libération a *été de s'associer aux protestations* d'Islamabad contre les déclarations faites, le week-end dernier, à New-Delhi, par M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, dans lesquelles celui-ci affirmait que Washington s'attendait que l'Inde prenne une position de leadership dans le sous-continent ; l'Inde, avait-il ajouté, pourrait avoir une influence favorable dans la région. Selon le ministère pakistanais des affaires étrangères, une telle déclaration est en contradiction avec le communiqué de Changhaï de février 1972 (entre la Chine et les Etats-Unis) qui stipulait que Pékin et Washington *« se déclarent opposés aux efforts de tout autre pays ou groupe de pays pour établir une hégémonie dans la région de l'Asie et du Pacifique »*.

D'autre part, le général Zia a prononcé mercredi un message à la nation demandant à ses compatriotes de soutenir sa politique d'austérité, en raison des difficultés économiques que connaît le pays. Les dépenses des administrations publiques seront réduites de 5 %, en plus des 5 % déjà prévus par le récent budget ; les dépenses militaires n'augmenteront que de 9,5 % au lieu des 14,5 % prévus. Des mesures libérales ont aussi été prises en faveur des investisseurs ; la date limite du paiement des impôts a été reportée.

Les perspectives économiques du pays sont en *effet sombres* : le produit national brut (P.N.B.) n'a progressé que de 1 % au cours des douze derniers mois du fait de la situation politique et d'une récolte de coton *inférieure* de *moitié* aux prévisions.

EUROPE

Espagne

Après la demande d'adhésion à la C.E.E.

Le chef du gouvernement fera cet automne une tournée des capitales européennes

M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, fera une tournée des capitales européennes à l'automne prochain pour plaider l'adhésion de son pays à la C.E.E., a révélé M. Oreja, ministre des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse, le jeudi 28 juillet à Bruxelles. Il venait de remettre à M. Simonet, son collègue belge, président en exercice du conseil, la demande d'entrée de Madrid dans le Marché commun.

M. Simonet, qui participait à cette réunion de presse, a déclaré, pour sa part, qu' « aucun Etat membre n'acceptera que l'adhésion d'un autre pays crée, de manière organique, sur son territoire, une situation de révolution potentielle ». Cette remarque a été interprétée comme une allusion à l'hostilité des producteurs méridionaux français et italiens à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles. — Les Neuf devraient prendre acte de la demande espagnole lors de leur réunion du 20 septembre. Ils solliciteront ensuite l'avis de la Commission. Ce n'est qu'après avoir examiné ce rapport que le conseil arrêtera ses directives pour les négociations. Aussi faut-il s'attendre, compte tenu de la lenteur traditionnelle des travaux communautaire, que la négociation d'adhésion ne s'engage pas avant un an.

En ce qui concerne d'autre part le Portugal, qui a demandé son entrée dans le Marché commun en mars dernier, les pourparlers ne pourront commencer, au plus tôt, qu'au printemps prochain, la Commission devant transmettre son avis au début de 1978. Le gouvernement hellénique, quant à lui, avait posé sa candidature en juin 1975. Les négociations ont commencé en juillet 1976. Depuis lors, les discussions n'ont guère progressé en raison, pour une large part, des perspectives des demandes d'adhésion portugaise et surtout espagnole.

Madrid ne peut, dans le meilleur des cas, espérer entrer dans le Marché commun avant cinq années, d'autant que les relations commerciales de cette capitale avec la Communauté n'ont pas été des meilleures ces dernières temps. L'accord préférentiel conclu en 1970 entre les Six et l'Espagne n'a pu, depuis 1973, année du premier élargissement de la C.E.E., être étendu aux trois nouveaux adhérents : Danemark, Irlande et Royaume-Uni. C'est dire les difficultése que soulève la recherche d'un équilibre entre les Neuf et Madrid.

Il reste que l'Espagne est le quatrième client et le huitième fournisseur de la C.E.E. Entre 1960 et 1975, la part de la Communauté dans les investissements étrangers en Espagne a atteint 34 %. Les exportations communautaires vers *ce pays ont atteint* en 1976 5,5 milliards de dollars, contre 3,8 de ventes de produits espagnols à la C.E.E.. L'Espagne, dont le revenu par habitant est légèrement inférieur à celui de l'Italie, représente, pour les exportateurs communautaires, un marché de près de 40 millions d'habitants.

Indépendamment de l'intérêt, pour le gouvernement de M. Suarez, d'avoir la caution de l'Europe dans sa politique de démocratisation du régime, l'Espagne a besoin du libre accès de ses produits au Marché communautaire : tout d'abord pour améliorer les résultats de sa balance commerciale, qui accuse un déficit chronique avec la C.E.E. (près de 2 milliards de dollars en 1976) ; ensuite, pour assurer un débouché à sa production industrielle. Déjà, les exportations de l'Espagne dans ce secteur *représentent presque 70 %* de ses ventes totales aux Neuf. En 1976, ce pays a vendu à la C.E.E. pour 32 millions de dollars de produits sidérurgiques, 25 millions de dollars d'appareils ménagers et 20 millions de dollars de produits textiles.

(Intérim.)

Suisse

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR LE TRAVAIL DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

(De notre correspondant.)

Berne. — A la suite d'informations publiées par le quotidien populaire *Blick*, de Zurich, le département militaire fédéral a confirmé jeudi 28 juillet qu'une enquête administrative avait été récemment ordonnée pour tenter de déterminer l'origine de tensions au sein des services de renseignements de l'état-major général de *l'armée suisse*. Selon le journal zurichois, les fuites de renseignements militaires vers certains pays de l'Est n'auraient pas pris fin avec la découverte de l'affaire Jeanmaire. Cet officier a été condamné en juin dernier à dix-huit ans de réclusion pour espionnage au profit de l'Union soviétique.

Dans une mise au point, les autorités militaires se sont efforcées d'atténuer la portée de ces allégations. La tension serait le résultat de rivalités personnelles et d'ambitions professionnelles non satisfaites de certains membres des services de renseignements. L'enquête en cours a pour but d'examiner le bien-fondé des accusations portées.

Jusqu'à présent, cependant, ajoute le département militaire fédéral, *« il a été établi qu'aucun fait ne permet d'inculper qui que ce soit »*.

Les responsables helvétiques précisent également qu'il serait prématuré de parler d'espionnage et que cette nouvelle affaire n'a aucun rapport avec le cas Jeanmaire. *« Tout au moins*, a déclaré le chef d'état-major général Hans Senn, *il s'agit d'irrégularités et d'incorrections dans l'accomplissement des tâches de renseignement »*. — J.-C. B.

Grèce

Un accord est conclu sur le statut des bases militaires

(Suite de la 1re page.)

Le nouvel arrangement est conclu en application de l' « accord-cadre » signé le 15 avril 1976 à Washington. Il traite des bases d'Hellenikon et de Nea-Makri, dans la région d'Athènes, de celles de Souda et Heraklion, en Crète. Le commandement et la gestion seront assurés par des officiers grecs. Dans les bases, *« sous un total et constant contrôle grec, des facilités seront données aux forces armées américaines afin de servir des buts défensifs communs »*. Le personnel sera grec dans la proportion d'au moins 50 %.

D'autre part, les informations recueillies par les installations spéciales seront exploitées en commun, sainsi que le système américain de télécommunications. Dans le domaine de la recherche et de l'exploitation des renseignements, la coopération sera pour un certain temps plutôt théorique, car les forces armées grecques ne disposent pas encore du personnel formé pour les équipements perfectionnés. *De toute* façon, les informations sont centralisées et traitées dans des centres électroniques aux Etats-Unis.

Les milieux gouvernementaux estiment que le nouvel accord répond pleinement aux intérêts supérieurs du pays : d'une part, les bases passent sous le contrôle et le commandement des Grecs ; d'autre part, elles renforcent le potentiel de la défense nationale. Enfin, une « aide défensive » de 700 millions de dollars est accordée à la Grèce.

En général, les milieux de la droite et d'une partie du centre acceptent, mais sans enthousiasme, un accord qu'ils savaient inéluctable. En revanche, la gauche *se mobilise et fait de la* souveraineté nationale son cheval de bataille. M. André Papandréou, président du parti social PASOK, accuse le gouvernement de sacrifier l'indépendance nationale aux intérêts militaires et économiques *américains* et *parle* de « deniers de Judas ». De son côté, le parti communiste de l'intérieur, ainsi que l'EDA, affirme que cet accord suscite des inquiétudes quant aux intentions des Etats-Unis. Enfin, le parti communiste de l'extérieur considère que l'accord prélude à une réintégration pure et simple de la Grèce dans l'appareil militaire de l'OTAN. Avec les autres partis de gauche, il réclame une convocation exceptionnelle du Parlement et préconise un référendum pour ou contre les bases et l'OTAN.

Vendredi soir, le parti communiste de l'extérieur organise une manifestation dans le centre d'Athènes afin de protester contre les bases américaines et la participation des forces armées grecques aux prochaines manœuvres de l'OTAN dans cette région (1).

La mobilisation de la gauche contre les bases américaines peut remettre plus ou moins en cause un consensus politique qui, jusqu'à présent, a préservé ce pays de trop vifs remous.

MARC MARCEAU.

(1) Pour la première fois depuis que, en septembre 1974, elle a retiré ses forces de l'organisation militaire du pacte atlantique, la Grèce a décidé de participer, en septembre prochain, aux manœuvres de l'OTAN en mer Egée.

Union soviétique

A Moscou

LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS FONT LA GRÈVE DES LOYERS

(De notre correspondant.)

Moscou. — « Avez-vous payé votre loyer ? » *Les conversations mondaines de la colonie occidentale à Moscou ont pris dernièrement une tournure bassement matérielle. Diplomates, hommes d'affaires et journalistes, pour une fois du même côté de la barricade, attendent avec curiosité les résultats de la première grève des loyers dans l'histoire du pays.*

A l'origine : la décision unilatérale de l'U.P.D.K. (direction des services pour le corps diplomatique), le 1er avril dernier, de relever les loyers des étrangers de 100 % en moyenne. Peu habitués, dans un pays qui se targue d'être le paradis de la stabilité des prix, à un tel traitement, les résidents étrangers ont décidé d'ignorer cette décision. Le doyen du corps diplomatique a effectué une démarche officielle auprès des autorités. Jusqu'à présent sans résultat.

Dans la mesure où, dans la capitale soviétique, les étrangers sont obligés de résider dans des bâtiments appartenant à l'U.P.D.K., l'issue de cette grève des loyers paraît incertaine. On voit mal, en effet, quelles mesures de rétorsion pourraient prendre les gouvernements occidentaux. Tout le monde ne peut pas faire comme ce diplomate africain qui, lorsqu'on lui coupait l'eau chaude (en moyenne quatre à cinq semaines par an), demandait à son gouvernement de couper l'électricité à l'ambassade soviétique dans son pays. Recette infaillible : on lui rétablissait l'eau chaude dans les quarante-huit heures.

(Intérim.)

Grande-Bretagne

LE PARTI LIBÉRAL RENOUVELLE SOUS CONDITION SON APPUI AU GOUVERNEMENT

De notre correspondant

Londres. — Les Communes suspendent leurs travaux ce vendredi 29 juillet pour trois mois et M. Callaghan, en dépit de tous les problèmes qui l'accablent peut envisager les vacances parlementaires avec une relative tranquillité : le parti libéral continuera, sous certaines conditions, à l'appuyer au Parlement.

Le leader libéral, M. Steel, est également satisfait parce que sa stratégie, fondée sur ce qu'on appelle ici *« le pacte Lib-Lab »*, a été approuvée par la majorité de ses collègues, même si quelques membres de son groupe se demandent s'il est utile de continuer à soutenir un gouvernement dont l'impopularité est manifeste. M. Steel et la majorité du groupe libéral aux Communes espèrent néanmoins convaincre l'électorat que le *« pacte Lib-Lab »* donne au gouvernement travailliste une couleur beaucoup plus raisonnable et modérée. Le seul problème est de savoir si des élections dés l'automne seraient pour les libéraux plus catastrophiques que l'an prochain.

Les libéraux se réservent le droit de rompre l'alliance si le gouvernement ne parvient pas à limiter les hausses de salaires à 10 %. Mais les syndicats seront-ils de cet avis ?

Jeudi 28 juillet, la Confédération patronale (C.B.I.) a suggéré, dans un rapport, qu'elle s'attendait, pour l'année à venir, à une hausse des salaires d'au moins 15 %.

Les autres concessions obtenues par les libéraux n'ont rien de nouveau. Il s'agit de prendre des *mesures contre le chômage*, d'envisager un système de participation dans l'industrie, de mettre l'accent sur les impôts touchant la consommation plutôt que les revenus, de favoriser la régionalisation en Ecosse et au Pays de Galles, *comme mettre en vigueur* le projet d'élections directes au Parlement européen. Toutes ces exigences vont dans le sens de l'action envisagée par le gouvernement : il reste donc à voir si, durant les prochains mois, *celui-ci parviendra à contenir* suffisamment les revendications ouvrières pour que M. Steel et ses collègues ne préfèrent pas abandonner le navire travailliste.

JEAN WETZ.

DIPLOMATIE

APRÈS LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

Les ressources de l'Antarctique feront-elles partie du « patrimoine commun de l'humanité » ?

M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a dressé, mercredi 27 juillet à Paris, le bilan de la sixième session de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer. Cette session s'est achevée à New-York le 15 juillet (« le Monde » daté 17-18 juillet), mais le « texte de négociation composite officieux », préparé sous la quadruple responsabilité du président de la conférence et des présidents des trois commissions, n'a été distribué que le 20 juillet. M. Cavaillé a souligné qu'il fallait distinguer deux parties bien distinctes dans le texte composite ; d'une part, tout ce qui n'a pas de rapport avec l'exploitation des grands fonds marins ; de l'autre, tout ce qui concerne cette exploitation.

Pour M. Cavaillé, le bilan de *la première partie peut être considéré* comme positif. Les articles ayant trait aux eaux territoriales et aux zones économiques exclusives (dont la spécificité est cette fois stipulée) reflètent l'évolution capitale grâce à laquelle le droit maritime s'est fondamentalement transformé depuis quelques années dans les faits, bien que toute discrimination envers les territoires considérés comme non-indépendants par l'ONU n'ait pas encore disparu. Le passage dans les détroits, le statut du plateau continental, semblent devoir préserver la liberté de manœuvre des Etats maritimes. De même, les problèmes liés à la recherche scientifique et à la pollution dans la limite des 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) paraissent ne plus devoir soulever de difficultés majeures.

En revanche, le bilan est négatif pour ce qui concerne l'exploitation des grands fonds marins. Le texte composite se situe très en deçà des projets élaborés par le végien du droit de la mer, M. Evensen. Déjà, les versions successives du compromis Evensen faisaient une très large part aux exigences des « 77 » (les cent dix pays en voie de développement qui ont le nombre pour eux). Mais le texte composite va encore beaucoup plus loin. Au point que le chef de la délégation américaine à la conférence, M. Elliot L. Richardson, *a tenu à publier*, dès le 20 juillet, une mise au point très sévère, dans laquelle il annonce que, ce texte étant « *fondamentalement inacceptable* », il recommandera à son gouvernement de réviser ses positions sur le fond et les formes de procédure de la conférence.

Le texte composite, élaboré dans un secret total, ne donne plus aucune garantie d'accès aux Etats ou aux consortiums privés. Les charges financières fort lourdes seraient entièrement à la charge de ceux-ci, selon le bon plaisir de l' « Autorité » (l'organisme international chargé de la gestion des fonds marins et où les « 77 » auraient forcément la majorité), mais les investisements ne seraient pas réellement garantis. Selon M. Richardson, l' « Autorité » aurait tout pouvoir de réglementer la recherche scientifique. En fait, de telles dispositions ne pourraient que paralyser l'exploitation des grands fonds marins et elles ne protégeraient en rien les intérêts légitimes de la minorité constituée par les pays industrialisés.

Seule consolation pour la France, la notion *« antimonopole »*, destinée à empêcher un monopole de fait des Etats-Unis, et demandée avec beaucoup d'insistance par notre délégation, figure dans le texte composite.

L'attitude du Congrès

Le teneur du texte composite risque d'accélérer l'adoption, par le Congrès américain, d'une législation unilatérale sur l'exploitation des grands fonds marins et même peut-être de mettre fin aux longues négociations de la troisième conférence du droit de la mer. Que feraient alors la France et les pays industrialisés (Canada, Japon, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Grande-Bretagne), qui s'intéressent de près aux ressources minérales des grands fonds marins ? Prendraient-ils alors, eux aussi, des mesures unilatérales similaires à la législation américaine ? Cette éventualité, pour M. Cavaillé, ne peut être écartée.

Cependant, de telles décisions pourraient finalement avoir un effet *salutaire. Elles pourraient* débloquer la situation et accélérer la conclusion d'une convention globale sur le droit de la mer. C'est ce que pense M. Leigh S. Ratiner, qui a fait partie de l'administration américaine des *« mines »* de l'Océan et de la délégation américaine à la conférence sur le droit de la mer, mais qui travaille maintenant dans une firme privée de conseil juridique de Washington et est conseiller du département d'Etat pour le droit de la mer. M. Ratiner a exprimé cette opinion — avec beaucoup d'énergie — lors d'un séminaire sur l'Antarctique, organisé le 25 juillet à Londres par Earthscan (1).

De nombreux pays en voie de développement pensent en effet que les ressources vivantes et minérales de l'Antarctique, comme les minéraux des grands fonds marins, font partie du *« patrimoine commun de l'humanité »*. Or, depuis la signature (en 1959) et l'entrée en vigueur (en 1961) du *traité de l'Antarctique, toute* la zone située au sud du 60e parallèle sud, est « gérée » par les douze signataires du traité (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande et U.R.S.S.). Ce « club » n'est pas réellement fermé : tous les pays qui veulent — et peuvent — envoyer des expéditions ou installer des bases dans l'Antarctique peuvent y adhérer, mais jusqu'à présent, avec un statut assez comparable à celui d'un observateur. A ce jour, seule la Pologne a demandé à devenir membre à part entière du traité et les « Douze » en discutent cette semaine à Londres.

Depuis seize ans, le traité remplit parfaitement son rôle. *Mais*, jusqu'à présent, l'Antarctique était voué exclusivement à la recherche scientifique la plus fructueuse. Or, les eaux antarctiques sont riches, en particulier de krill, un petit crustacé de *3 ou 4 centimètres de long* ; en outre, les très rares terres libres de glace du continent contiennent notamment du charbon, du fer, peut-être de l'uranium, et il est raisonnable de penser que les bassins sédimentaires de l'océan antarctique renferment des hydrocarbures.

Les conditions climatiques extraordinairement dures, l'éloignement des grandes régions consommatrices tout concourt à rendre l'éventuelle exploitation des ressources antarctiques très difficile et très coûteuse. Selon le docteur Finn Sollie, directeur de la fondation Nansen (Norvège), qui participait, lui aussi, au séminaire d'Earthscan, les ressources vivantes et minérales de l'Antarctique ne seraient donc pour très longtemps que marginales.

Depuis qu'il est question de l'exploitation de l'Antarctique — *non* prévue par le traité, — les Douze n'ont manifestement aucune envie de voir cette zone soumise aux caprices des groupes de pression des Nations unies. Le traité est un exemple unique et réussi de coopération, d'entente (toute la zone est démilitarisée, « dénucléarisée », toutes les revendications territoriales sont « gelées ») et d'entraide. Le texte composite, issu de la sixième session de la conférence du droit de la mer, ne fera très probablement que les confirmer dans leur opinion de réserver la gestion de l'Antarctique à ceux qui y travaillent.

YVONNE REBEYROL.

(1) Earthscan est une organisation indépendante mais subventionnée par le programme des Nations unies pour l'environnement, dont la tâche est d'informer les médias sur les problèmes globaux d'environnement.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE PARQUET DE HAMBOURG vient d'ouvrir une enquête contre M. Heinrich Boell, prix Nobel de littérature, pour des propos tenus par ce dernier à l'égard d'un tribunal de Cologne.

L'auteur de *la Grimace*, réputé pour son engagement politique, avait sévèrement critiqué dans l'hebdomadaire *Stern* la condamnation à sept mois de prison par ce tribunal de cinq membres du parti communiste-maoïste (K.P.D.) ouest-allemand pour avoir perturbé une réunion du parti d'extrême *droite N.P.D. (néonazi)*. M. Boell avait notamment estimé que les cinq membres du K.P.D. avaient été condamnés plus en raison de leur appartenance politique que pour les coups et blessures qu'on leur reprochait et qui n'ont jamais pu être prouvés. — *(A.F.P.)*

Argentine

● DE NOMBREUSES ENTREPRISES publiques seront rendues au secteur privé dans un délai de six mois, a décidé, le 28 juillet, le gouvernement militaire. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. WALDHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU, se rendra finalement en Chine début août. Il aurait dû partir pour Pékin lundi 25 juillet mais a été contraint de reporter son voyage pour aller en Autriche au chevet de sa fille, blessée dans un accident de la route. — *(Reuter.)*

États-Unis

● M. MARSHALL SHULMAN a été nommé conseiller spécial pour les affaires soviétiques auprès du secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. M. Shulman, professeur de sciences politiques, a enseigné à l'Institut russe de l'université Colombia. Il aura rang d'ambassadeur. — *(U.P.I.)*

Guatemala

● LE PRESIDENT DU GUATEMALA a reçu M. Ted Rowlands mercredi 27 juillet à Ciudad-Guatemala. Les conversations de M. Kjell Laugerud et du secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères ont porté sur l'avenir du territoire britannique de Belize, qui doit accéder prochainement à l'indépendance, mais sur lequel le Guatemala formule des *revendications. Une certaine* tension est actuellement perceptible à la frontière des deux pays et des renforts militaires ont récemment été envoyés de Londres. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Hongrie

● M. JANOS KADAR, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, est reparti pour son pays, mercredi 27 juillet, après avoir rencontré M. Brejnev la veille, en Crimée, où il était arrivé lundi. — *(Reuter.)*

Namibie

● M. SAM NUJOMA, président de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), a accepté de se rendre à New-York, le 8 août, pour y rencontrer les représentants des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-on appris jeudi 28 juillet à New-York. — (A.F.P.).

Portugal

● LE VICE-AMIRAL ROSA COUTINHO, ancien membre de la junte de salut national formée après le 25 avril 1974 et ancien membre du Conseil de la révolution, a comparu, le mardi 26 juillet, devant le conseil supérieur de discipline de la marine. Il est reproché à celui qui avait été surnommé *« l'amiral rouge »* d'avoir fait procéder à des arrestations illégales et d'avoir pris des mesures attentant à la liberté ou aux biens des personnes. — *(A.F.P.)*

● DES POURSUITES VONT *ETRE ENTAMEES contre* l'amiral Pinheiro de Azevedo. L'ancien premier ministre avait publié, le 28 juillet, une lettre ouverte attaquant le président de la République. L'amiral reprochait notamment au général Eanes d'avoir refusé de participer, *« pour des raisons d'éthique militaire »*, au coup d'Etat du 25 avril 1974 contre le régime fasciste.

Tchécoslovaquie

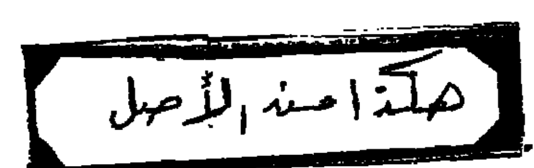
● M. ALOIS NEUMAN, président d'honneur du parti socialiste tchécoslovaque et ancien ministre de la justice (de 1960 à 1968), est mort à Prague mercredi *27 juillet*, à l'âge de soixante-seize ans, des suites d'une longue maladie. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● UN PROCES DE VINGT ETUDIANTS s'est ouvert à Montevideo mercredi 27 juillet, devant un tribunal militaire. Les étudiants sont accusés d'avoir *fomenté* une conspiration favorable au mouvement des Tupamaros. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● L'ANCIEN COLONEL MAMPA SALAMAY, qui commandait les forces terrestres, lors du déclenchement du conflit du Shaba (ex-Katanga), va être jugé par un tribunal militaire sous l'inculpation de « trahison ». — *(U.P.I.)*



POLITIQUE

L'actualisation du programme commun va continuer jusqu'à la mi-septembre

Le groupe de travail chargé, le 17 mai, par les dirigeants du P.S., du P.C.F. et du M.R.G., de l'actualisation du programme commun de gouvernement de la gauche, a mis fin à ses travaux vendredi 29 juillet, à 1 h. 30, au terme de sa quinzième réunion. La rencontre des dirigeants des trois formations, qui doit achever la mise à jour du programme, est fixée à la mi-septembre.

D'ici là, les responsables du comité de liaison des partis de gauche, qui sont aussi les chefs des trois délégations au groupe d'actualisation — MM. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., Charles Fiterman, membre du bureau politique du P.C.F., et François Loncle, membre du secrétariat national du M.R.G., — se concerteront pour préparer cette réunion « au sommet ».

Communistes, socialistes et radicaux de gauche ne sont pas parvenus à s'entendre sur les points suivants : champ des nationalisations, gestion des entreprises publiques, impôt sur le capital des grandes entreprises, calendrier des mesures sociales, réduction de l'éventail des salaires, modalités d'intégration de l'enseignement privé, rôle des offices fonciers, maîtrise des sols urbains et application du scrutin proportionnel à toutes les élections.

Ils ont dégagé des « bases générales d'accord » sur la défense nationale : en attendant le désarmement général, en vue duquel la France prendra des initiatives, la force de dissuasion nucléaire serait maintenue « en état ». La politique de défense d'un éventuel gouvernement de gauche exclurait toute référence à la stratégie « tous azimuts », les alliances actuelles étant maintenues.

A Antenne 2, M. Georges Marchais s'est prononcé contre l'idée d'un référendum, que M. Mitterrand avait lancée, mardi 26 juillet. Il a tenu à rappeler que, pour le P.C.F., l'existence d'une force nucléaire indépendante n'est pas contradictoire avec l'adhésion à l'alliance atlantique. Toutefois, le secrétaire général du P.C.F. a insisté sur le fait qu'il est exclu de conclure l'actualisation du programme commun sans régler définitivement l'avenir de la défense française.

M. Marchais : la France ne peut pas être désarmée

Interrogé jeudi soir 28 juillet par Antenne 2, le secrétaire général du P.C.F., M. Georges Marchais, a indiqué que, selon lui, « *on ne peut pas s'en remettre à un référendum pour résoudre le problème de la défense* ». Cette procédure est « *anticonstitutionnelle*, a-t-il dit, *mais cela n'est pas mon argument essentiel. Ce problème doit être résolu dans le programme commun de la gauche, et il est exclu de conclure l'actualisation sans conclure ce problème-là* ».

Le secrétaire général du P.C.F. a rappelé la position de son parti et précisé qu'il demeurait opposé à l'armement atomique. « *Nous avons été les seuls à mener campagne pour l'appel de Stockholm* » (1) contre l'arme nucléaire, alors que « *les socialistes et leurs alliés de droite de l'époque* » avaient voté pour ce type d'armement (2).

« *Le P.C.F. est le parti de la paix, le parti du désarmement, de la coexistence pacifique*, a affirmé M. Marchais, *mais la France ne peut pas être désarmée. Or il se trouve qu'aujourd'hui, dans l'état actuel des choses, et en raison de la politique menée par le pouvoir, la force de frappe atomique reste la seule force de dissuasion valable.*

» *C'est pourquoi nous estimons qu'il faut maintenir la force de frappe atomique, en attendant d'avoir atteint, avec tous les autres pays, la politique de désarmement pour laquelle nous luttons. J'ajoute que le parti communiste est résolument opposé à toute nouvelle communauté européenne de défense. Nous sommes opposés à ce que soit donnée aux Allemands l'arme atomique. Ce serait une politique criminelle à l'égard de la France, à l'égard de l'Europe et à l'égard du monde entier.*

» *La force de frappe française ne doit pas être intégrée. Elle doit être absolument indépendante. Et cela n'est nullement contradictoire avec le fait que la France reste membre de l'alliance atlantique* », a conclu M. Marchais qui estime, toutefois qu' « *à terme la France doit avoir comme objectif d'aller vers la liquidation des blocs militaires.* »

A propos des autres points en discussion entre les trois formations de la gauche, M. Marchais a rappelé que le P.C.F. demandaint la nationalisation de la sidérurgie et de Peugeot-Citroën.

(1) L'appel international de Stockholm, lancé en 1950 sur l'initiative du Mouvement pour la paix et fortement appuyé par l'U.R.S.S., exigeait l'interdiction absolue de l'arme atomique et considérait que le premier pays à utiliser cet armement devrait être traité « comme un criminel de guerre ».

(2) Dans son livre posthume « l'Aventure atomique française », le général Ailleret, le chef d'état-major des armées disparu le 9 mars 1968 dans un accident d'avion à la Réunion, précise que, le 26 décembre 1954, « le président du conseil (M. Pierre Mendès France, radical), s'était décidé (après une réunion avec des ministres intéressés et des autorités compétentes) à promouvoir un programme d'études d'armes atomiques et, en effet, il demanda au ministre de la défense nationale (M. Emmanuel Temple, indépendant) d'en définir les modalités ».

M. François Mitterrand (U.D.S.R.) était alors ministre de l'intérieur (18 juin 1954-6 février 1955). A la réunion du 26 décembre 1954 figuraient, notamment, MM. Pierre Guillaumat, Francis Perrin, Jules Moch et Edgar Faure.

« Le 30 novembre 1956, précise encore le général Ailleret, le ministre des armées et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé des questions atomiques, respectivement MM. Bourgès-Maunoury (radical) et Georges Guille (S.F.I.O.), qui appartenaient au gouvernement de M. Guy Mollet, signent un protocole qui définit un programme de cinq ans portant sur les années 1957 à 1961. En vertu de ce protocole, le commissariat à l'énergie atomique prend à sa charge l'exécution des études préparatoires aux explosions atomiques expérimentales. (...) Le 5 décembre 1956, il est institué un comité des applications militaires de l'énergie atomique, présidé par le chef d'état-major général des forces armées, le général Ely, et chargé de préparer les programmes d'études et de réalisations nucléaires. » M. François Mitterrand (U.D.S.R.) était alors ministre d'Etat, garde des sceaux (1er février 1956-12 juin 1957).

Pour examiner les problèmes de l'emploi

LE PREMIER MINISTRE SE RENDRA EN PROVINCE AU MOIS D'AOUT

Ainsi qu'il l'avait annoncé, M. Raymond Barre fera au cours du mois d'août une série de brèves visites en province pour examiner personnellement les conditions dans lesquelles sont appliquées les mesures arrêtées par le gouvernement, notamment en faveur des jeunes, pour lutter contre le chômage.

Le premier ministre doit se rendre le vendredi 5 août à Quimper (Finistère), puis, successivement, à Montpellier (Hérault), Colmar (Haut-Rhin)) Charleville-Mézières (Ardennes) et Toulouse (Haute-Garonne).

Dans chacune de ces villes, le chef du gouvernement étudiera les problèmes locaux de l'emploi « *avec les responsables de l'administration et les représentants des organismes et professions directement concernés* » précise-t-on à l'hôtel Matignon.

Le « groupe des quinze » : un « bilan positif »

Quinze réunions du « groupe des quinze », du 31 mai au 29 juillet, ont permis de mettre à jour le programme commun sur l'emploi, la santé, le cadre de vie, l'école, la promotion de la femme, la famille, la politique économique, les libertés et la politique extérieure. Les délégués des trois formations ont donc pu dresser un « *bilan positif* » de leurs travaux, tout en constatant que des divergences subsistent sur plusieurs questions importantes.

Le parti socialiste s'en tient, sur les nationalisations, aux positions qu'il a toujours affirmées et qu'a confirmées, samedi dernier, son comité directeur. Il n'estime pas nécessaire d'accroître le nombre de nationalisations prévues en 1972, étant entendu que la transformation de la dette des groupes sidérurgiques en participation de l'Etat assurerait à celui-ci le contrôle de l'activité de ces groupes. Le parti communiste est attaché à la nationalisation de Peugeot-Citroen et Alsthom, deux mesures sur lesquelles un accord avait paru possible.

La délégation communiste a rendu publique, dans la nuit de jeudi à vendredi, une déclaration dans laquelle elle « *constate que, après une période difficile, marquée tout à la fois par la lenteur à démarrer les travaux et par les pressions tendant à les terminer dans la hâte, une discussion sérieuse et approfondie a pu se développer* ».

La délégation se félicite des positions communes qui ont pu être dégagées, mais constate qu'il « *reste encore à faire pour créer toutes les conditions d'un bon accord, car il est évident qu'un tel accord suppose que soient définies des solutions communes satisfaisantes sur toutes ces questions, sans en laisser aucune de côté. C'est, en effet, ainsi, et seulement ainsi, que les partis de gauche apporteront aux Français les réponses claires et mobilisatrices qu'ils attendent. Ils feront du programme commun l'instrument de la victoire* ».

Du côté socialiste, on estime que les discussions qui ont eu lieu jusqu'à présent ont préservé les grands équilibres économiques prévus par le programme de 1972. On s'attend à un accord sur le calendrier d'application des mesures prévues, mais la question des modalités, c'est-à-dire les règles de fonctionnement du gouvernement, semble moins facile à trancher. Des bases d'accord ont cependant été dégagées, là aussi : délibération collective, solidarité et unité gouvernementale, égalité des partis en droits et en devoirs, maintien du rôle dirigeant du premier ministre. Les propositions communistes allaient dans le sens d'une recherche plus fréquente de l'unanimité.

Les responsables du comité de liaison des partis de gauche vont avoir, au cours du mois d'août et dans la première quinzaine de septembre, des contacts politiques, l'aspect technique des questions en suspens ayant été suffisamment développé au cours des réunions du « groupe des quinze ». Il incombera à MM. Bérégovoy, Fiterman et Loncle de dégager des options entre lesquelles les dirigeants des trois partis pourront trancher, sur les nationalisations comme sur la défense, qui restent les deux principaux points de divergence.

M. JACQUES CHIRAC : plus on ouvre de voies, plus on a de chances d'arriver.

Dans la *Lettre des compagnons* du mois de juillet, M. Jacques Chirac souhaite « *de bonnes vacances* » aux militants du R.P.R., à l'intention desquels il fait également le point des négociations électorales en cours avec les autres formations de la majorité.

Le président du R.P.R. rappelle sa préférence pour la multiplicité des candidatures de la majorité au premier tour des élections législatives, et il écrit :

« *Cette diversité nécessaire a une conséquence : pas de programme unique pour les candidats. Il serait absurde que des formations représentant des courants de pensée diversifiés présentent sur tous les sujets exactement les mêmes solutions.*

» *Vous me direz : socialistes, communistes, radicaux de gauche le font bien. D'abord cela n'est pas vrai. Chacun d'entre eux « vend » le programme commun à sa façon pour la simple raison qu'ils s'en font une idée sinon contradictoire du moins controversée. Quand ils parlent programme commun, ils pensent tous bureaucratie mais pas à la même. Ensuite, ils se rejoignent sur les moyens.*

» *Mais quand les formations de la majorité parlent de société, elles pensent bien à la même et ne divergent que sur les voies de sa réalisation. Plus on ouvre de voies, plus on a de chances d'arriver.* »

LE P.C.F. REVENDIQUE CENT DOUZE MILLE ADHÉRENTS NOUVEAUX DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

L'Humanité du mercredi 27 juillet a publié une interview de M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du parti communiste, chargé de l'organisation, qui affirme que cent douze mille personnes ont adhéré au P.C.F. depuis le début de l'année.

« *C'est un événement politique de grandeur nationale*, déclare M. Laurent. *Prenons les chiffres de l'an passé : à la même époque, nous en étions à soixante et onze mille adhésions. Il avait fallu attendre le mois de décembre pour arriver aux cent huit mille, ce qui constituait déjà un record jamais égalé depuis trente ans* »

M. Laurent ajoute : « *Par rapport à juillet 1976, et alors que nombre de nouveaux communistes n'ont pas encore reçu leur carte, nous comptons aujourd'hui soixante dix mille adhérents de plus. Nous irons donc, certainement d'ici à la fin de l'année, bien au-delà des six cent mille communistes. Ainsi, il va nous falloir à nouveau rehausser nos ambitions. Car, désormais, le parti d'un million d'adhérents dont nous parlions il y a seulement quelques mois, en considérant qu'il ne s'agissait que d'un ordre de grandeur, devient un objectif à moyen terme.* »

M. Laurent indique enfin que la campagne de recrutement lancée par le bureau politique du P.C.F. au début du mois de juillet se poursuivra au mois d'août.

● *Cent trois mille jeunes communistes :* M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.), a annoncé récemment que son organisation comptait aujourd'hui cent trois mille adhérents. Au cours de son congrès extraordinaire de décembre 1976, le M.J.C.F. s'était fixé pour objectif d'atteindre cent quarante quatre mille militants en août 1977 (*le Monde* du 14 décembre 1976).

La majorité et l'opposition pourraient parvenir à un accord au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux

De notre correspondant

Bordeaux. — La crise de la communauté urbaine de Bordeaux va sans doute être bientôt dénouée.

En effet, après l'appel lancé le 22 juillet par le candidat socialiste à la présidence de la communauté urbaine, M. Michel Sainte-Marie, député-maire de Mérignac, pour « *une bonne coopération intercommunale entre les vingt-sept communes* », le conseil municipal de Bordeaux a décidé, mercredi soir, de négocier avec l'union de la gauche, mais à condition d'avoir des garanties absolues.

La crise avait débuté le 13 mai, lorsque M. Jacques Chaban-Delmas mit fin à ses fonctions de président. C'était la conséquence des résultats des élections municipales de mars. L'union de la gauche étant devenue alors majoritaire dans la CUB (dix-neuf municipalités sur vingt-sept). Mais aucun accord ne put être réalisé entre la ville de Bordeaux et l'union de la gauche. Bordeaux ne désigna pas ses délégués et le système fut bloqué (*le Monde* daté 15-16 mai). La loi Foyer, promulguée le 22 juillet après le rejet du recours présenté par la gauche devant le Conseil constitutionnel, mit un terme aux hésitations. La ville de Bordeaux avait alors la possibilité de se retirer de la communauté urbaine dont c'était l'arrêt de mort. Il fallait prendre une décision.

Mercredi, en fin d'après-midi, le conseil municipal de Bordeaux s'est réuni et a décidé de rechercher un accord amiable avec les représentants de l'union de la gauche. C'est ce qu'a annoncé, au terme de ce conseil, M. Chaban-Delmas, dans une conférence de presse au cours de laquelle il a déclaré que le conseil municipal de Bordeaux avait accepté, en accord avec les sept autres municipalités qui ne sont pas de gauche, d'envoyer trois représentants à une réunion organisée par le préfet de région pour tenter de définir les grands axes d'un accord entre les deux parties. Au cours de cette réunion, serait définie la nouvelle répartition des sièges et l'on procéderait à un inventaire des sujets en cause ainsi que « *des convergences et des divergences* ». Mais Bordeaux demandera aussi qu'une charte soit établie fixant les principes de la gestion communautaire et exigera que cette charte compose un clause garantissant son apipication. — J.-L. M.

M. Ribs (P.S.) : les rapatriés ne doivent pas se laisser éblouir par les promesses de M. Giscard d'Estaing

M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du parti socialiste chargé des problèmes des rapatriés, juge « *aussi hésitants qu'imprécis* » les propos récemment tenus par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat, devant les représentants des associations de rapatriés.

Commentant les orientations du gouvernement en ce domaine, il nous a déclaré :

« *M. Giscard d'Estaing, tel l'oracle, a parlé à Carpentras. Il a promis* « une loi d'indemnisation complétant de façon équitable la contribution décidée en 1970 », *formule spécialement prudente. Les seules précisions apportées dans son discours sont que le versement devra être étalé dans le temps (ce qui ne surprendra guère des gens qui attendent depuis 1962), qu'une priorité sera donnée aux personnes âgées (mais elle existe déjà) et, enfin, que les rapatriés seront payés avec des titres, représentant leurs créances (ce qui n'éclaire guère, sauf sur la certitude qu'ils ne recevront même pas d'espèces comme aujourd'hui). Tout cela représente peu de chose* » (*le Monde* daté 10-11 juillet)

M. Ribs relève encore que « *la seule indication concernant le délai dans lequel cette loi serait proposée au Parlement n'a pas été donnée dans le discours officiel du président mais, très curieusement, sous forme de confidences à la presse, ce qui n'est sûrement pas le fait du hasard et ne peut qu'inquiéter. On apprend ainsi*, souligne-t-il, *que cette nouvelle loi serait présentée au Parlement à l'automne.* » « *La question que l'on pourrait poser à celui qui fut ministre des finances dans le gouvernement Chaban-Delmas en 1970, et défendit avec tant d'acharnement, contre les intérêts des rapatriés, cette loi-croupion du 15 juillet 1970*, ajoute le rapporteur du P.S., *est la suivante : pourquoi si tard et pourquoi ce qui était présenté comme impossible en 1970, où la conjoncture économique était cependant notoirement meilleure qu'aujourd'hui, serait devenu maintenant miraculeusement réalisable ?* »

M. Ribs donne cette réponse : « *Les échéances électorales de 1978 approchent, et les sphères de la majorité ont été inquiétées par le vote des rapatriés aux municipales, ceux-ci ayant commencé de reconnaître leurs vrais amis.* »

Le rapporteur socialiste souhaite que les associations de rapatriés ne se laissent pas « *éblouir par le miroir aux alouettes des promesses de M. Giscard d'Estaing* ». Il doute également de la sincérité des différentes formations de la majorité à l'égard des rapatriés et particulièrement de celle du R.P.R. dont la proposition de loi est à ses yeux « *une coquille vide* ». Il souligne notamment que le fait de fixer par décret l'indexation et les conditions de négociation des titres promis aux rapatriés dans ce texte donnerait à ses auteurs la possibilité de « *priver ces titres de toute valeur réelle sans aucun contrôle du Parlement* ».

En conclusion, M. Jacques Ribs affirme que « *la gauche unie saura se montrer, elle, cohérente avec son attitude passée et lutter pour amener le Parlement à donner un contenu réel à l'enveloppe vide qui est aujourd'hui présentée aux rapatriés par M. Giscard d'Estaing* ».

PROTESTATION APRÈS L'ENTREVUE ACCORDÉE PAR LE MAIRE DE PARIS A M. MOHSEN

Le Comité de restructuration du vote des communautés juives de France (*) a adressé, jeudi 28 juillet, à M. Jacques Chirac un télégramme dans lequel il proteste contre l'entrevue accordée, le 18 juillet, par le maire de Paris à M. Zouheir Mohsen, chef de la Saïka, organisation palestinienne pro-syrienne (*le Monde* du 23 juillet). Cette protestation est ainsi rédigée : « *Avoir reçu le leader des assassins de la Saïka relève de l'inconscience ou de la pure provocation envers vos sympathisants juifs. Nous exigeons une mise au point.* »

Le secrétaire général du comité, M. Robert Covo, ajoute : « *Cette mise au point n'étant pas intervenue, le comité se réserve de revoir ses relations avec le R.P.R. à la lumière de cet incident.* »

La mairie de Paris n'a publié aucun commentaire officiel. Toutefois, dans l'entourage du maire, on présente quatre observations :

— C'est à la demande de l'ambassadeur de Syrie auprès de l'UNESCO que M. Jacques Chirac a reçu M. Mohsen. Il s'agissait d'un entretien privé dont la durée n'a pas excédé vingt minutes.

— Ce rendez-vous ayant pu susciter un certain émoi à l'ambassade d'Israël, le maire de Paris a, le même jour, reçu à sa propre demande l'ambassadeur Mordekhaï Gazit.

— La venue du leader palestinien à l'Hôtel de Ville n'a suscité aucune réaction, ni de la part de l'ambassade d'Israël ni de celle des plus importantes associations juives de France.

— En tant que maire de Paris, M. Jacques Chirac s'est fixé une règle : ne pas faire entrer des considérations de politique extérieure dans les audiences qu'il accorde à des hôtes étrangers.

(*) 36, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

● La « *Lettre de la Nation* », organe du R.P.R., interrompt, comme chaque année à pareille époque, sa publication. Son prochain numéro portera la date du 29 août.

LA CONTROVERSE SUR LA POLITIQUE

Le site de Malville est isolé par un important service d'ordre

De notre correspondant régional

Lyon. — Malgré l'interdiction annoncée jeudi 28 juillet par M. René Jannin, le préfet de l'Isère, de la manifestation prévue samedi et dimanche à Creys-Malville, près du site du surrégénérateur Super-Phénix, les organisateurs ont maintenu leurs mots d'ordre. « *Cela ne change rien* », a déclaré l'un d'eux au cours d'une conférence de presse réunie à Morestel, à 5 kilomètres de Malville.

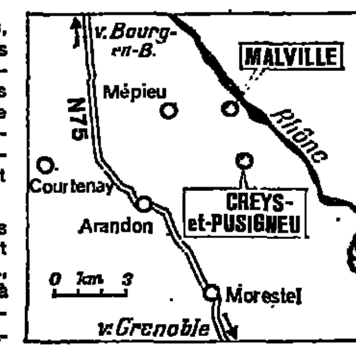
Les manifestants antinucléaires, sympathisants de groupes écologistes et d'extrême gauche, se rassembleront dans quatre villages voisins avant de marcher sur la centrale nucléaire en construction. Les organisateurs ont mis au point une tactique que, disent-ils, ils ne veulent pas encore divulguer.

Si les principaux partis politiques de l'opposition (le P.S. et le P.C.) et les principaux syndicats (C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N.) ont demandé à leurs adhérents de ne pas se joindre aux manifestants, des organisations d'extrême gauche ont maintenu ou rappelé leurs mots d'ordre de solidarité avec les antinucléaires.

L'arrêté publié par le préfet de l'Isère précise que « *la manifestation sur la voie publique organisée par les comités constitués contre la centrale nucléaire de Creys-Malville, les 30 et 31 juillet, sur le territoire des communes de Creys-Pusignieu et de Mépieu ainsi que sur les parties situées à l'est de la R.N. 75 du territoire des communes de Courtenay et d'Arandon, et sur les parties au sud des chemins départementaux n°s 140 et 16 du territoire de la commune de Bouvesse-Quirieu, est et demeure interdite* ».

En conséquence, le trafic de la R.N. 75 Grenoble-Bourg-en-Bresse-Genève sera dévié ; un pont sur le Rhône sera fermé ; dans cinq communes seules pourront circuler les voitures des habitants ; le camping « sauvage » est interdit pendant une semaine dans la région.

Toutefois, les rassemblements de manifestants — que ce soit ceux qui auront répondu à l'appel des comités Malville ou ceux qui désireront participer aux réunions organisées par le parti socialiste, à Courtenay, ou par la C.F.D.T. à Morestel, — seront « *tolérés* », dès lors qu'ils auront lieu à l'ouest de la R.N. 75. « Il ne s'agit pas de ma part de faire de la provocation mais de mettre en place un système défensif pour qu'un bien national ne soit pas endommagé », a dit en substance M. Jannin.



Il semble qu'un important dispositif ait été mis en place. On parle — sans que cela soit confirmé officiellement — de trois mille hommes — C.R.S. et gendarmes mobiles — pour « cadenasser » le secteur interdit. Parmi eux, un escadron de gendarmes-parachutistes de Mont-de-Marsan.

Depuis le 26 juillet des contrôles systématiques ont été organisés aux carrefours proches du site nucléaire : les automobilistes sont invités à présenter leurs papiers et à justifier leurs déplacements. Des hélicoptères survolent de temps à autre les champs où des agriculteurs rentrent la moisson à la hâte. La protection rapprochée de la centrale en construction — au-dessus de laquelle des grues de 60 mètres de haut dressent leurs bras rouges et blancs — a été très sensiblement renforcée : grillage métallique surmonté de ronces artificielles, chevaux de frise électrifiés, surveillés en permanence depuis des miradors.

BERNARD ÉLIE.

Une bataille sur deux fronts

(Suite de la première page.)

Ce programme est, avant tout, destiné à réduire la dépendance énergétique du pays : il repose, d'une part, sur l'autonomie en matière d'enrichissement, concrétisée par Eurodif et Coredif ; d'autre part, sur le recours à la filière des surrégénérateurs, dont Super-Phénix *doit* être un prototype industriel. On estime, en effet, que les surrégénérateurs permettent d'obtenir, à partir de la même quantité de matière première, cinquante fois plus d'énergie que les réacteurs nucléaires « classiques ».

Le recours au « tout-nucléaire » implique un approvisionnement sûr en uranium, comme l'a récemment rappelé la signature d'un *contrat entre la France et la* République d'Afrique du Sud, qui en livrera 1 000 tonnes par an pendant dix ans à partir de 1980.

La politique française en matière d'énergie nucléaire contraint le gouvernement à faire face sur deux fronts.

A l'intérieur, il est attaqué de plus en plus, tant par les partis de gauche et les syndicats, dont certains dissimulent mal un certain *malaise*, que par le « mouvement écologique », dont la manifestation de Creys-Malville (Isère), dimanche 31 juillet, devrait permettre de mesurer l'influence. S'il n'est pas totalement exact que le programme nucléaire n'a jamais été discuté au Parlement, il n'en reste pas moins que l'enjeu représenté par Super-Phénix aurait gagné à être exposé plus clairement.

A l'extérieur, Paris fait figure de chef de file des opposants à la *politique américaine en matière* de non prolifération, qui a conduit M. Carter à différer — sans y renoncer pour le moment — le retraitement des combustibles irradiés, source de plutonium, et le recours aux surrégénérateurs. Il est vrai que, dans ce domaine, l'isolement de la France n'est pas si grand qu'il y paraît : beaucoup de pays en voie de développement ont des positions voisines. Bonn est très proche des conceptions françaises. Tokyo, quoique de façon plus réservée, n'est pas loin de penser de même. La C.E.E., qui, après l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'O.C.D.E., vient de se prononcer *en faveur des surrégénérateurs*, envisage une collaboration plus active entre ses membres dans le domaine du retraitement.

XAVIER WEEGER.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux *semaines ou plus*) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES PRISES DE POSITION

● M. PAUL ROCHAS, membre du comité central du P.C. et secrétaire fédéral de l'Isère, s'est félicité de la décision du P.S. de ne pas participer aux manifestations de Malville. Au cours d'une conférence de presse réunie le 27 juillet, il a critiqué aussi bien ceux « *qui veulent nous ramener au temps de la marine à voile et de la lampe à huile* » que le gouvernement, « *qui n'a pas organisé le débat démocratique nécessaire et a surtout agi de façon autoritaire* ».

● LA SECTION DEPARTEMENTALE DE LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE (FEN) de l'Isère indique que, « *dans l'immédiat, et à la veille d'échéances électorales décisives (...) et à l'heure où le moindre incident est exploité contre les forces vives de ce pays par celles de la réaction, elle ne juge pas opportun de participer ou d'appeler ses militants à participer aux manifestations de Malville* ».

● LE P.S.U. invite ses militants à « *participer massivement* » aux manifestations des 30 et 31 juillet. Dans un communiqué, le bureau national du parti souligne que ces manifestations, tout en devant être « *puissantes et efficaces, devront conserver leur caractère pacifique et unitaire* ».

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE et les comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.) ont renouvelé leurs appels à la manifestation.

Super-Phénix : une option raisonnable ou un pari industriel ?

« *Si l'énergie nucléaire devait être produite uniquement par des centrales à eau ordinaire, les réserves d'uranium aux prix actuellement pratiqués pourraient être épuisées à la fin du siècle* » : tel est, ainsi résumé en une phrase extraite d'une note d'information de l'ancien ministère de l'industrie et de la recherche, l'argument principal avancé par les pouvoirs publics pour justifier le lancement d'un vaste programme français de réacteurs nucléaires dits surrégénérateurs.

Après la réalisation, au cours des années 60, du surrégénérateur expérimental Rapsodie, et celle de la « centrale de démonstration » Phénix, qui a été *mise en fonctionnement* pour la première fois en 1973, ce programme est en passe de franchir une nouvelle étape avec la construction de Super-Phénix, « prototype industriel » de 1 200 MW. L'étape suivante devrait être, dans les années qui viennent, la construction d'autres réacteurs du même type, d'une puissance probablement voisine de 1 800 MW.

Les réacteurs surrégénérateurs permettent en effet d'utiliser la totalité des potentialités énergétiques de l'uranium par la conversion de l'uranium 238, non fissile, en plutonium 239 qui, lui, est fissile, donc susceptible de produire de l'énergie. Le combustible neuf de telles installations est un mélange d'uranium et de plutonium, et les surrégénérateurs ont la particularité de produire, à partir de l'uranium, plus de plutonium qu'ils n'en consomment. Au total, on calcule que, en partant de la même quantité d'uranium naturel, ils permettent d'obtenir cinquante fois plus d'énergie que les réacteurs « conventionnels ». Il apparaît donc, aux yeux des experts, que le recours à la filière des surrégénérateurs est *la seule voie « raisonnable » si l'on* veut tirer plus de profit, plus d'énergie, des ressources naturelles en uranium que des réserves de pétrole, dont chacun sait qu'elles seront bientôt *épuisées*.

En plus des problèmes touchant à la sûreté de tels réacteurs, qu'ils n'estiment pas résolus, les opposants aux surrégénérateurs et à Super-Phénix en particulier, soulèvent de nombreuses objections.

Les unes sont liées au développement général de l'énergie nucléaire : risques de prolifération des armements militaires ; risques pour l'environnement, pour les populations ; problèmes des déchets hautement radioactifs qu'il faudra stocker pour des périodes excédant l'échelle humaine ; pollution thermique liée à la conversion de la chaleur en électricité ; problème du démantèlement des centrales en fin de vie... D'un point de vue économique, ils font valoir que le nucléaire est un facteur de « centralisation » et qu'il est très cher, sinon en combustible — encore qu'il soit difficile de prédire l'évolution du prix de l'uranium — du moins en investissements. Ils récusent, pour une bonne part, l'argument d'indépendance énergétique avancé par les défenseurs du nucléaire, en soulignant que, bien *que possédant sur son sol environ* 3 % des réserves connues d'uranium, la France devra toujours en importer : faut-il substituer à la dépendance à l'égard des pays pétroliers une nouvelle dépendance envers des pays exportateurs d'uranium ?

Pour certains, l'opposition est nettement mesurée. C'est notamment le cas des principaux partis de gauche et des syndicats comme la C.F.D.T. qui s'opposent non au nucléaire mais au choix gouvernemental en faveur du « tout nucléaire » : un approvisionnement électrique dépendant aux trois quarts des centrales nucléaires ne risque-t-il pas de poser de graves problèmes ? On peut légitimement se demander ce qui se passerait si, à la suite de la découverte d'un défaut grave dans une centrale, il s'avérait que les exigences de sûreté imposent l'arrêt, pour vérification ou modification, de nombreuses centrales de même type : les organismes de sûreté auront-ils alors suffisamment de poids pour imposer aux pouvoirs publics la décision de « couper le courant » ?

Un prototype

Est-il raisonnable, en misant ainsi sur le « tout nucléaire » et sur Super-Phénix, de mettre tous ses œufs dans le même panier ? se demandent certains scientifiques, qui estiment qu'on veut aller trop vite. Le développement du programme des surrégénérateurs accapare, chaque année, près de 5 % du total des crédits publics de recherche en France. Au détriment, pensent ces scientifiques, des recherches sur les autres formes d'énergie, on bloque toute possibilité de diversification.

Bien des scientifiques estiment d'autre part que Super-Phénix représente à de nombreux égards un pari, et même une série de paris. Le premier, jugent-ils, est lié à la nouveauté et à l'originalité d'un tel type de réacteurs : on peut concevoir que la France se lance dans une grande série de réacteurs à eau légère de type américain : il en existe dans le monde entier, et ils représentent plusieurs centaines d'années d'expérience. On peut donc espérer, ne serait-ce que du point de vue de la fiabilité, de l'absence de pannes, avoir avec ces réacteurs des résultats d'exploitation convenables, de pair avec *une bonne maîtrise des* problèmes de sûreté.

Il n'en est malheureusement pas de même pour les centrales du type Super-Phénix : le réacteur en *construction* à Creys-Malville sera véritablement un prototype. Ce que les défenseurs du projet mettent à son actif — son originalité, et de là, source de fierté, la preuve que la France est capable d'être en avance dans un domaine technologique de *pointe* — ses détracteurs le voient au *passif* : qui dit nouveauté dit risques, notamment risques techniques et industriels, et ils pourraient être *coûteux. La preuve : les Soviétiques* ont eu des ennuis avec leur prototype BN 350, qui a connu un incident sérieux ; *les* Britanniques ont annoncé leur intention de réfléchir à deux fois *avant de décider le lancement de* « leur » Super-Phénix ; quant aux Américains, ils ont purement et simplement, par la voix de M. Jimmy Carter, décidé d'ajourner la construction de la centrale de Clinch-River, l'équivalent de Phénix.

La polémique sur ce point est difficile à trancher. Les défenseurs de Super-Phénix, par exemple, font valoir que, même si les Américains ne construisent pas, pour le moment, de nouveau surrégénérateur — encore que la décision de M. Carter puisse être remise en cause au Congrès par la commission conjointe de l'énergie atomique — les Etats-Unis n'en continuent pas moins à dépenser, en études et recherches sur les surrégénérateurs, plus que tous les pays européens *réunis ; Le Royaume-Uni n'a pas la* même dépendance énergétique que la France ; quant aux Soviétiques, malgré leurs difficultés, ils vont de l'avant.

Une seconde inconnue concernant Super-Phénix et, plus encore, l'éventuelle construction d'une série de centrales du même type est liée à la nature même de son combus*tible spécifique, le plutonium* : la charge initiale de Super-Phénix en contiendra 4 800 kilogrammes. Ce corps n'existant pas dans la nature, il faudra le prendre là où il se trouve, dans le combustible « usé » des centrales nucléaires classiques. Pour charger un réacteur du type de Super-Phénix, il est nécessaire de disposer de ce qui est produit durant l'équivalent de vingt années de fonctionnement d'un réacteur classique : un programme de surrégénérateurs, aussi modeste soit-il, exigera donc, au moins pour démarrer, *l'« appui » d'un* programme nucléaire classique de taille fort respectable ; en somme, le surrégénérateur se trouve au sommet d'une pyramide dont il faut espérer *que les bases tiendront*.

INTER sur 1 colonne.

Une « société du plutonium »

Encore faudra-t-il être capable d'extraire ce plutonium dans des usines de retraitement comme celle de La Hague. A l'heure actuelle, *aucune usine dans le monde* n'a fait la preuve qu'il était possible de réaliser, à une échelle réellement industrielle, une telle opération à partir de combustibles sous forme *d'oxyde, ceux qui sont utilisés dans* les centrales que construit actuellement E.D.F. L'usine de La Hague en a bien traité quelques tonnes, venant d'ailleurs d'un réacteur de type « bouillant », et non du type « pressurisé » comme le sont ceux d'E.D.F. : la démonstration, estiment certains, reste à faire. Quant au retraitement des combustibles mixtes uranium-plutonium qu'utilisent les surrégénérateurs, il sera encore plus difficile puisque les taux d'irradiation atteints — et donc les problèmes liés à l'activité radioactive — seront dix à cent fois supérieurs : si une telle opération n'est pas possible, c'est tout l'intérêt des surrégénérateurs qui est remis en cause, puisque l'on ne pourra pas récupérer le plutonium « *surrégénéré* » *pour le remettre* dans le circuit.

L'utilisation intensive du plutonium qu'imposera un important programme de surrégénérateurs soulève *des problèmes qui, bien que moins* techniques, sont tout aussi réels. La multiplication de telles centrales, avec les assises industrielles indispensables (*fabrication de combustible, retraitement*), *augmentera les* transports de plutonium, ce qui, compte tenu des risques de vol et de sabotage, ne peut qu'amener au renforcement des mesures de sécurité, voire de surveillance policière, et conduire à ce que certains appellent déjà une « société du plutonium ». Des experts américains n'envisagent-ils pas la création de véritables « parcs énergétiques », où seraient concentrées l'ensemble des activités du cycle du combustible, placées sous la surveillance d'un personnel soumis à une discipline quasi militaire ?

Reste enfin la question, délicate entre toutes, de la prolifération des armes nucléaires : l'objectif d'arriver à exporter des surrégénérateurs, que le récent accord franco-allemand peut, *d'une certaine manière*, concrétiser, est-il raisonnable ? Il est déjà difficile de limiter les risques de prolifération quand on exporte, vers des pays plus ou moins « *sûrs* », *des centrales nucléaires classiques* où il faut d'abord brûler le combustible, puis le retraiter, pour obtenir du plutonium. Qu'en sera-t-il le jour où un pays complaisant livrera, à domicile et sous *forme* de combustible non brûlé — donc facilement manipulable, — cette matière première idéale pour la fabrication d'une bombe atomique ?

X. W.

80 millions de francs pour la sécurité

« *A notre avis, le réacteur de Creys-Malville sera aussi sûr que les réacteurs à eau légère d'E.D.F.*, affirme M. Tanguy, chef du département de sûreté nucléaire au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). *Quand on compare différents systèmes de réacteurs, le niveau de sûreté est à peu près du même ordre. Et l'énergie nucléaire est la seule activité industrielle où les projeteurs ont, dès le début de leur travail, les dispositifs de sûreté en tête.* »

« *Les experts ne prévoient pas l'imprévisible*, estiment, pour leur part, des membres du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (G.S.I.E.N.) (1), *comme le montre la récente panne de courant à New-York ; et on ne peut avoir aucune confiance dans les déclarations officielles, comme le prouvent les récents incidents de Grenoble et Pierrelatte.* » (2)

La sûreté des surrégénérateurs est un problème extrêmement complexe (3) : suivant les défenseurs de Super-Phénix, il ne devrait cependant pas y avoir de difficultés, tandis que ses détracteurs le décrivent comme une « bombe en puissance ». Les risques inhérents à des réacteurs de ce type sont liés à deux données : le combustible et le liquide de refroidissement.

A la différence de ce qui se passe dans un réacteur classique, le combustible d'un sur*régénérateur n'est pas dans* sa configuration « la plus critique » : c'est-à-dire que, s'il y a une déformation du « cœur » du réacteur, le combustible peut théorique*ment former, par endroits*, une « masse critique » où la réaction en chaîne s'emballera, ce qui peut produire un intense dégagement d'énergie et de rayonnements radioactifs, ainsi qu'une dispersion de ce combustible : les techniciens parlent d'« excursion critique », les opposants d'« explosion », puisqu'il s'agit d'un phénomène de même nature que dans une bombe atomique.

Les différentes enceintes de Super-Phénix sont, en principe, calculées pour résister à *une telle éventualité. Certains* opposants estiment cependant que les hypothèses choisies pour calculer ces éléments sont hasardeuses. Surtout, ils font valoir le danger potentiel que représente le plutonium, qui risquerait, estiment-ils, d'être dispersé en cas d'accident : suivant les estimations, la dose mortelle de plutonium varie de 2 à 50 milligrammes (dans le cas « le plus défavorable » où il est inhalé et se fixe dans les poumons), et il y en aura près de *5 tonnes dans le cœur de* Super-Phénix.

Le liquide de refroidissement, qui transmet la chaleur dégagée dans le combustible, à travers deux circuits séparés, à des générateurs de vapeur — cette vapeur faisant tourner les turbines productrices d'électricité, — est du sodium fondu. Il est difficile de se prémunir totalement contre les fuites, comme l'ont montré les incidents survenus à Phénix (4), et le sodium a la désagréable faculté de s'enflammer spontanément au contact de l'air et de réagir violemment avec l'eau, cette réaction produisant notamment un dégagement d'hydrogène, qui prend feu.

Les techniciens du C.E.A. *travaillent activement* sur ces questions : ils pensent aujourd'hui avoir trouvé une poudre extinctrice qui devrait permettre la maîtrise d'importants feux de sodium (il y en aura *5 000 tonnes dans les* deux circuits de Super-Phénix) : ils ont expérimenté, à Cadarache, les feux d'une tonne, et envisagent d'entreprendre l'année prochaine un *programme, nommé Esmeralda*, pour essayer leur produit sur des feux de 50 tonnes de sodium.

Des points d'interrogation

Au total, le C.E.A. consacre annuellement environ 80 millions de francs à des études spécifiques sur la sûreté des surrégénérateurs, sur lesquels travaillent une centaine de personnes qualifiées (sans compter celles qui travaillent sur des questions plus générales de sûreté nucléaire). Ils se préparent actuellement à commencer des expériences permettant de mieux connaître les phénomènes de fusion du combustible (envisagée en *cas d'arrêt total de tout refroidissement sans arrêt du* réacteur) grâce à Cabri, un réacteur spécialement conçu à cet effet.

Les responsables de la sûreté au C.E.A. font valoir, qu'ils bénéficient de l'expérience de Phénix, notamment de celle qu'ils ont pu tirer de ses pannes : n'ont-elles pas démontré la validité des solutions retenues, et les possibilités d'intervention, même dans les parties les plus « chaudes » du réacteur ?

Pour leur part, les scientifiques du GSIEN sont plus perplexes : ils estiment qu'on aurait encore dû attendre, pour mieux tirer de Phénix toutes les leçons qu'on peut en attendre, avant de passer à l'étape de Super-Phénix, qu'ils jugent prématurée : « *Super-Phénix pose des problèmes de recherche fondamentale qui ne sont pas résolus* », affirment-ils, se plaignant de n'avoir en leur possession que de la documentation « *faible et illégale, qui nous arrive par des voies détournées. De nos discussions avec des chercheurs de Saclay, nous tirons l'impression d'un empirisme rapide. Vu l'accélération actuelle des études, on peut s'interroger : a-t-on le droit de faire en même temps de la recherche et un pari industriel ?* ». Pour leur part, les responsables de la sûreté estiment que les « vrais experts » sont tous d'accord sur les hypothèses de travail choisies pour Super-Phénix : une étude réalisée par une firme américaine ne montre-t-elle pas que Super-Phénix est conforme aux normes de sûreté retenues outre-Atlantique ?

Il reste que des points d'interrogation semblent subsister : à la suite de l'incident qui a stoppé Phénix à l'automne dernier (le réacteur est reparti à la fin juin) n'est-on pas justement en train de redessiner certaines pièces de Super-Phénix ?

X. W.

(1) 2, rue François-Villon, 91400 Orsay.

(2) A Grenoble, pollution d'une nappe d'eau par des effluents radioactifs ; à Pierrelatte, fuite d'hexafluorure d'uranimum à l'usine Comurhex.

(3) « Le Monde des sciences et des techniques » y a consacré une page (*le Monde* du 14 avril 1976).

(4) *Le Monde* du 22 décembre 1976.

LA C.E.E. SE PRONONCE EN FAVEUR DES SURRÉGÉNÉRATEURS

M. Guido Brunner, commissaire européen chargé des questions d'énergie, a *exposé le 28 juillet les* propositions que la Commission présentera au conseil des ministres de la C.E.E. en octobre prochain.

La Commission, a-t-il dit (notre dernière édition du 28 juillet), est d'avis que la *Communauté* européenne poursuive son programme de développement des surrégénérateurs, afin qu'ils puissent entrer en exploitation commerciale dans les années 1990. Selon les experts de la C.E.E. « *le surrégénérateur n'offre pas plus de risques que le réacteur à eau légère* ».

La Commission suggérera aussi de limiter les importations de brut à 500 millions de tonnes en 1985 (à peu près les importations de 1976), d'accroître la production charbonnière et d'intensifier l'extraction du pétrole et du gaz naturel dans la Communauté.

M. Brunner a fait état d'un accord sur le point d'intervenir à propos du partage du pétrole, en cas de crise, entre la Grande-Bretagne et ses huit partenaires européens. Il a aussi annoncé par la Commission proposerait pour les dix années à venir des mesures d'enlèvement des déchets d'origine nucléaire, comme la construction d'entrepôts européens de stockage. — (Reuter.)

NUCLÉAIRE

Libres opinions

LES NIHILISTES SONT DE RETOUR

par ARTHUR (*)

EN présentant les écologistes comme des « nihilistes » (*le Monde* du 21 juillet), la C.G.T. *ne fait que revenir* dix ans en arrière, en montrant au passage que le « passéisme » n'est pas là où l'on voudrait qu'il fût. Dramatique impuissance à saisir l'importance du phénomène écologique. Nihilistes, les écologistes le sont effectivement dans la mesure où ils se refusent à « croire » pour tenter au contraire de « savoir » et remonter ainsi par les chemins du doute aux origines de la démarche scientifique, avant que celle-ci ne soit dévoyée dans le soutien à la croissance productiviste, au mépris des équilibres écologiques et humains.

Nihilistes, les écologistes ne croient pas que le doublement décennal de la consommation électrique puisse suffire à créer une société égalitaire. Ils savent au contraire qu'une foi aveugle dans le développement industriel multiplie à la fois les risques d'accident (de type Seveso) et l'aliénation à la marchandise.

Nihilistes, les écologistes ne croient pas que le centralisme démocratique soit une forme convaincante de démocratie. Ils savent au contraire qu'un comité central peut se rallier en un clin d'œil à la force de frappe nucléaire sans consultation démocratique de la base.

Nihilistes, les écologistes ne croient pas que la nationalisation des moyens de production soit une alternative valable au désordre de la jungle libérale. Ils savent au contraire qu'une bureaucratie chasse l'autre, qu'une hiérarchie en remplace une autre et que l'avènement d'une société égalitaire, pour ne pas dire libertaire, passe obligatoirement par le « *dépérissement de l'Etat* » (Marx) et de ses annexes ministérielles.

Nihilistes, les écologistes n'attendent pas le « grand soir » pour prendre le pouvoir sur les petits matins de leur vie quotidienne. Ils s'organisent tout de suite, sur place, au niveau du communisme véritable, celui de la commune, et au sein de comités provisoires, de coordinations éphémères où les nouveaux chefs ne peuvent pas faire carrière.

Nihilistes, les écologistes ne croient pas à la neutralité de la technique. Ils savent, avec les ethnologues, que la technique modèle l'organisation sociale. Une société solaire décentralisée n'est pas une société nucléaire centralisée. L'exemple de la panne de courant à New-York devait faire méditer sur la fragilité — et l'absurdité — des systèmes tout-électrique-tout-nucléaire. L'exemple des nombreux accidents nucléaires survenus en U.R.S.S. devrait montrer les limites du contrôle « populaire » sur les frasques du plutonium.

La méfiance de la gauche française envers les écologistes s'explique très simplement. Il s'agit, note Pierre Drouin dans le même numéro du *Monde*, « *d'un mouvement qui lui échappe comme les gauchistes de mai 68* ». Là est bien le problème. Dix ans après, les leçons sont maigres que la gauche a tirées de ces aspirations à une nouvelle façon de vivre, de ces remises en cause radicales. Dix ans après, ce sont les mêmes dialogues de sourds, les mêmes procès d'intention, le même décalage entre la mièvrerie de l'offre et la générosité de la demande. Dix ans après, faute de ne pouvoir tout contrôler, la gauche se contente de suivre petitement. Et l'on voit la C.F.D.T., le syndicat le plus en pointe, le plus attentif aux vœux de la jeunesse, travailleur mieux et différemment, consommer autre chose, et l'on voit le P.S. abandonner tour à tour les écologistes en appelant à manifester chacun séparément et à distance prophylactique du site de Malville, comme pour se dédouaner des éventuels débordements soixante-huitards.

De cinquante à cent mille personnes attendues, les 30 et 31 juillet, à Malville, cela commence à faire du monde. Cela commence à bien faire. Il serait temps que la gauche fasse l'effort de transposer ces chiffres à l'échelon électoral si elle ne veut pas reconduire la droite dans ses fonctions. Est-ce trop demander aux « actualisateurs » du programme commun que de descendre un peu dans la rue pour prendre la température de ceux dont ils veulent faire le bonheur ? Après tout, la démocratie consiste à écouter le peuple, à laisser parler le peuple, et non pas à écrire un bouquin à sa place.

(*) Journaliste à l'hebdomadaire écologiste *la Gueule ouverte*.

RELIGION

« Marx pour un chrétien »

DE PHILIPPE WARNIER

La récente déclaration du Conseil permanent (« le Monde » du 8 juillet) n'a pas enchanté Philippe Warnier, président sortant de « Vie nouvelle » et auteur du livre « Marx pour un chrétien ». Il ne s'en explique pas dans son livre achevé auparavant, mais nous a fait savoir son regret que ce document ait été élaboré « en vase clos » après de « furtifs contacts » avec quelques militants. Il y discerne « la permanence d'une problématique dépassée » et la volonté de viser essentiellement « le marxisme orthodoxe modèle Marchais 1977 ». « Les évêques, ajoute-t-il, semblent les derniers à ne pas reconnaître l'éclatement du marxisme » (...). Ils confondent le matérialisme historique avec le matérialisme dialectique » (...), ignorant les travaux récents sur la personne de Lucien Sève (1). Ils négligent les efforts de ceux qui travaillent sur « l'hypothèse d'une dissociation entre le marxisme comme science de l'histoire et la philosophie athée. »

La démarche d'un militant

Le dernier livre de Philippe Warnier tombe, sans l'avoir cherché, dans le mille de l'actualité. C'est une sorte de testament politique et spirituel. Philippe Warnier est un parfait produit de notre temps : c'est du même mouvement qu'il va à la messe et qu'il milite dans une réunion politique. Sa vie privée et sa vie publique ne connaissent pas ces cloisonnements artificiels qui conspirent contre l'unité d'un être.

L'auteur a le mérite de pousser plus loin que d'autres l'analyse des points de divergence et de convergence entre le christianisme et le marxisme. Dans l'intention de montrer, avec tout le sérieux que requiert un tel sujet, que si Marx est inconciliable avec Jésus ce n'est pas, assez souvent, pour les raisons habituellement avancées. Il propose une clarification au terme de laquelle les difficultés, certes, ne sont pas aplanies mais mieux situées.

L'attention des chrétiens à l'égard du marxisme ne date pas d'hier. Mais quel chemin parcouru depuis l'encyclique *Divini Redemptoris* de Pie XI, qui déclarait le communisme « *une peste mortelle qui s'attaque à la moelle de la société humaine et l'anéantirait* ». Depuis, aussi, la définition de Pie XII : doctrine « *intrinsèquement perverse* » parce qu'athée. Le décret du Saint-Office de 1949 menaçait d'excommunication tout catholique qui « *accorderait quelque appui* » au parti communiste.

Dépasser les oppositions superficielles

Le Père Ducatillon, dominicain, n'en écrivait pas moins, approximativement, la même année : « *Considéré dans sa teneur élémentaire, la communauté des biens et lorsqu'il est librement adopté, le communisme n'est pas contraire à la loi naturelle et donc aux exigences de la morale. On peut même dire qu'il satisfait à des requêtes de moralité supérieures. Réduit à son essence, le communisme n'implique directement et rigoureusement aucune référence métaphysique ou religieuse.* »

Voici qu'aujourd'hui le nombre des catholiques, prêtres ou laïcs, qui se déclarent solidaires de la pensée marxiste et qui adhèrent même parfois au P.C. va croissant. Mais si l'on réprouve cette double appartenance il faut bien en prendre acte comme un fait et en tirer les conséquences.

Le témoignage de Philippe Warnier — qui ne professe pas le communisme marxiste mais le socialisme — est doublement intéressant. D'abord parce qu'il est rigoureux là où, souvent, on s'empresse, faute d'effort intellectuel, de faire appel aux sentiments. Ensuite parce que l'animateur de *Vie nouvelle* déteste toutes les formes de sectarisme et qu'il refuse le manichéisme. Pour lui, la vérité n'est pas noire ou blanche — ou même grise — mais le fruit d'un patient labeur de nature à dépasser des oppositions superficielles ou des conciliations à bon marché. Philippe Warnier invite ses lecteurs à travailler, à puiser aux sources, à se défaire de tics passionnels.

Après avoir constaté que « *le marxisme traverse aujourd'hui la conscience chrétienne* », l'auteur écarte le slogan selon lequel « *le Goulag est contenu dans la pensée de Marx comme le jaune dans l'œuf* ». Que dirait-on si on prétendait la même chose de l'Inquisition ou de la Saint-Barthélemy par rapport au christianisme ? Est-ce Jésus qui a produit l'ordre constantinien ? « *En vérité*, écrit-il, *la pensée de Marx n'est pas pour l'essentiel un système politique et encore moins un projet de gouvernement (...). C'est une démarche critique vis-à-vis de la société capitaliste et elle peut tout au plus fonder des stratégies qui restent à élaborer en elles-mêmes.* »

Staline a confondu le pouvoir et le savoir, ce qui est une déviation grossière du marxisme. Il n'a pas pris en compte « *l'autonomie relative du niveau politique de la réalité sociale* ». On ne trouve pas d'ailleurs chez Marx une véritable théorie du pouvoir. Autre faiblesse de Marx : des séquelles du scientisme triomphant en vigueur au XIX[e] siècle qui conduit à l'idée redoutable d'un Etat parfait gouverné par des savants.

Aux yeux de l'auteur, pour un marxiste comme pour un personnaliste chrétien « *il n'y a pas plus de fatalité historique qu'il n'y a de fatalité de l'histoire* ».

Quant à savoir si le marxisme est fondamentalement athée, l'auteur remarque que l'athéisme de Marx a évolué. La réflexion sur la religion tient « *une place tout à fait mineure* ». L'athéisme marxiste est *toujours une question pratique*, historiquement située. Au reste ne peut-on avancer l'hypothèse que la foi chrétienne n'est pas incompatible avec une certaine forme d'athéisme et d'autre part qu'il existe un certain athéisme qui est inconciliable non seulement avec la foi mais avec le marxisme lui-même ? *Tel est du moins la démarche* de Philippe Warnier. Si la réflexion de Marx sur la religion est bien, affirme-t-il, le point de départ de sa pensée, l'athéisme philosophique n'est pas le fondement du marxisme.

Lutte des classes et amour

Après deux ou trois chapitres sur le matérialisme et sur le caractère « *scientifique* » du marxisme, l'auteur en vient à la conception de la personne chez Marx ; il s'appuie sur les travaux de Lucien Sève (1). Le marxisme est-il contre une morale de la liberté ? Est-il exact qu'il n'ait d'autre impératif moral que le succès de la *révolution* ? L'auteur pose d'abord qu'il ne s'agit pas de nier ce que peuvent avoir d'inacceptables certaines affirmations marxistes, mais il affirme que la lutte des classes n'est pas fondée sur la violence mais sur l'amour. Toute critique de la lutte des classes qui vise d'abord les aspects moraux manque son objet spécifique. « *La lutte des classes vécue dans l'amour peut être considérée comme une véritable expérience spirituelle.* » « Che » Guevara ne s'écriait-il pas : « *Laissez-moi vous dire, au risque de paraître ridicule, que le véritable révolutionnaire est guidé par de grands sentiments d'amour. Il est impossible de penser, fût-ce un instant, qu'un révolutionnaire puisse être authentique sans cette qualité.* »

Quant à Marx, pour lequel la morale est en quelque sorte « *l'impuissance mise en action* », il s'agit sans doute moins, écrit Philippe Warnier, du refus de la morale que d'un refus d'une morale « immorale » puisqu'elle s'interdit de réaliser ses propres fins.

En conclusion l'auteur croit pouvoir affirmer que « *le marxisme est indissolublement un choix révolutionnaire fondé sur un pari moral et sur un humanisme — et une démarche scientifique au service de cette pratique. Il est avant tout une méthode critique, un anti-dogmatisme* ». La confrontation entre le christianisme et le marxisme porte en elle une « *fécondité historique* ». « *Pourquoi, le christianisme ne recevrait-il pas du marxisme, son enfant naturel, une nouvelle manière d'exister et de s'exprimer ?* »

Sorte de Garaudy (première manière) inversé, Philippe Warnier se dit chrétien et hésite à se dire marxiste « *dans la crainte d'apparaître croyant d'une autre Eglise qui ne semble avoir confisqué le marxisme plus encore que l'Eglise catholique n'a confisqué le christianisme (...). La pensée de Marx est une chose trop sérieuse pour être abandonnée aux marxistes dogmatiques* ».

Un tel livre soulèvera bien des objections, particulièrement de la part des théoriciens du marxisme. Il ne manquera pas de chrétiens pour reprocher à l'auteur de prendre trop systématiquement la défense de Marx au mépris des interprétations doctrinales plus classiques de l'histoire. Mais c'est là, précisément, que réside l'intérêt d'une telle réflexion. Ces pages obligent à remettre en question des *idées toutes faites qui sont loin* d'être innocentes. Que les sympathies de l'auteur infléchissent ça ou là la pensée de Marx, ce n'est pas à exclure, mais on n'est que trop habitué au sens contraire. A cet égard, cet ouvrage est une cure de désintoxication.

Philippe Warnier n'est ni un philosophe ni un théologien. C'est un militant chrétien aux prises avec les réalités quotidiennes. Il ne s'en abstrait pas pour nous donner le fruit de ses recherches, de ses lectures de ses réflexions. Il nous les propose avec une honnêteté, une prudence et une modestie qui ne le rendent que plus attachant et, peut-être, plus convaincant ?

HENRI FESQUET.

(1) Voir notamment *Marxisme et théorie de la personnalité*, de Lucien Seve (Edit. Sociales), et *Morale et société*, compte rendu de la Semaine de la pensée marxiste 1974 (Edit. Sociales).

★ *Marx pour un chrétien*, de Philippe Warnier. Edition Fayard-Mame, 235 p., 39,80 F.

SPORTS

VOILE

CHAMPIONNATS DU MONDE DE LA HAUTE MER

L'Admiral's Cup met aux prises la Grande-Bretagne et dix-huit prétendants

Disputée les années impaires par des équipes de trois bateaux, l'Admiral's Cup est considéré comme le championnat du monde de la course au large. Elle rassemble cette année cinquante-sept voiliers jaugeant de 30 à 42 pieds, c'est-à-dire mesurant de 12 à 16 mètres environ et appartenant à dix-neuf nations, parmi lesquelles figurent la Pologne, et le Japon, dont l'entrée en scène ne passe pas inaperçue.

Le classement est établi d'après les résultats obtenus dans trois régates de 30 milles à coefficient 1, courues dans le Solent (28 juillet, 1er et 3 août), et deux grandes courses, la Channel Race, de 220 milles à coefficient 2 (le 29 juillet), et le célèbre Fastnet, de 605 milles à coefficient 3 (le 6 août).

Créée en 1957, l'Admiral's Cup a été gagnée six fois par la Grande-Bretagne, deux fois par les Etats-Unis (1961 et 1969), une fois par l'Australie (1967) et par l'Allemagne (1973). Dans chaque pays ont eu lieu des épreuves de sélection très sévères. Ainsi, en Grande-Bretagne elles ont réuni seize bateaux, dont dix spécialement construits pour la circonstance. Le nouveau Morning-Cloud, *cinquième du nom, d'Edward Heath, a été écarté de justesse ; il n'est que remplaçant, ce qui ne l'a pas empêché, dimanche dernier, de devancer les trois voiliers de l'équipe britannique dans la Queen Victoria Cup, à Cowes...*

D'une course à l'autre, les tendances évoluent. La faveur dont bénéficie tel ou tel architecte naval varie largement en l'espace de deux ans. Si l'on considère les douze bateaux représentant les quatre pays ayant triomphé au moins une fois, on observe qu'en 1975 six d'entre eux étaient dus à Stephens. En 1977, un seul a été dessiné par le grand architecte new-yorkais. En revanche, les créations du Californien Doug Peterson passent, dans le même temps, de une à cinq.

D'autre part, on remarque que, sur ces douze coques, huit sont cette année en aluminium (cinq en 1975) et deux en plastique (une en 1975), tandis que le nombre de celles réalisées en bois fléchit de six à deux.

Enfin, on est frappé cette année par la multiplication des voiliers jaugeant 32 pieds ou un peu moins, c'est-à-dire appartenant à la catégorie des two-tonners. Beaucoup d'autres bateaux se situent aux environs de 34 à 35 pieds. Aucun n'atteint ni le maximum autorisé, soit 42 pieds, ni même 40 pieds. Les plus grands voiliers sont généralement dus au crayon de German Frers, architecte argentin qui fut un collaborateur d'Olin Stephens ; le français Emeraude *(39 pieds), l'américain* Scaramouche *(37,4), le norvégien* Synergy *(37,1), l'australien* Ragamuffin *(36,3).*

Mais l'intérêt se porte surtout sur les créations de deux autres jeunes architectes, Doug Peterson et Ron Hollanm, Néo-Zélandais établi en Irlande. Le premier a dessiné le bateau le plus en vue de l'équipe australienne, Superstar, *et de l'équipe allemande,* Champagne. *Ron Holland a signé les plans de* Marionette, Imp, Mandrake, *voiliers vedettes de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Italie. Ces cinq pays devraient figurer aux places d'honneur ainsi que l'Irlande, si son remarquable* Big-Apple, *endommagé en juin contre un rocher de Guernesey, retrouve ses qualités premières.*

En réalité, l'Admiral's Cup se présente cette année comme un double duel : entre deux architectes, Peterson et Holland ; entre deux pays, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui alignent des équipes redoutables.

Les Américains misent sur trois nouveautés : Scaramouche *de Frers,* Bay-Bea, *très brillant à Cowes samedi dernier, bateau à dérive de Britton Chance et grand frère de* Resolute-Salmon *qui a gagné la One Ton Cup en 1976 à Marseille,* Imp *de Ron Holland, qui a affiché une supériorité marquante, outre-Atlantique, dans les grandes épreuves du début de cette année. Les Britanniques engagent* Marionette, *de Holland, et deux Peterson :* Moonshine *et* Yeoman. *Ce dernier, qui date de 1975, n'est peut-être pas supérieur à* Morning-Cloud. Yeoman *appartenait à l'équipe britannique qui fut victorieuse il y a deux ans et qui est considérée cette année encore comme favorite. Elle connaît mieux que quiconque le Solent...*

La formation française comprend, avec l'étonnant Revolution *à Jean-Louis Fabry (plans J.-M. Finot) déjà sélectionné en 1973 et en 1975 et qui paraît s'améliorer au fil des ans, deux unités récentes :* Emeraude *(plans G. Frers) à Jacques Dewailly et* Alexandre *(plans Peterson) à Michel Marchais. Elle devrait pouvoir faire oublier les très vives déceptions de 1973 et 1975.*

***

La première course disputée le 28 juillet a été gagnée par le voilier britannique Moonshine, devant l'American Bay Bea. La Grande-Bretagne est en tête du classement par nations.

HIPPISME. — *Le prix d'Epernon, qui se disputait jeudi 28 juillet à Evry, et qui servait de support au pari-tiercé, a été gagné par* Pallorie, *suivi de* Levantome *et de* Bal Pare. *La combinaison gagnante est 15, 2, 13.*

TENNIS

PREMIERS ÉCHANGES DANS LA PHASE FINALE DE LA COUPE DE GALEA

Calquée sur la formule de la coupe Davis (quatre simples entrecoupés d'un double), la coupe de Galea met aux prises, à Vichy, les quatre nations finalistes : Argentine, Espagne, Australie et France.

La France n'avait pas participé à la phase finale depuis six ans, sa dernière victoire dans la coupe de Galea remontant à dix ans. Jeudi 28 juillet, en demi-finale, face aux Australiens, Roger Vasselin a battu Drewett 6-2, 3-6, 6-3, et Casa a battu Kelly 4-6, 6-3, 6-3. La France menait donc 2 à 0 au terme de cette première journée, tandis que, dans l'autre demi-finale, l'Argentine et l'Espagne étaient à égalité, un partout.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● ECOLE CENTRALE DE PARIS (par ordre de mérite) :

● OPTION M :

Mmes et MM. J. Schwartz, Viterbo, Aristaghes, Nguyen Tan Hon, Thiriez, Larrouturou, Cupcic, Depoutot, Cheno, Imbert, Le Glas, Llautaud, Groz, M. Delaye, Le Stradic, Paris, Gilloux, Jachiet, Benlada, Limoges, Guédin, Poinsot, Massiet-Dublest, Kieny, D. Simonnet, D. Deschamps, Neel, Poyet, Passet, Becker, Komly, Y. Duchesne, Viaris de Lesegno, Lauwick, Reboulot, P. Grojean, El Masri, Martrenchar, Sevagen, Lamberton, Floua, Ollivry, Astier, Comets, Moustard, Coulhon, Cerles, Pindat, Nicol, Marijon.

Mmes et MM. Borghi, Zweigenbaum, P. Dufour, Pialot, Ambrosia, Piet, Heinendinger, Ibrahim, Lesur, Le Corfec, Moser, Lipatz, P. Imbert, D. Bouche, Lasry, Clochard, Y. Grosjean, Villette, Mansoux, Genuini, Jacquot, Verzat, Koebel, Sohm, Miniscloux, Bruglère, Cerutti, F. Marie, P. Seguin, Duhot, F. Faure, Beaurez, Pratx, Pauchon, Andribet, D. Guillot, Roulhacde-Rochebrun, Van Hertsen, C. Poulain, Touna, Taple, Brandys, Loison, Le Doare, F. Renard, Weistroffer, Mengin-Lecreulx, Muschi, Bavant, Saier.

Mmes et MM. Marsouin, Chavanne, *Gracia, Bouchez, J. Gauthier, Lus*seyran, Schwob, Auge, Caillaud, Maliverney, Y. Legrand, Forbes, P. Joly, Falleur, Mainbourg, Delle-Vedove, Montagner, Burcklen, Corfdir, P. Capelle, Buessler, C. Blanchard, Maute, Vaysse, Norroy, Vuillemin, Rainson, Chavasse-Pretaz, J. Thomas, Zermizoglou, Chancerel, Zaleski, Merlo, Merlan, Morion, Fauchier-Magnan, Bourgain, O. Martin, Y. Brun, Le Loc'h, Fleuret, Billard, S. Denis, Esnult, Mouly, Sablonière, Zone, Letz, Brouaye, Auda.

Mmes et MM. Toulout, R. Moine, Boulain, Dornstetter, Michard, Evrard, Mahiou, Ravard, Lavoine, Glard, Grosman, Pannetrat, Huard, Barbaza, Gargula, Boudier, P. Bernard, Prats, Quinot, B. Benoit, Lamoise, Goubenult, Ehrhard, Chalot, *Hayem, C. Frédéric*, Ricard, Crinon, Welterlin, Précon, Memery, Debroeck, Plesnar, Magro, Burgey, J. Dumont, Dutel, Loiret, Pautard, Grave, Heinisch, Taverny, Bony, Mercadier, Casal, Heran, Desche, Blum, J. François, Bracquemond.

● Option P' :

Mmes et MM. Delpeuch, de Dreuille-Senecte, Sengel, Meller, Saint-Paul, Benyakhlef, Tibi, Grebille, Loron, Kochersperger, Quagliaro, Doucet, Grézard, L. Jacob, Hadri, J. Guéna, Beroux, Des Moutis, J. Serre, Schlienger, Basset, Perle, Oudard, Barton, Bazin, Saunal, C. Meunier, Hourcard, Bacot, Dana, Vitorge, Lobit, G. Guillemin, Pajot, Tharaud, Woehrel, Plathey, Beigbeder, Granados, J. Lacroix, Lecolle, Angleys, Guillope, Delmas, P. Chabrol, C. Michel, Pamies, Martres, Bouissou, P. George.

Mmes et MM. Rascle, Combier, Jost, Puchar, Stoltz, Valssière, Bussery, Vielpeau, Chaigneau, Rapinat, Lucquin, Banneller, Izerable, Sol, Emzivat, Zolger, Correc, G. Durand, Mouychard, Dierstein, Fargeix, P. Guillemet, Piquerez, de la Grandville, Baud, B. Remy, Denelle, Gruson, Vermersch, Lombardini, Boillot, Girod A., Petit Louis, Houzard, Pardessus, R. Herve, Becquart, Jeanblanc, Moret, H. Couturier, Charpe, Caldichoury, Gourbat, Cochard, P. Renault, Mascre, J. Aznavour, Roulleaux-Dugage, Taillandier, G. Postel-Vinay, Giry.

● *Un colloque, consacré à l'utilisation de la presse écrite et audiovisuelle dans l'enseignement des études européennes*, aura lieu à l'université d'Aston in Birmingham (Royaume-Uni), du 16 au 18 septembre 1977. Pour tous renseignements et inscriptions, prendre contact avec Michael Palmer, 20, rue de l'Odéon, Paris-6e (326-64-64).

JUSTICE

LES RÉACTIONS AU RAPPORT SUR LA VIOLENCE

Éliacin et Géronte

M. Alain Peyrefitte devrait prendre garde à sa spontanéité. Elle risque de jeter une mauvaise lumière sur ses déclarations passées contre le mythe des « prisons quatre étoiles », sur le caractère intolérable de la prison, par exemple.

Commentant le rapport *Réponses à la violence*, jeudi 28 juillet, le ministre de la justice invite à se méfier des décisions (libération conditionnelle ou permission de sortir) qui peuvent être prises par les juges de l'application des peine (JAP), « *souvent frais émoulus de l'Ecole nationale de la magistrature* » (*le Monde* daté du 29 juillet).

Pourquoi cette attaque, presque cette philippique ? Ces malheureux JAP, qu'on ne voit pas tous en Eliacin, sont-ils les seuls agents de l'Etat qui exercent leur fonction avant que d'atteindre l'âge canonique ? Les membres des cabinets ministériels, pour ne citer qu'eux, sont-ils tous des Géronte, des Abraham barbus ? Ou bien n'est-il pas plus exact que les ministres sont largement entourés de jeunes fonctionnaires frais émoulus de... l'Ecole nationale d'administration ? Hésitent-ils à prendre des décisions autrement importantes pour la collectivité qu'une libération conditionnelle ou une permission de sortir ? N'est-il pas vrai aussi que ces conseillers techniques et autres chargés de mission sont parfois nommés en contradiction avec le texte qui interdit un tel poste aux fonctionnaires s'ils n'ont pas quatre ans d'ancienneté dans la fonction publique ?

Les « jeunes magistrats » sont-ils ainsi mis en question lorsqu'ils sont juges d'instruction, et ordonnent, seuls, qu'un homme soit privé de sa liberté ?

Ne serait-il pas logique que, là aussi, comme on entend le faire pour le JAP, qui libère (1), on remette le pouvoir d'incarcérer à un collège de magistrats, non à un seul ?

A cela le garde des sceaux, justement, observe qu'il existe, contre une décision du juge d'instruction, une procédure d'appel. Il est vrai ; il est vrai aussi que si les magistrats des chambres d'accusation (juridiction d'appel des juges d'instruction) sont quelquefois surnommés « les évêques », c'est qu'ils ont fortement tendance à... « confirmer » les décisions de leurs collègues.

M. Peyrefitte présente un autre argument : « *Les Français n'ont pas un sentiment d'insécurité parce que des gens sont mis en prison.* » On voudrait croire que sa parole a contredit sa pensée.

Accordons-lui à titre de circonstances atténuantes qu'il présentait, à ce moment, un rapport largement centré sur le thème du sentiment d'insécurité et qu'il pouvait en être tout pénétré. Mais on ne peut paraître jouer sur les deux tableaux. A moins de courir le risque de mécontenter tout le monde.

Ph. B.

(1) L'action du JAP ne s'exerce pas sans contrôle. Il est entouré d'une commission de l'application des peines qu'il doit obligatoirement consulter pour décider des permissions de sortir ou des libérations conditionnelles. Quant à ces dernières, le JAP n'est compétent pour se prononcer que si la peine d'emprisonnement restant à subir est inférieure à trois années. Il est à peine besoin de préciser qu'il n'a aucun pouvoir pour convertir des peines perpétuelles en peines de vingt ans de réclusion.

Le barreau de Marseille va ouvrir un centre d'information du droit et expérimenter un barème de consultations

Deux initiatives originales, qui concrétisent plusieurs années de réflexion et de travaux, viennent d'être prises au barreau de Marseille, dans le but de rapprocher le public de l'avocat et de développer le rôle de prévention de ce dernier — deux thèmes qui sont au centre des préoccupations des organisations professionnelles et syndicales. Il s'agit, en premier lieu, de l'ouverture d'un centre d'information sur le droit des personnes, qui permettra, notamment, au public d'obtenir auprès d'un avocat une « consultation primaire », dont le coût sera supporté aux deux tiers par le conseil de l'ordre et la Caisse des règlements et services des avocats de Marseille (CARSAM). Le barreau de Marseille expérimentera, d'autre part, un barème indicatif des consultations, établi d'une manière scientifique. Cette double expérience commencera le 15 septembre prochain.

De notre correspondant régional

Marseille. — Le centre d'information sur le droit des personnes, qui ouvrira 56, rue Montgrand, au cœur de la ville, pour une période d'essai de six mois, fonctionnera un peu comme une organisation de « *consommateurs du droit* ». Le cadre permanent qui l'animera sera chargé d'aiguiller le public dans le labyrinthe de la justice et des lois et de donner, en quelque sorte, le « mode d'emploi » de l'avocat. Par son intermédiaire, toute personne qui le désirera pourra obtenir auprès de l'avocat de son choix (participant à l'expérience) une « consultation primaire » d'une vingtaine de minutes dont le prix a été fixé à 60 F. Munie d'un formulaire rempli par l'avocat, cette personne se représentera au centre d'information afin de se faire rembourser la somme de 40 F, prise en charge à part égale par la CARSAM et l'ordre des avocats.

« *En fait*, explique Mᵉ Alexander, *nous voulons essayer de transformer l'aide judiciaire actuelle, qui comporte beaucoup d'imperfections, en une sécurité sociale judiciaire simple et efficace.* »

Les consultations gratuites qu'assurait d'autre part le barreau de Marseille dans l'enceinte du palais de justice seront décentralisées et auront lieu, une fois par mois, dans les mairies annexes de Marseille.

Plusieurs expériences de barème indicatif des consultations d'avocats ont déjà été faites, mais celle que va tenter le barreau de Marseille repose, pour la première fois, sur une étude qui peut être qualifiée de scientifique. En préparation depuis cinq ans, elle a été réalisée par un bureau spécialisé avec le concours de quinze avocats stagiaires et a porté, durant trois mois, sur trois mille dossiers d'une quarantaine de cabinets marseillais. « *Nous sommes parvenus à déterminer un coût moyen par dossier et par catégorie d'affaire qui repose sur la réalité et qui est parfaitement objectif* », affirme Mᵉ Alexander.

Le barème des consultations, qui sera proposé aux avocats marseillais, aura une centaine de pages et recensera une trentaine d'affaires judiciaires ainsi qu'une cinquantaine d'interventions juridiques.

La question est de savoir combien de cabinets consentiront à appliquer ces « normes d'évaluation d'un coût » (terminologie adoptée par les auteurs du barème) sur les cinq cent cinquante avocats inscrits au barreau de Marseille. Celui-ci, avec plus de deux cent cinquante avocats stagiaires, est l'un des plus jeunes de France, ce qui constitue un facteur favorable pour la réussite de l'expérience.

GUY PORTE.

L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont

Deux des inculpés se disent poursuivis à tort

M. Hector Villalon, inculpé, le 26 juillet, de complicité, d'arrestation illégale et de séquestration de personne, dans l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont, a adressé, jeudi 28 juillet, une lettre à ses défenseurs, Mᵉˢ Nuri Albala, Jean-Louis Pelletier et Christian Bourget, pour protester de son innocence. D'autre part, M. Hector Aristy, incarcéré à Fresnes depuis le 16 juin, sous l'inculpation d'arrestation illégale et de séquestration de personne, a fait savoir par son avocat, Mᵉ Pierre-André Renaud, après la décision de la chambre d'accusation de la cour de Paris, qui a rejeté sa demande de mise en liberté (nos dernières éditions), qu'il « aurait refusé de sortir de prison en liberté sous caution, car la liberté ne s'achète pas, et qu'il a confiance dans la justice française, pour faire éclater la vérité ».

Dans son arrêt, la chambre d'accusation indique que compte tenu « *des pièces et des présomptions du dossier, ces dernières ne s'étaient pas amenuisées* », et que, d'autre part, « *M. Aristy doit rester à la disposition constante du magistrat* » et qu'enfin « *il est étranger et n'a pas de statut de résident en France* ». La cour avait examiné, le 22 juillet, la demande de mise en liberté présentée par Mᵉ Pierre-André Renaud. Bien que les débats se soient déroulés à huis clos, l'avocat général, Mᵉ Pierre Franck, ne s'était, semble-t-il, pas opposé à une libération sous caution et sous contrôle judiciaire de l'ancien ministre de Saint-Domingue (*le Monde* du 24-25 juillet). Cependant les derniers développements de l'affaire de l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont et, notamment, l'inculpation de l'ami de M. Aristy, M. Hector Villalon, ont, semble-t-il, pesé dans la décision des magistrats. L'ancien diplomate de Saint-Domingue devra sans doute attendre que soit réalisée l'extradition des sept personnes arrêtées en Espagne et que soit effectuée la confrontation avec ces suspects pour que soit clairement établi son rôle dans cette affaire et être définitivement fixé sur son sort.

Quant à Hector Villalon, inculpé de complicité dans le rapt du directeur général de Fiat-France, il a adressé jeudi 28 juillet une lettre à ses trois défenseurs dans laquelle il déclare : « *C'est à la seule demande de la famille Revelli-Beaumont, faite par l'intermédiaire de l'ex-ambassadeur de la République Dominicaine Hector Aristy*, écrit-il, *que j'ai fait des démarches dans tous les milieux de Sud-Américains exilés ou résidant en Europe pour essayer de contribuer à sauver la vie de M. Revelli-Beaumont dans l'éventualité où les citoyens de notre continent se seraient trouvés mêlés à ce regrettable enlèvement. Je n'ai rien à voir avec cet enlèvement, pas plus que le Mouvement péroniste, qui tient à y rester étranger.* » « *Le but des démarches faites par moi*, ajoute-t-il, *a été humanitaire et amical envers Luchino Revelli-Beaumont et Hector Aristy. J'ai été entendu à la police judiciaire en tant que témoin de l'affaire. La justice m'a inculpé, tout en affirmant que ce n'était pas une mesure vexatoire à mon égard mais une nécessité de l'enquête.* » « *Je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour établir ma bonne foi, sauvegarder mes droits et réclamer éventuellement toutes réparations.* »

M. Villalon, ancien bras droit de Juan Peron, a été interpellé après que la police avait établi que M. Aristy lui avait adressé de nombreux coups de téléphone et parce que son séjour en Italie pendant la séquestration de M. Revelli-Beaumont, et notamment à Gênes, laisse subsister de nombreux doutes quant à ses liens avec les personnes arrêtées en Espagne. M. Villalon ne nie d'ailleurs pas qu'il connaissait M. Horacio Francisco Rossi, considéré comme le cerveau du « gang ». Cependant, il déclare des revenus très importants et a tenté de faire comprendre aux policiers que, vu sa situation financière, un enlèvement crapuleux aurait été une pure folie et dénué de sens.

L'affaire Revelli-Beaumont est loin d'avoir livré tous ses mystères. Outre le fait que les policiers n'ont toujours pas retrouvé l'endroit où était séquestré le directeur général de Fiat-France, les enquêteurs recherchent le fameux Renato, l'homme qui, au début du rapt, appelait la famille en s'annonçant ainsi : « *Ici Renato.* » Sa voix ne correspond à aucune de celles des personnes arrêtées.

La détention de M. Claude Lipsky

UNE LETTRE DE M. BOUCHACOURT

Après la publication dans le Monde *daté 17-18 juillet des extraits d'une lettre adressée au président de la République par M. Claude Lipsky, l'ancien animateur du Patrimoine foncier, le président de cette société, M. Bouchacourt, nous écrit :*

Le Patrimoine foncier que je représente regroupait au moment du scandale financier huit mille cinq cents victimes composées dans leur quasi-totalité de petits épargnants au nom desquels notre société s'est constituée partie civile.

Ces souscripteurs ont perdu très exactement la moitié de leurs capitaux par suite des escroqueries pour lesquelles M. Claude Lipsky s'est vu condamner à huit ans de prison ferme.

Je reconnais pleinement à ce dernier le droit de solliciter une libération conditionnelle.

Mais je trouve parfaitement déplacé qu'il croie bon de suggérer dans sa lettre, sur un ton ironique et quelque peu hautain, que le refus de libération anticipée aurait pu lui être signifié pour des raisons politiques.

Il me semble qu'il s'agit tout simplement de règles morales et logiques élémentaires. M. Claude Lipsky étant bien entendu totalement insolvable, n'ayant donc aucun espoir de récupération de sa part, si nous n'obtenons pas satisfaction, au moins sur le plan pénal, que devient la justice ?

Le fondateur du Patrimoine foncier demande d'autre part à être traité comme un prisonnier anonyme et non comme un homme d'affaires ! Etonnant propos en vérité et qui fera sursauter tous ceux qui l'ont connu au temps de sa splendeur et tous ceux qui furent lourdement lésés financièrement, du fait précisément de ses activités de chevalier d'industrie.

Enfin, je passe brièvement sur son allusion à l'antisémitisme des Français. Je conçois qu'il en fasse un complexe, comme on dit ; mais, de grâce, qu'on cesse de nous la bailler belle en usant d'un cliché aussi éculé. Les huit mille cinq cents associés eussent réagi exactement de la même manière avec un Français d'une autre confession. Sinon, comment expliquerait-on qu'ils lui aient fait confiance en plaçant leur argent dans sa société ?

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29-7-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-7-77 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 juillet à 0 heure et le samedi 30 juillet à 24 heures.

La France restera soumise à l'influence d'une dépression maintenant un temps pluvieux. L'intensité des précipitations sera surtout importante à la limite entre l'air frais qui a envahi la plus grande partie du pays et l'air plus chaud venant du Sud.

Samedi 30 juillet, le ciel sera très nuageux sur l'ensemble de la France. A part dans le Nord, la Normandie, la Picardie et les Alpes, il y aura cependant des éclaircies, plus belles en Bretagne et en Vendée.

La pluie sera abondante dans le Sud-Est, le matin dans le Languedoc-Roussillon et les Pyrénées-Orientales, l'après-midi dans le Jura et le Massif-Central. Ailleurs, elle sera intermittente.

Les températures resteront faibles pour la saison.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juillet, le second le minimum de la nuit du 28 au 29 juillet) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 17 et 13 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 19 et 12 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 23 et 14 ; Lille, 17 et 13 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille-Marignane, 24 et 17 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 18 et 14 ; Pau, 17 et 13 ; Perpignan, 18 et 14 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 20 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 32 à 26 ;

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 21 ; Amsterdam, 20 et 13 ; Athènes, 32 ; Berlin, 22 et 14 ; Bonn, 20 et 13 ; Bruxelles, 16 et 14 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 21 et 12 ; Lisbonne, 22 et 14 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 23 et 10 ; Moscou, 30 et 20 ; New-York, 26 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 19 et 10 ; Téhéran, 35 et 18.

Concours

● *P.M.I.* — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale à la Réunion, en vue du recrutement de médecins à temps complet du service de protection maternelle et infantile.

Les candidatures sont à adresser avant le 15 août à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, bureau du personnel, à Saint-Denis-de-la-Réunion, 97400.

LOTO

TIRAGE Nº 30

DU 27 JUILLET 1977

4 — 6 — 14 — 28 — 44 — 48

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 17

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMÉROS	1 102 177,70 F
5 BONS NUMÉROS + numéro complémentaire	118 090,40 F
5 BONS NUMÉROS	6 720,50 F
4 BONS NUMÉROS	128,30 F
3 BONS NUMÉROS	9,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 AOUT 1977

VALIDATION JUSQU'AU 2 AOUT 1977 APRÈS-MIDI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 827

HORIZONTALEMENT

I. Finit par s'étendre sur la paille quand il a trop attendu ; Berceau de feuillage. — II. Elle est bonne très tôt ; Additionnaient. — III. Vers latin ; Est donc toujours présent (épelé) ; Devant le nom d'une personne digne de respect. — IV. Se succèdent sans discontinuer ; Paraissent toujours trop longues quand elles sont noires. — V. Soutiennent un ensemble ; Sortirent. — VI. Ferait un détour ; Génie. — VII. Avertissement dont certains ne tiennent pas compte ; Emergent de la masse. — VIII. Sur une carte d'Espagne ; Souverains ; Preuve extérieure d'une activité intérieure. — IX. Séjan par rapport à Tibère ; Familier à l'ichtyologiste. — X. Divinité ; Désuet ou actuel ; Zéros. — XI. Comme certaines figures qui retiennent l'attention ; Imitateur. — XII. Met fin à une discussion oiseuse ; Suit le brouillon ; Entendu en Provence. — XIII. Perte de temps ; Mécontent. — XIV. Pronom ; Habillent un mur ; Se déplaçait en file indienne. — XV. Se montra bon prince ; N'ont pas de prix.

VERTICALEMENT

1. Pour pouvoir jouer son rôle il lui faut un manteau blanc ; Sa beauté est à l'abri des injures du temps. — 2. Poète ; En voiture ! ; Moment parfois très pénible. — 3. Grecque ; Point secs ; On y parle. — 4. Vieux violon ; Aimable invitation. — 5. Un peu de mélancolie ; Chef d'élite ; Endura les pires souffrances. — 6. Evoluaient en un domaine azuré ; Quand il se met à parler, cela s'entend ! — 7. Ota le meilleur ; Tranchés ; Repas gratuit (épelé). — 8. Usai d'arguments persuasifs ; Un qui cherche toujours à avoir le dernier mot. — 9. Ne fit pas circuler ; En entier ; Golfe ; Hâlait le fellah. — 10. Symbole ; Honoré dans le Nord ; Travailler à l'œil. — 11. Détruiras ; Tour de corde ; Orientation. — 12. Visités par un futur occupant ; Possessif. — 13. Pronom ; Révèlent l'exacte capacité des cruches ; Petite prison. — 14. Au début d'une parabole ; Conjonction ; Sont pâles. — 15. Moments où ça chauffe parfois très dur ! ; Ne demandait jamais qu'on lui cède la place.

Solution du problème nº 1 826

Horizontalement

I. Sarigue. — II. Ara ; Pot. — III. Cacatoès. — IV. Rua ; Elués. — V. Editeur. — VI. Al ; Eon. — VII. Clé ; Lent. — VIII. Réélues. — IX. As ; Ans ; Us. — X. Anfers. — XI. Episseras.

Verticalement

1. Sacré ; Rame. — 2. Audaces. — 3. Racaille ; Al. — 4. Ira ; Elans. — 5. Gâtées ; Unis. — 6. Olu ; Lésée. — 7. Epeurées (cf. « apeuré ») ; RR. — 8. Osé ; On ; Usa. — 9. Ut ; Sentes.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 juillet 1977 :

DES DECRETS :

● Fixant les conditions d'application de l'article 8 de la loi nº 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées (1) ;

● Modifiant le code de l'urbanisme et relatif aux lotissements (1) ;

● Pris pour l'application de l'article L. 123-10 du code de l'urbanisme instituant un régime de publicité des services d'utilité publique affectant l'utilisation du sol dans les communes dotées d'un plan d'occupation des sols (1).

(1) Ces textes seront ultérieurement publiés en fascicules séparés.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

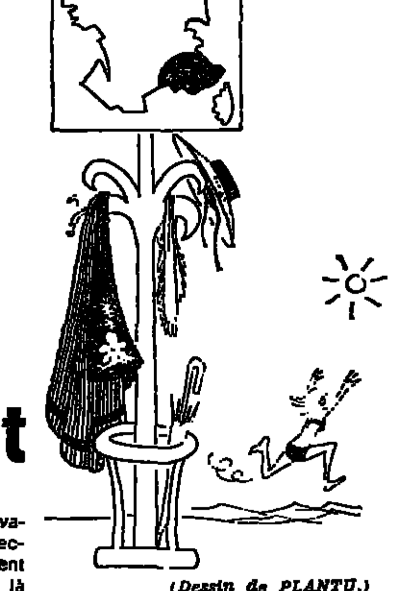
1975

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

Le Monde du tourisme et des loisirs

VACANCES EN FRANCE

Une autre lumière sur la Provence



(Dessin de PLANTU.)

Les bonnes recettes du palace

N'ALLEZ pas parler de crise dans les palaces de la Côte d'Azur ! C'est un mot inconnu et on vous rirait au nez. De Monte-Carlo à Cannes, la *fluidité de l'argent ne rencontre* aucun obstacle. Le luxe se porte bien.

Peu de grands hôtels vont battre le record du Negresco, où M. et Mme Paul Augier, en dépit des coûteux travaux de toiture qu'il faudrait bien entreprendre sur la coupole classée, s'apprêtent à fêter dans *l'allégresse le* vingtième anniversaire de leur arrivée dans ce qui est devenu une des plus belles affaires de Nice. Chiffre d'affaires 1976 : 12 millions de francs. Recettes prévues en 1977 : 20 millions de francs. Quant au taux d'occupation, il passera cette année de 61 % à 71 %.

« Au reste, il est rare que les clients qui réservent des appartements nous demandent au préalable nos tarifs », note M. Michel Dubes, le chef de réception. Il n'est pas inintéressant toutefois de savoir qu'ici la suite la moins ordinaire est facturée à plus de 1 000 francs par jour.

En dépit — ou à cause ? — de ces prix, on affiche complet. Mais la pratique de *l'over-booking*, comme disent les spécialistes, et qui relève à la fois de l'art et du jeu de poker, réserve parfois des surprises embarrassantes. En cas d'affluence, on fera patienter le client dans le beau salon Louis XIV, dont le plafond orné d'angelots et de beautés antiques provient d'un couvent des Alpes savoyardes, dont les nonnes trouvaient indécent que des créatures déshabillées planent au-dessus de leurs têtes.

M. Michel Palmer, le bras droit et le confident des Augier, mélomane jusqu'au bout des ongles et amis des cantatrices les plus célèbres, racontera la vie de Montserrat Caballe et les dernières anecdotes de l'hôtel : *« Nous avions Isaac Stern et Rostropovitch il y a quelques jours à l'hôtel, pour le Festival Chagall. Ils demandent à la femme de chambre deux pupitres. Celle-ci revient avec deux traversins car, dans notre jargon, un pupitre c'est un polochon. Eclat de rire. »*

Quels métiers gouvernante en chef et femme de chambre ! Il faut connaître toutes les manies des clients habituels. Celle, par exemple, de cet homme d'affaires qui exige toujours la même chambre, mais veut qu'on ait décroché avant son arrivée le magnifique portrait de Napoléon qui en orne le mur. Ou cet autre qui ne supporte pas la moindre trace de lumière du jour dans son appartement, et pour qui il a fallu faire faire sur mesure des travaux particuliers de colmatage afin que sa suite ressemble le plus possible à un abri anti-atomique, ou à une guitoune pour les porions d'Hénin-Liétard. Mais il y a, heureusement pour le personnel, des clients moins pointilleux, telle cette famille koweïtienne très pratiquante qui a fait enlever tous les alcools du mini-bar.

Jouer la carte « luxe »

Qu'attend d'ailleurs M. Augier pour dissimuler au faire disparaître des cents quatre-vingts chambres ces télévisions et ces mini-bars du plus vilain style moderne? Car, s'il est vrai, selon la formule de M. Michel Palmer, que *« le luxe, ce n'est plus aujourd'hui un décor Louis XIV chargé de stuc ou un chandelier de cristal, mais bien plus la gentillesse personnalisée de l'accueil »*, n'est-il pas indispensable de faire une chasse inlassable aux moindres fautes de goût, aux plus petites marques de laisser-aller ?

Deux fausses notes, deux seulement. Pourquoi, dans le bar où luisent de belles boiseries, avoir accroché la grande tapisserie sur une tenture de tissu provençal rustique ? Pourquoi laisser, devant les petits canapés moelleux, ces fauteuils métalliques sans grâce qu'on retrouve dans toutes les salles impersonnelles d'assemblée générale ? Et pourquoi, enfin, le *soir de la bataille des fleurs*, quand la Promenade des Anglais scintillait de chars et de fanfares, la photographe officielle de l'établissement, après avoir « tiré » ses portraits, allait-elle dissimuler aussi négligemment que subrepticement au beau milieu des fusains et des pétunias les emballages froissés de ses pellicules ?

Le Negresco a décidé de jouer à fond la carte du luxe. Mais pas n'importe quel luxe. On va réduire le nombre des groupes *« qui sont plutôt destinés aux hôtels-gares de cinq cents chambres »* pour se consacrer à la clientèle individuelle. Des travaux seront entrepris pour réduire le nombre des chambres et une trentaine d'appartements seront vendus en résidence hôtelière.

Licenciements ? *« Non, je crois avoir trouvé le moyen de réduire les frais de personnel, énormes,* confie M. Augier. *J'envisage de fermer l'hôtel un mois en novembre à partir de 1978. Ce sera une petite révolution chez nous. »* Le personnel et la clientèle trouveront-ils cette initiative opportune ? *« Nous aurons peut-être quelques problèmes pour nos deux ou trois clients à l'année,* répond M. Augier. *Quant à mon personnel, il ne nous cherche pas d'ennuis. La preuve, voici quelques mois, au moment de la grève dans les grands hôtels de la Côte d'Azur mes délégués m'ont dit qu'ils devaient faire quelque chose par solidarité pour leurs collègues. Alors, pour une matinée, les liftiers, les « clés d'or » et nos voituriers, mélange de pontonniers de l'Empire et de postillons, se sont habillés en civil... »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

DÉTOURS

La Provence des Arts. — De tout temps, les artistes ont été fascinés par ce pays et ses paysages, son climat, sa douceur de vivre. L'amateur pourra entreprendre un véritable pèlerinage aux sources de l'art moderne, qui passera par Vence (Matisse a décoré la chapelle), Saint-Paul-de-Vence, dont la remarquable Fondation Maeght vaut autant par sa propre architecture que par les collections et expositions qu'elle abrite, Cagnes, où Chagall vit toujours, Biot (musée Léger) Antibes (Picasso), etc. Demander dans les syndicats d'initiative la liste complète des musées de la région.

Les collines de Grasse. — A partir de la ville des fleurs, il faut une journée pour courir (en automobile) les collines environnantes. Le chemin (qu'il faut prendre en flânant) passera par Cabris, Saint-Cézaire, les gorges de la Siagne, Mons, Tourrettes, Fayence, Seillans, Bargemon, Callas, Tanneron.

Le canyon du Verdon. — Avec Castellane pour point de départ, les gorges du Verdon en 150 kilomètres d'émotions ininterrompues. Par Trigance, le pont de l'Arturby, le pont d'Aiguines, Moustiers, La Palud, La Maline, Point-Sublime. Conducteurs allergiques aux virages... s'abstenir !

A saute-mouton au pays des villages d'en haut

LE mistralet effiloche d'innocents nuages. Au grand large, le ciel fond au contact de la terre chauffée à blanc. Entre Vaucluse et moyenne Durance, les collines s'en*chevêtrent comme les moutons nus* d'un troupeau transhumant vers le plateau d'Albion et la montagne de Lure.

On entre en Haute-Provence, laissant loin derrière soi la Cité des papes survoltée, Apt cosmopolite et le carcan des idées reçues. La vallée du Calavon mène à Oppedette, au*dessus des gorges. C'est aussi sau*vage que le Verdon sans la noria des cars panoramiques. Dans le village aérien de quelques dizaines d'habitants, l'eau jaillit au canon d'une fontaine de jouvence. Quand les cigales se taisent, un ange passe. Nous sommes au croisement des sentiers de grande randonnée Méditerranée - Océan et Alpes - Pyrénées. Midi au soleil. Vingt kilomètres plus au nord, le Contadour, le « plateau magique », met les vraies richesses à portée de la main. Tandis qu'aujourd'hui même, à Manosque, des universitaires dissertent de « Giono et l'imaginaire ».

D'Oppedette à Simiane, village *bâti en amphithéâtre, que coiffe une* mystérieuse rotonde du douzième siècle, la route évite encore les zones stratégiques des silos à fusées. Colline après colline, « *dans une molle cuvette où la terre s'est affaissée sous le poids d'un couvent et de cinquante maisons* », voici Banon, vue à travers *Regain*. Aux quatre coins de la petite ville, bien connue pour sa tomme de chèvre, des jeunes font connaître l' « art au village ». Même effort à Vachères et à Reillanne. Au musée des instruments agricoles anciens, le peintre naïf et consacré Serge Fiorio, venu en voisin de Montjustin, de l'autre côté de la nationale 100, expose un village perché, comme tous ceux déjà nommés, avec ses habitants au frais sur les terrasses regardant le coucher *de soleil. Toutes les raisons de vivre* là-haut s'y trouvent réunies : avec en plus le sens du théâtre, du dialogue avec le paysage succédant, depuis que tombent en ruine les remparts faute d'envahisseurs, à la nécessité de se défendre.

Au siècle dernier, les plus réalistes ont fait mouvement vers la plaine, près de leurs champs. D'autres se sont drapés dans la solitude, face à ces décors sublimes. Dans ce domaine les moines ont fait école...

De loin, des coupoles miroitantes signalent Saint-Michel — l'observatoire. Transparence de l'air, délectable à respirer dans le département le moins pollué de France. C'est là que l'éditeur et photographe Etienne *Sved a dressé l'inventaire de la* Provence des campaniles, ces cages de fer forgé pour tenir tête au mistral. Si vous ne deviez emporter qu'un seul livre d'images, ce serait celui-là. A feuilleter à Forcalquier, capitale de la Haute-Provence, dont la lumière enchantait Dufy, après une excursion dans la montagne de Lure. De Saint-Etienne-les-Orgues à Valbelle, la route est admirable.

A l'est de la ville des Quatre-Reines, qui n'en finit pas de se pencher sur le destin fabuleux des filles de Raymond Bérenger et de Béatrix de Savoie, Lurs est pareil à une figure de proue sculptée à *l'avant d'un éperon rocheux*. Du *chemin de croix, derrière le château* d'été des princes-évêques, le spectacle se donne partout en permanence. Un chemin conduit au prieuré de Ganagobie, dominant la Durance, par un pont romain intact.

Beaucoup de ces nids d'aigle sont bâtis sur les ruines d'oppida remplaçant elles-mêmes de plus ancien*nes tours de guet. On s'observait,* on s'observe encore, d'une colline à l'autre. On ne se lasse pas de jouer à saute-mouton, même s'il arrive par des villages perchés dont la silhouette a séduit déçoivent de *près. La partie haute reste* belle. Mais le bourg en descendant a construit dans l'anarchie, dédaignant la tuile ronde et dorée et la pierre apparente. Quelques-uns sont classés, tels Lurs et Dauphin. Peut-être faudrait-il étendre le domaine protégé et faire observer plus strictement les règles.

Sur la rive gauche de la Durance, entre la clue de Sisteron — plus au nord, c'est déjà le Dauphiné — et la clue de Mirabeau, Valensole règne sur le grand plateau lavandier. Au-dessus du *Castellet-d'Oraison*, *Puimichel* navigue sur de hautes terres ravinées. Par Entrevennes, on descend entre les chênes verts et les résineux de vallée en vallée. Bras-d'Asse a glissé au pied du squelette de l'ancien village. Entre Puimoisson et Valensole, les moissonneuses-batteuses mêlent l'odeur du blé à *celle qui monte des champs d'un* violet intense. La lavande bientôt coupée, sur le chemin des distilleries, embaumera jusqu'à la fin de l'été.

De Sault à Moustiers - Sainte-Marie existent beaucoup d'autres villages perchés ou déperchés. Le mouvement Alpes de lumière, qui édite de précieux guides du visiteur *attentif, conseille de les approcher* par le sud et l'est, d'où la vue est la plus belle. Parce qu'ils sont disposés généralement à l'abri du mistral. Mais Sainte-Croix-du-Verdon mérite bien une mention à part : construit sur un piton, il baigne à présent dans le lac du barrage qui faillit l'engloutir. E.D.F. n'a pas seulement détourné la Durance.

Plus bas, c'est Canjuers, domaine militaire. Entre Albion et Canjuers, la Haute-Provence est bien gardée ! Ceux qui l'habitent n'en demandaient pas tant. Il est vrai qu'ils tiennent à préserver — comme on les comprend — une forme de vie à laquelle, pour des motifs divers, beaucoup s'intéressent soudain. Pour eux elle est naturelle, et ils se méfient des modes.

« Parlez de nous si vous voulez. Mais pas trop. » Pensant à la *« colonisation » des villages perchés du* Luberon, pour peu ils recevraient sur invitation. Question de mesure. Si, par exemple, vous venez à Lurs par le chemin des crêtes pour voir *la ferme du crime* (qui d'ailleurs ne s'y trouve pas), sans un regard au village, fier de compter depuis l'autre dimanche un octogénaire de plus, c'est du mépris ou une méprise, ou les deux à la fois.

D'une beauté âpre, le haut pays veut qu'on lui fasse la cour. Il demande à être connu en toutes saisons et pas seulement traversé l'été. Prendre son temps. Se faire accepter. Après, c'est à la vie, à la mort. Le plus tard possible à l'ombre des cyprès.

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

PORTRAIT

Le dernier bouchonnier des Maures

ON trouve à Saint-Tropez une rue des Bouchonniers, mais, depuis belle lurette, plus un *seul bouchonnier dans la rue*. Preuve que bouchons et liège, au temps de la capsule et des isolants synthétiques, c'est du folklore. Avec sa peau d'éléphant ou bien, après « levage », son tronc nu comme lapin dépouillé, le chêne-liège (suber) des Maures et de l'Esterel n'obtient du vacancier qu'un regard à peine curieux. C'est un peu d'exotisme à portée d'A 8.

Il se trouve toutefois que les grands incendies de pinèdes, de campings, de résidences secondaire (et de crédits antifeu), restaient contenus au temps de la suberaie vigoureuse et entretenue : *que ce « folklore »* employait, outre les nombreux agriculteurs-forestiers, quelque deux mille cinq cents ouvriers (1) avant la Grande Guerre et plus de mille encore, malgré les machines nouvelles, à la veille de la grande crise du liège, en 1961-1962 ; que des personnages hautement qualifiés se demandent si, la conjoncture aidant, il ne serait pas intéressant de faire revivre en même temps qu'une forêt (environnement, pare-feu) une industrie (emploi) et un produit aujourd'hui largement importé (devises).

« Vous croyez que ce n'est pas imbécile, quand on importe, d'en être venu à fermer les usines en plein pays du liège ? » C'est le cri du cœur du dernier bouchonnier. *« Ici même, à Gonfaron, nous étions huit. Et cinq ou six dans chaque village du massif. Il reste quoi ? Deux usines d'agglos, trois ou quatre ateliers... »* Lui, il a résisté de crise en crise, même en 1961-1962, quand tout fermait. On a le goût du bouchon de père en fils chez les Junqué.

Dans son odeur et ses poussières de liège, la vieille petite usine familiale n'a pas l'air de s'adonner aux techniques de pointe, et pourtant, après bien d'autres, une nouvelle machine est en cours d'installation. On investit. On emploie une trentaine de personnes (machines ou non, il faut du monde pour le bouchon vingt fois manipulé : mouillage, tirage des « bandes », tubages, rognage, lavage, triage, polissage, marquage...). *« J'aurais des commandes pour employer cent cinquante personnes ! On consomme quatre milliards de bouchons en France, et j'exporte : Allemagne, Grèce, Italie, Nigéria... C'est le débouché qui manque le moins ! Et j'utilise le liège d'ici. »* Alors ? Pourquoi pas d'autres ? *« Il faut vouloir »*, *dit* ce patron en bleus avec qui travaillent encore quelques « vieux du liège » aux mains d'écorce brune, capables de renifler les « crus » aussi bien que bourgogne ou bordeaux les chevaliers du Tastevin.

Mais pour faire vivre industrie et forêt suffit-il de l'amour du métier ?

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 10.)

(1) Emile Zola décrit, dans *la Fortune des Rougon*, le rôle des ouvriers bouchonniers dans l'insurrection provençale de 1851 contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon. Voir également *la République au village*, par Maurice Agulhon (Plon).

Vacances en France

Le dernier bouchonnier des Maures

(Suite de la page 9.)

Ce n'est pas si simple. De la prospérité de jadis à l'effondrement de naguère jusqu'aux nouvelles chances (peut-être) d'aujourd'hui, les crises en dents de scie n'ont pas eu les mêmes causes : apparition des « tubeuses » (2) en 1925, raréfaction — déjà — de la main-d'œuvre, dépression économique de 1930-1933, guerre à nouveau, occupation, lente reprise, etc. Dans les années 1950-1956, ça va cahin-caha. (Malgré l'arrivée de la capsule, le bon vin exige toujours un bon bouchon, et le liège de qualité moindre est utilisé, avec les déchets, par l'industrie plus récente des « agglos » et panneaux.) Mais, dès 1956, l'importation de « planches » de liège algérien porte un coup à la forêt, avant que, en 1961, la suppression du « contingentement » ne vienne frapper ateliers et usines : les produits finis portugais entrent massivement en France. En somme, et sans phrases, la production locale n'est plus concurrentielle face aux bas prix des pays à main-d'œuvre sous-payée. La cause est entendue: on ferme !

En fait, la réalité est plus complexe. L'agonie sera lente, avec des sursauts. Avant de fermer, on essaye de se concentrer, de pousser sur l'« agglo » ou bien de maintenir... tout en abandonnant : capsule-plastique et importation-conditionnement. Mais un processus est engagé, que tout au long de la chaîne — du « subériculteur » au négociant en passant par le « bouchonnier » et l'ingénieur forestier (3) — chacun analyse de façon identique malgré sa complexité. En bref, la suberaie ne peut vivre ni du seul bouchon ni du seul liège de « trituration » pour « agglos ». Pour équilibrer, elle doit vendre obligatoirement le liège « bouchonnable » — haute qualité, prix élevé, — mais *aussi* tout le « reste », que le bouchon, exigeant, rejette à plus de 80 % du poids de la récolte (et que la trituration paye de quatre à huit fois moins cher).

Ainsi, quand les usines locales — renonçant à concurrencer le bouchon portugais — n'achèteront plus que du liège-trituration, deux d'entre elles trouveront leur salut dans l'« agglo », mais la forêt en perdra l'équilibre. Et pour longtemps ! L'engrenage était implacable : la qualité n'ayant plus de débouché, on « laissait pousser » le médiocre, et, le médiocre payant peu, la suberaie reculait devant la pinède — souvent pourvoyeuse d'incendie, — d'autant plus vite que les usines fermaient. « Cycle infernal », mouvement qu'hier encore on pensait irréversible. Or quelque chose a bougé.

Un coup d'arrêt à la dégradation de la forêt, une reprise de l'industrie ? Pour répondre à cette question, le directeur de la Société française du liège — à Vidauban — et le patron en bleus de Gonfaron sont à peu près les mêmes mots : *« Ce n'est pas impossible. Il ne faudrait qu'un coup de pouce et une volonté. »*

La « conjoncture » a évolué. Aujourd'hui les prix portugais et espagnols grimpent à l'échelle, et la production locale en est devenue largement compétitive. Toutefois, le « coup de pouce » ne peut être qu'un coup d'envoi. Il faut ensuite une volonté, une politique. Côté entreprises, certaines usines fermées disposent encore d'un équipement valable, mais ailleurs il est vétuste ou dispersé. Pour repartir, la machine doit être rénovée et réorientée. Côté forêt, après la lente dégradation en cours depuis 1961, il y a beaucoup à faire. Et longtemps ! La chance nouvelle de la suberaie serait perdue si le producteur se bornait à bénéficier pour l'immédiat du repli espagnol et portugais. De l'avis de tous il faut profiter de ces circonstances favorables pour recréer la « qualité » abandonnée et retrouver la proportion de liège « bouchonnable » sans laquelle l'équilibre est impossible. C'est un travail de longue haleine.

Le pin recule le chêne avance

Il se trouve que dans la forêt aussi le repli des uns fait le bonheur des autres : décimé par la maladie et l'incendie, le pin recule et rend du terrain au chêne-liège qui, de nouveau, progresse (4). Ce coup de pouce de la nature apparaît à certains comme un clin d'œil de la bonne fortune. *« Mais il en faudrait un autre ! »* dit un forestier. Venant de qui ? Une fois encore des pouvoirs, des fonds publics ? *« Oui ! Et je propose, à l'arrivée, des économies. »* C'est la thèse qu'on dit rabâchée — sans l'infirmer — des derniers forestiers des Maures. *« Faites le compte du prix exorbitant de la lutte contre l'incendie : routes de pénétration, postes d'eau, débroussailleurs, grande armée avec état-major, bases logistiques, fantassins équipés, aviation héroïque et ruineuse* (Canadair), *blindés tout-terrain, etc. Sans parler, bien entendu, des victimes et des destructions que la grande guerre du feu n'a jamais évitées, pour peu que le mistral s'en mêle. Croyez-nous : défendre une forêt abandonnée coûte beaucoup plus cher que d'aider à refaire une forêt vivante... et une économie. »*

On y revient : chêne-liège de nouveau rentable, bois de plus en plus cher à l'importation, oliviers pare-feu et producteurs d'olives largement importées, châtaigniers, écobuage, nettoyage des sous-bois flambants par l'élevage — expériences en cours — de caprins et ovins, protection de la forêt — de l'environnement — par l'activité même de ceux qui en vivent, création d'emplois... C'est idéalement, le « cycle infernal » rompu, et repartant dans le bon sens.

« Utopique, une forêt entretenue par son exploitation ? Sûrement pas ! Seulement voilà : ça, ce n'est pas spectaculaire. »

JEAN RAMBAUD.

(2) Machine automatique pour la fabrication des bouchons.

(3) « Evolution de l'industrie du liège en Provence », par E.-F. Abric, étude parue dans la *Revue forestière* (déc. 1975).

(4) Le chêne-liège couvre actuellement 32 000 hectares — parfois clairsemés, — mais pourrait prospérer sur quelque 113 000 hectares dans la Provence siliceuse. D'autre part, la Corse et les Pyrénées-Orientales sont également productrices de liège.

Hippisme

Vacances gratuites

QUI donc assure que les vacances sont chères ? Celles des chevaux, cette année, sont remboursées. Paradoxalement, c'est tout le contraire d'un signe de prospérité.

Le nombre des pur-sang répondant à l'appel du starter, déjà très faible, tend encore à régresser : soixante-dix-neuf partants seulement, dimanche passé, à Maisons-Laffitte, soit, en moyenne 7,9 par course; moyenne de 7,6 le lendemain à Saint-Cloud ; de 8,1 mardi à Chantilly.

La Société d'encouragement constatant au début de l'année que l'effectif des chevaux à l'entraînement était inférieur de 10 % à celui de la dernière année de prospérité (1974), en avait déduit que la chute du nombre des partants se situerait elle-même dans la zone — pas encore catastrophique — des 10 %. Le parallèle était faux et nous l'avions alors dit au président de Chaudenay. N'ayant pas reçu de chevaux « frais », beaucoup d'entraîneurs gardaient dans leurs boxes des boiteux et des sujets passés de forme, qu'en d'autres temps ils auraient envoyés au vert. Il n'y avait que 10 % de chevaux en moins, mais il y en avait 20 % en moins capables de courir. C'est la situation qui se révèle maintenant.

Elle est doublement inquiétante. Née partiellement d'une baisse des recettes, elle la nourrit à son tour : on considère que, pour le chiffre d'affaires du P.M.U., le nombre idéal des partants se situe autour de quinze. A l'intérieur du sérail, elle fournit l'arme quasi absolue aux trotteurs qui, eux, se bousculent au portillon et n'attendent qu'un craquement du du front pour occuper les pistes laissées à demi-vides par les galopeurs.

La Société d'encouragement a donc fortifié en hâte la ligne de Deauville. Elle a décidé de porter au compte de tout cheval courant cet été à Deauville (où la première réunion aura lieu le 4 août) une indemnité de 80 F par jour passé sur la côte normande. Cette « prime de vacances » est de 1 000 francs si le cheval reste au moins quatorze jours et court deux fois. Elle est de 1 500 francs si le séjour est de trois semaines et le nombre des sortie de trois. Comme, malgré ces avantages (dont il ne faut pas s'exagérer la portée : ils ne font que rembourser les frais de séjour), on n'a qu'à demi-confiance en un réveil des chevaux parisiens, une faveur supplémentaire est consentie à ceux entraînés en province : ils porteront systématiquement trois livres de moins, sauf dans les handicaps.

Sera-ce suffisant ? Pas évident. Aucune prime ne suffit à faire pousser des chevaux d'un jour à l'autre, là où il n'y en a plus assez. Les premiers engagements pour Deauville n'indiquent pas un redressement de la barre.

Un match au « sommet » au cours des derniers jours. A Ascot, le gagnant de notre Prix du Jockey-Club, *Crystal Palace*, affrontait celui du Derby d'Epsom, *The Minstrel*, sur les 2 400 mètres des King George que les Anglais considèrent comme leur Arc-de-Triomphe. Il y a toujours dans cette course quelque dur à cuire, dont les vieilles jambes ont été longues à s'échauffer au soleil du printemps, qui retrouve soudain celles de ses vingt ans. Voilà deux ans, un semblable, ressuscité, *Bustino*, avait livré au jeune et brillant héros de la saison, *Grundy*, un tel combat que tous deux avaient dû abréger là leur carrière de courses. Cette année, c'est le « cinq ans » *Orange Bay* qui a joué le rôle. *The Minstrel* a fini par triompher d'une courte tête, comme l'avait fait *Grundy*, mais il n'est pas exclu que lui aussi ait été très éprouvé par une lutte d'une telle âpreté se situant au terme d'une campagne déjà chargée. Sa venue à Longchamp, pour l'Arc, est douteuse. Le troisième, à une demi-longueur, a été *Exceller*, qui est décidément un cheval d'été. *Crystal Palace*, dont le jockey avait eu la sagesse de laisser partir les trois premiers, quand il s'était rendu compte que la lutte était sans espoir, a battu les battus, c'est-à-dire qu'il a terminé quatrième (à trois longueurs d'*Exceller* et à quatre longueurs du gagnant).

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Ouverts en août

De plus en plus, les restaurants parisiens ouvrent au mois d'août. De plus en plus, semble-t-il aussi, des Parisiens restent ou reviennent à Paris en ce mois autrefois de vide absolu. De sorte que cette liste habituelle des maisons ouvertes m'est chaque fois demandée. La voici. C'est simplement, faute de place, la liste avec adresse et téléphone. Je vous conseille surtout de téléphoner avant pour vous assurer que le restaurant est bien ouvert, car il arrive que les restaurateurs changent d'avis.

1er arrondissement. — Bistrot d'Hubert (36, place du Marché-Saint-Honoré, tél. : 260-03-00) ; Mercure Galant (15, rue des Petits-Champs, tél. : 742-82-98) ; Pharamond (24, rue Grande-Truanderie, tél. : 233-06-72) ; La Clef des Champs (38, rue Croix-des-Petits-Champs, tél. : 261-36-24) ; La Vieille (37, rue de l'Arbre-Sec, tél. : 260-15-78, à déjeuner seulement).

3e arrondissement. — Ambassade d'Auvergne (22, rue du Grenier-Saint-Lazare, tél. : 272-31-22) ; Ciboulette (60, rue Rambuteau, tél. : 887-40-89).

4e arrondissement. — Le Monde des Chimères (69, rue Saint-Louis-en-l'Ile, tél. : 033-45-27) ; La Chaumière en l'Ile (4, rue Jean-du-Bellay, tél. : 033-27-34).

5e arrondissement. — Atelier Maître Albert (1, rue Maître-Albert, tél. : 633-13-78) ; La Bûcherie (41, rue de la Bûcherie, tél. : 033-78-06) ; Le Petit Navire (14, rue des Fossés-Saint-Bernard, tél. : 033-22-52) ; Raffatin et Honorine (16, boulevard Saint-Germain, tél. : 033-22-21) ; Tour d'Argent (15, quai de la Tournelle, tél. : 033-23-31).

6e arrondissement. — La Closerie des Lilas (171, boulevard Montparnasse, tél. : 326-70-50) ; La Petite Cour (7, rue Mabillon, tél. : 326-52-26) ; La Grosse Horloge (22, rue Saint-Benoît, tél. : 222-22-63) ; Tante Madée (11, rue Dupin, tél. : 222-64-56)

7e arrondissement. — Le Récamier (4, rue Récamier, tél. : 548-86-58) ; Bistrot de Paris (33, rue de Lille, tél. : 261-16-83) ; Les Champs d'Or (29, rue du Champs-de-Mars, tél. : 551-52-69) ; Délices Saint-André (2, rue Sédillot, tél. : 551-95-82) ; Le Mont Blanc (2, rue Casimir-Perier, tél. : 551-68-40) ; Les Copains (44, rue de Verneuil, tél. : 261-26-61) ; Le Bourdonnais (113, avenue La Bourdonnais, tél. : 705-47-96).

8e arrondissement. — La Boétie (62, Champs-Elysées, tél. : 225-07-45) ; Chez Edgard (4, rue Marbeuf, tél. : 359-85-92) ; Fouquet's (99, Champs-Elysées, tél. : 723-70-60) ; Chez Max (19, rue Castellane, tél. : 265-33-81) ; La Poularde Landaise (4, rue Saint-Philippe-du-Roule, tél. : 359-20-25) ; Les Princes (31, avenue George-V, tél. : 723-54-00) ; Napoléon (38, avenue Friedland, tél. : 227-99-50) ; Vieux Berlin (32, avenue George-V, tél. : 225-88-96).

9e arrondissement. — Le Paillard (38, boulevard des Italiens, tél. : 824-49-61) ; Relais Basque (11, rue Saint-Lazare, tél. : 878-29-27).

10e arrondissement. — Casimir (6, rue de Belzunce, tél. : 878-32-53) ; Julien (16, Faubourg Saint-Denis, tél. : 770-12-06).

12e arrondissement. — Le Train Bleu (buffet de la gare de Lyon, tél. : 343-09-06).

14e arrondissement. — Le Duc (243, boulevard Raspail, tél. : 633-96-30) ; Lou Landès et sa Boutique (9, rue Georges-Saché, tél. : 306-65-55) ; Olympe (54, rue Montparnasse, tél. : 326-60-86) ; Le Clos du Moulin (34 bis, rue des Plantes, tél. : 539-31-31).

15e arrondissement. — L'Aquitaine (54, rue de Dantzig, tél. : 828-67-38) ; Pierre Vedel (50, rue des Morillons, tél. : 828-04-37) ; Restaurant du Marché (59, rue de Dantzig, tél. : 828-31-55) ; La Gauloise (59, avenue de La Motte-Picquet, tél. : 734-11-64).

16e arrondissement. — Jamin (32, rue de Longchamp, tél. : 727-12-27) ; Péniche Ile-de-France (face au 32, avenue de New-York, tél. : 723-60-21).

17e arrondissement. — Chez Baumann (64, avenue des Ternes, tél. : 380-16-66) ; Guyvonne (14, rue de Thann, tél. : 227-25-43) ; Sole Duplantin (109, avenue de Villiers, tél. : 754-49-59).

18e arrondissement. — Les Semailles (3, rue Steinlein, tél. : 606-37-05) ; Le Guerlande (Map-terrass, 12, avenue Henri-de-Maistre, tél. : 606-72-85).

19e arrondissement. — Le Cochon d'Or (192, avenue Jean-Jaurès, tél. : 607-23-13).

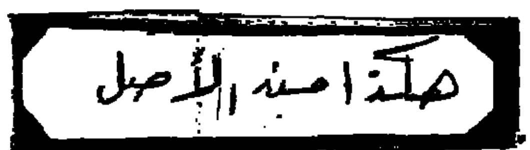
LA REYNIÈRE.

P.S. — Et pour un dîner « à la maison », les choucroutes crues (préparées de diverses façons) de Schmid, 8, rue Saint-Laurent (près de la gare de l'Est), tél. : 208-61-10.

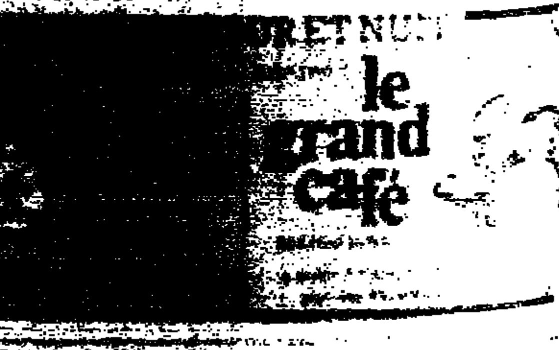
MIETTES

● La France de relais en châteaux *est un bel ouvrage* préfacé par Jo Olivero. En réalité, ce n'est qu'une édition d'un guide Bordas augmenté d'une liste de relais de la chaîne. Que faut-il penser des textes ? Je n'ai regardé que Luchon pour lire, avec étonnement, qu'un funiculaire partait du *Thermal* jusqu'au panorama de la Chaumière. Or, ce funiculaire n'existe plus depuis six ans, et la Chaumière non plus. Si tout le reste est à l'avenant...

● *Les Belles Gourmandes viennent d'être reprises* par une cuisinière italienne . prix astronomiques et à « la demande des clients, chiens non admis ». Ce n'est guère engageant Italien aussi le successeur de la chère Antoinette Carnet en son *Auberge de la Tour* (rue Desaix).





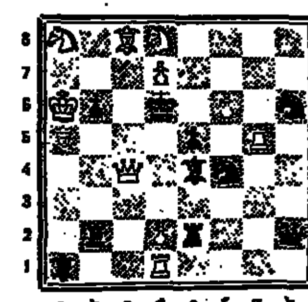


Jeux

échecs N° 720

AU DOUZIÈME COUP

A. GULIAEV
(1931)



BLANCS (11) : Ra6, Dç4, Td1 et g5, Fa5 et ç8, Ca8 et d8, Pd2, d7 et f6.

NOIRS (10) : Rd6, Dh2, Th2 et é2, Fa1 et é4, Cf4 et h6, Pb6 et é5.

Les Blancs jouent et font mat en deux coups.

AU DOUZIÈME COUP

(Tournoi des Candidats, huitième partie de la demi-finale, Genève, juillet 1977.)

Blancs : L. PORTISCH

Noirs : B. SPASSKY

Gambit - D accepté

1. d4	d5	20. Fç4 !	Cé5
2. ç4	d×ç4	21. Fb3	Ta-ç8
3. Cf3	Cf6	22. Df1 ! (r)	
4. é3	Fg4 (a)		Rg7 (s)
5. F×ç4 (b)	é6	23. Db5 !	Dç7
6. Cç3 (c)		24. Td1	Cb5
	Cb-7 (d)	25. Fh2	b6
7. 0-0 (é)	Fd6 (f)	26. Tf-d2	Dç5+
8. h3	Fh5	27. Rh1 !	Cf4 (t)
9. é4 (g)	é5 (h)	28. T×d6	D×b5
10. Fé2 (i)	0-0	29. C×b5	Té7
11. d×é5 (j)		30. Cç3 ! (u)	
	C×é5		Cf-g6
12. Cd4 (k)	Fg6 (l)	31. Cd5 !	Té-é8
13. Fg5 ! (m)		32. Cé3 !	Ch4
	Té8 (n)	33. F×é5+ ! (v)	
14. Cd-b5 ! (o)			T×é5
	Cç6	34. Td7	Fg6
15. C×d6		35. Cç4 !	Té-ç5
	ç×d6 (p)	36. Cd6	Tf8 (w)
16. f3 ! (q)	h6	37. T×a7	h5
17. Fh4	Fh7	38. Rg1	g4
18. Ff2 !	g5	39. f4 ! (x)	
19. Fg3	Db6		Td8. Abandon (y)

NOTES

a) Cette variante moderne permet aux Noirs de résoudre un des principaux problèmes du Gambit de la D, celui du développement du F-D. En effet, le traitement classique (4..., é6) laisse le F-D enfermé derrière les pions noirs. La sortie du F-D a cependant l'inconvénient de laisser l'aile - D sans protection suffisante.

b) Menaçant 6. F×f7+, R×f7 ; 7. Cé5+ et 8. C×g4 comme 6. Db3. L'essai 5. h3, Fh5 ; 6. g4, Fg6 ; 7. Cé5, Cb-d7 ; 8. C×g6, h×g6 ; 9. Fg2, ç6 ; 10. Cd2 ne semble pas gênant pour les Noirs après 10... é5 ; 11. C×ç4, é×d4 ; 12. D×d4, Fb4+ suivi de 0-0.

c) Un carrefour important : 6. Db3, 6. h3, 6. 0-0, 6. Cb-d2 et 6. Cç3 sont possibles. Après 6. Db3, F×f3 ; 7. g×f3, Cb-d7 ! les Noirs sacrifient le pion b7 et obtiennent du contre-jeu ; par exemple, 8. D×b7, ç5 ; 9. Cç3, ç×d4 ! ou 9. Tg1, g6 ; 10. Cç3, Fé7 !

d) Une autre ligne de jeu simple pour les Noirs consiste en 6..., a6 ; 7. h3, F×f3 ! ; 8. D×f3, Cç6 ; 9. 0-0, Fd6 ; 10. Td1, 0-0 ; 11. a3, é5 avec égalité (Geller-Sajtar, Olympiade de 1952). Ou encore 6..., Cç6 ; 7. Fb5, Fb4 ; 8. Da4, F×f3 ; 9. g×f3, Dd6 ; 10. Fd2, 0-0 ; 11. a3, F×ç3 ; 12. F×ç3, Cd5 (Jahin-Boleslavsky, 1964).

e) Si 7. é4, Fb4 ! ; 8. é5, Cd5 (et non 8..., Cé4 ; 9. Db3, F×f3 ; 10. g×f3, Db4 ; 11. Fé3, F×ç3+ ; 12. b×ç3, Cg5 ; 13. D×b7, 0-0 ; 14. f4, Cb6 ; 15. Fb3 ! comme dans la partie Lilienthal-Bikusava, 1965) ; 9. Fd2, F×ç3 ; 10. b×ç3, 0-0 ; 11. 0-0, ç5 ; 12. h3, Fh5 ; 13. F×d5, é×d5 ; 14. g4, Fg6 ; 15. Db3, Cb6 ! (Kortchnoï-Matulovic, match U.R.S.S.-Yougoslavie, 1972).

f) Ce développement du F-R assure aux Noirs la libération par é6-é5. A considérer est aussi 7..., a6 ou 7..., Fé7.

g) La suite 9. Fé2, Fg6 ; 10. b3 est moins convaincante à cause de *10..., Cd5 ; 11. Fb2, 0-0 ; 12. Cd2,* Cd7-f6 (Sanguinetti-Ghitescu, Olympiade de 1968).

h) Une contre-action prévue et nécessaire.

i) Un déclouage utile, bien que la suite 10. d×é5, C×é5 ; 11. Fé2, C×f3+ ; 12. F×f3, F×f3 ; 13. D×f3, Dé7 ; 14. Té1 soit avantageuse aux Blancs. On retrouve ici une partie jouée par Spassky avec les Blancs (!) contre Szabo en 1964. Spassky poursuivit par 14. Ff4 et obtint après 14..., F×f4 ; 15. D×f4, 0-0 ; 16. Ta-d1, Tf-é8 ; 17. Tf-é1 un net avantage de position (11..., F×f3 n'est pas meilleur : 12. F×f3, Dé7 ; 13. Fé2, 0-0-0 ; 14. Da4, Fç5 ; 15. Fg5, ç6 ; 16. b4 ! (si 16..., F×b4 ; 17. Ta-b1, Fç5 ; 18. Ff4 !).

j) Hort tenta contre Matulovic (*Novi-Sad, 1976*) : 11. d5, *ce qui* paraît peu satisfaisant : 11..., Fg6 ! ; 12. Fg5 (ici 12. Cd2 est préférable), h6 ; 13. Fh4, Fé7 ! ; 14. F×f6 (si 14. Cd2 ?, C×d5 !), C×f6 ; 15. Dç2, Fd6 avec égalité. Si 11. Fé3 Té8 ! L'échange sur é5 des pions centraux permet aux Blancs de maintenir la pression.

k) Meilleur que 12. C×é5, F×é2 ; 13. C×f7, F×d1 ; 14. C×d8, Ta×d8 ; 15. T×d1, Fé5 (si 15..., C×é4 ; 16. C×é4, Fh2+ ; 17. R×h2, T×d1 ; 18. b3) ; 16. T×d8, T×d8 ; 17. f3, Td3 ou bien encore 14..., Fç2 ; 15. C×b7, Fb4 ; 16. a3, F×ç3 ; 17. b×ç3, C×é4.

l) Matulovic estime que ce recul du F donne aux Noirs un jeu égal en raison de la pression exercée sur le pion é4. Faut-il ou non échanger les F est une question décisive pour cette variante. Après 12..., F×é2 ; 13. D×é2, Cg6 ; 14. Cf5, Fé5 ; 15. f4, F×ç3 ; 16. b×ç3, Té8 ; *17. é5, Cd5* ; 18. Df3 !, Cb6 ; 19. Td1, Dç8 ; 20. Dg4 !, Dé6 ! ; 21. Td3, les Blancs ont un jeu actif mais rien n'est clair (Lukacs-Marszalek, Budapest, 1976).

m) Un clouage efficace qui défend activement le pion é4.

n) 13..., a6 ou 13..., ç6 paraient sans aucun doute 14. Cd-b5 mais restent insuffisants après 14. Rh1 ! menaçant 15. f4. Les problèmes posés aux Noirs sont tels qu'on peut se demander si l'échange 12..., F×é2 n'était pas nécessaire.

o) 14. Rh1 donne aux Noirs du contre-jeu après 14..., Cç6 ; 15. C×ç6, b×ç6 ; 16. f3, Tb8. Le coup du texte permet aux Blancs d'éliminer la paire de F (si 14..., Fé7 ; 15. D×d8, F×d8 ; 16. f4 gagnant une pièce) et de prendre un avantage positionnel énorme.

p) Si 15..., D×d6 ; 16. D×d6, ç×d6 ; 17. f3 menaçant 18. F×f6 et 18. Cd5. Les Noirs souffrent : faiblesse du pion d6 et de la case d5, Fg6 inactif, C-R cloué, contre-jeu totalement absent.

q) Calmement et méthodiquement, le grand maître hongrois renforce sa position avant de passer à la conquête du pion d6. Si 16..., Db6+ ; 17. Rh1, D×b2 ; 18. F×f6, g×f6 ; 19. Cd5, Ta-ç8 ; 20. Tb1, Dé5 ; 21. T×b7, f5 ; 22. f4, Dé6 ; 23. Da1 !

r) Contrôle la case ç4.

s) *Ou 22..., a6 ; 23. Ta-d1 suivi de* Rh1 - Tf-d2 - Ff2, etc.

t) Le pion d est perdu. Si 27..., Tç-d8 ; 28. D×ç5, b×ç5 ; 29. T×d6.

u) Les Blancs ont le gain en main.

v) Avec beaucoup de simplicité, Portisch *choisit* l'entrée *en septième.*

w) Et non 36..., Tç8-ç7 ? ; 37. Cé8+.

x) Menace 40. f5.

y) Deux pions de moins et une partie perdue de multiples façons, soit 40. Cf5+, soit 40. f5, soit 40. C ou F×f7.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 719

CAMIL SENECA

« Neue Leipziger Zeitung », 1927
Premier prix

(Blancs : Rç4, Fd3 et f2, Cb1 et d7, Pé2, g5 et h3. Noirs : Ra4, Tç6, Ff8, Ca1, Pa5, b2, ç5, d4, g6, h5, h4. Mat en cinq coups.)

1. Fg1 ! !, Ta6 ; 2. Fh2 !, Tç6 ; 3. F×g6 ! (menaçant 4. Fé8 et 5. Cb6 mat), T×g6 (si..., Cb3 ; 4. Fç2 ! !) ; 4. Fd8 ! ! (Novotny), T×d6 (F×d6) ; 5. C×ç5 (Cb6) mat.

Ou 1..., Fé7 ; 2. Fh2, Fd8 ! (réfutant 3. F×g6 ? par 3..., Fb6 ; 4. Fé8, Pa7 ! !) ; 3. Fé4 !, Tç8 ; 4. Fç7 ! (second Novotny), T×ç7 (F×ç7) ; 5. Cb6 (C×ç5 ou Fç6) mat.

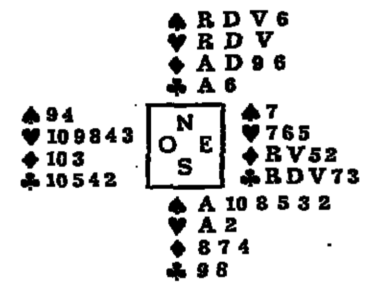
L'essai 1. F×h4 ?, Fé7 ! ; 2. Fg3 est réfuté par un unique coup d'attente 2..., b4 !. Si 3. F×g6, Fd8 ! ; 5. Fé8, Cb3 ! !

Les deux Novotny sont créés par une manœuvre d'embuscade superbe (Fd3×g6-é8).

bridge N° 717

L'ORIENTATION DE L'ATTAQUE

Cette donne d'un des Festivals de Deauville est tirée du nouveau livre de José Le Dentu *Cent questions, cent réponses*. Nous avons présenté la question la semaine dernière, voici aujourd'hui la réponse. Elle permet de comprendre pourquoi le chelem est facile à réussir quand l'ouvreur de « 2 SA », en Nord, peut jouer lui-même le chelem à pique grâce à la convention Texas qui deviendra un jour d'un usage aussi courant que celui du Stayman.



♠ R D V 6
♥ R D V
♦ A D 9 6
♣ A 6

♠ 9 4
♥ 10 9 8 4 3
♦ 10 3
♣ 10 5 4 2

♠ 7
♥ 7 6 5
♦ R V 5 2
♣ R D V 7 3

♠ A 10 8 5 3 2
♥ A 2
♦ 8 7 4
♣ 9 8

Entame 2 de trèfle ou 10 de carreau. *Comment gagner* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse (avec cotation sur 50) :

Sur l'entame à trèfle, le déclarant (Koltscheff), après l'as de trèfle et deux coups d'atout, réalisa les trois cœurs maîtres pour défausser le dernier trèfle de Sud, puis il coupa un trèfle (pour éliminer cette couleur), et il joua le 8 de carreau pour le 6 du mort si Ouest n'a pas fourni le 10. Si Ouest a couvert le 8 de carreau, le déclarant met la dame et, si Est prend du roi, il doit rejouer carreau dans la fourchette as 9, ou trèfle (sur lequel Sud défausse un carreau tandis que Nord coupe).

Cotation : Atout, élimination à cœur et trèfle, ensuite 8 de carreau : 50 ; élimination et impasse au roi de carreau : 20.

Sur l'entame à carreau, Hoffman a couvert le 10 de carreau avec la dame prise par le roi d'Est qui a contre-attaqué le roi de trèfle pour l'as de Nord. Sud a alors battu atout, puis *il a défaussé sur le troisième cœur un carreau* de sa main (et non pas un trèfle). Ensuite, il a tiré l'as de carreau, et il a rejoué le 9 de carreau. Est a couvert avec le valet de carreau que Sud a coupé. Alors le *6 de carreau affranchi* permit de jeter le petit trèfle perdant de la main.

Cotation : Affranchissement du 6 de carreau : 50 ; as de carreau, élimination et 7 de carreau vers la dame de carreau : 30.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE.

Pendant la première semaine d'août, à Elseneur, au Danemark, aura lieu le championnat d'Europe 1977.

Les Français Desrousseaux - De Sainte Marie, Roudinesco-Stoppa et Jaïs-Pilon essaieront d'effacer l'échec que la France avait subi dans le précédent championnat à Brighton. Alors que, trois matches avant la fin, tous les espoirs de remporter le titre étaient permis, notre équipe subit une terrible défaite contre Israël.

Voici un des coups les plus dramatiques.

♠ 10 9 8 3
♥ D 8 6 5
♦ A 3
♣ A 6 4

♠ 7
♥ R V 9 3
♦ D V 10 5 2
♣ 7 5 3

♠ V 6 4
♥ 10 7 4 2
♦ 6 4
♣ R 10 9 8

♠ A R D 5 2
♥ A
♦ R 9 8 7
♣ D V 2

Ann. : N. don. N.-S. vuln. (donne 31).

Ouest Stoppa	*Nord* Romik	*Est* Poubeau	*Sud* Lev
—	passe	passe	1 ♦
passe	1 SA	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	5 ♥
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé la dame de carreau, le déclarant prit avec le roi, puis il tira as, roi, dame de pique et l'as de cœur. Il essaya ensuite l'impasse à trèfle, mais Est prit la la dame de trèfle avec le roi et rejoua le 10 de trèfle.

Comment Lev, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord-Sud jouaient le système romain et la réponse de « 1 SA » sur « 1 ♦ » promettait au moins 10 points. La redemande de « 2 ♠ » était un canapé, et l'enchère de « 5 ♥ » montrait le contrôle à cœur et invitait le partenaire à aller au chelem.

PHILIPPE BRUGNON.

Modes du temps

LES COLLECTIONS D'HIVER

Souvenirs du Transsibérien

Toujours taillées grand, bordées de fourrure, complétées de châles, de capuchons ou de cagoules, les tenues-vedettes de certains couturiers paraissent créées pour l'inauguration du Transsibérien, au début du siècle.

Ainsi GUY LAROCHE propose-t-il des manteaux de cocher à une ou trois pèlerines, souvent sur des casaques blousantes en jersey d'angora et des culottes de zouave en tons doux. Pour ses vingt ans de couture, il montre aussi des masses de blousons et de paletots en cuir d'autruche, en fourrure ou en velours, sur des jupes de tweed.

En dessinant ses robes de fin d'après-midi et du soir, Guy Laroche pense souvent à Mireille Darc, qui enlève avec esprit ses créations les plus osées.

Passionné de costumes de théâtre, YVES SAINT-LAURENT s'adonne avec délice aux somptuosités d'un *Orient de composition, vu à travers* les ballets russes, avec les inévitables exagérations scéniques que cela suppose. Ainsi ses capes, ses cagoules, ses bonnets de fourrure et ses feutres sont-ils parmi les plus volumineux de Paris cette saison, tandis que les ourlets s'arrêtent au-dessus de la cheville et que les pantalons souples en jersey d'angora sont rentrés dans les bottes, à la mousquetaire, elles aussi bordées de fourrure, à lanières croisées sur la jambe.

On sait l'importance économique des activités commerciales du couturier et son *influence à tous* les niveaux de la mode. Sa silhouette la plus nouvelle est à base de longs caftans, de paletots croisés et noués sur des jupes froncées ou des robes à taille basse et des pantalons à ampleur douce. Il ne démode en rien son prêt-à-porter, et reste fidèle au folklore d'une Russie ou d'une Chine de rêve. Ses tissus aux couleurs profondes ou métallisées se mêlent, le plus souvent, au noir. Son accessoire favori est une peau de renard, portée dans le dos et attachée en baudrier sur le buste par une chaîne dorée.

Après ces vagues d'ampleurs, les *vareuses droites et les jupes au genou* de GERARD PIPART chez NINA RICCI paraissent presque étriquées dans les modèles de jour, portés avec une écharpe ou un plaid sur l'épaule. A l'inverse, ses robes de fin d'après-midi sont charmantes : en soies gaufrées noires, violines, cyclamen ou rouges. Il les appuie au buste par un travail de plis s'ouvrant au-dessus de la taille et tombant droit jusqu'au mollet. Des robes d'ingénues perverses en mousseline de soie ou de velours noir sont ornées de grands cols Claudine en dentelle blanche.

GIVENCHY nous fait découvrir les chinoiseries telles que les aimait Mme de Pompadour, en merveilleux tissus inspirés des laques de Coromandel, bordés de fouine, de *vison ou de zibeline.*

Sa tenue de jour comporte une veste de mandarin aux hanches, des culottes ou des jupes souples. Il les travaille en arabesques de daim de deux tons, voire en fourrure avec une toque à calotte pointue posée au ras des sourcils. Ses manteaux sont coupés en mélange de mohair et de cachemire, à dessins de couleur sur fond neutre, suggérant le tricot et découvrant des robes-chemises de jersey, proches de celles qui le rendirent célèbre au cours des années 50.

Parmi ses superbes robes de gala, une série de modèles de dentelle noire séduiront par leurs décolletés audacieux et leurs jupons de satin en plissé accordéon qui moule les formes.

NATHALIE MONT-SERVAN.



RICCI : robe de dîner en soie gaufrée rouge laque d'Abraham, à décolleté arrondi, bordé d'un volant, à plis sur le buste et grandes manches.

GIVENCHY : manteau de tweed à chevrons de couleurs vives suggérant le tricot de Lahondès, garni de fouine verte au poignet, assorti à la toque pointue.

SAINT-LAURENT : caftan de damas de soie à fleurs d'or sur fond noir d'Abraham, garni de renard noir, sur un pantalon de velours frappé, plissé, entré dans la botte bordée de fourrure.

LAROCHE : manteau de cocher à pèlerine en mohair vert tilleul de Garrigue, découvrant un ensemble à culotte en jersey d'angora gris de Véron.

(Croquis de MARCQ.)

LES MOQUETTES SUR LE TAPIS

Avant de partir, avant de rentrer, une question parmi d'autres : comment nettoyer convenablement un tapis ou une moquette ?

La quasi-totalité des sols des appartements neufs sont revêtus de moquette. D'aspect confortable et douce aux pieds, elle coûte aussi moins cher aux promoteurs qu'un beau parquet. On peut regretter qu'à l'entrée, dans l'appartement, aucun conseil ne soit donné à l'utilisateur pour entretenir sa moquette.

Tous les tapis — moquettes et carpettes — ont deux ennemis qu'il faut combattre : la poussière et les taches. L'entretien courant consiste à déloger la *poussière dont les grains, en s'ancrant* dans les poils du tapis, cisaillent les fibres sous le piétinement. L'aspirateur sera utilisé une fois par semaine, pas davantage, sauf *dans une entrée ou* un couloir très fréquentés ; l'aspirateur-batteur est à proscrire sur une moquette collée. Pour enlever des miettes, brins de fils et poussière superficielle, l'usage quotidien d'un balai mécanique suffit.

Une tache, sur un tapis, s'enlève d'autant plus facilement qu'on la nettoie rapidement. Il faut l'éponger aussitôt avec un papier absorbant, en tamponnant la partie tachée, mais jamais en frottant, ce qui risquerait d'étaler la tache. Il ne faut jamais verser un liquide nettoyant directement sur le tapis, mais plutôt en tamponner la tache avec un chiffon imbibé. Après avoir « écumé » le maximum du produit renversé, la tache sera ôtée, si elle est grasse avec un solvant, si elle est maigre avec de l'eau et du détergent. Attention aux vins, café, thé ou jus de fruits renversés sur un tapis ; le tanin qu'ils contiennent risque de faire une tache indélébile si elle n'est pas épongée et rincée immédiatement sur toute la profondeur des fibres.

Même sans taches intempestives et avec un dépoussiérage régulier, *une moquette ou une carpette* perdront de leur éclat au fil des mois. Un revêtement textile, tout comme un vêtement, doit être nettoyé périodiquement. Il existe des shampoings pour tapis soit en liquide, soit en bombe aérosol. L'usage de ces produits est controversé : leur composition, souvent trop grasse, facilite le réencrassement du tapis, et leur utilisation n'est pas toujours facile. Les shampooings liquides nécessitent l'emploi d'un balai-applicateur spécial, et les bombes aérosols reviennent très *cher* pour un résultat souvent décevant. De même qu'on porte ses vêtements chez le teinturier, on a intérêt à confier ses tapis à un professionnel pour un nettoyage *intégral, tous les deux à* trois ans. Un petit nombre d'entreprises spécialisées ont un matériel adapté et un personnel qualifié pour faire un travail correct.

A domicile ou en usine

Le nettoyage en profondeur d'une moquette se fait à domicile au moyen d'un équipement portatif. Parmi les entreprises agréées par l'Institut national du tapis : Service-Master opère à sec ou au mouillé, selon la nature du tapis, dans un délai de huit à dix jours (de 12 F à 14 F le mètre carré) ; Bobin-Madroux a mis au point une nouvelle méthode qui permet de réutiliser la pièce six heures après l'opération (*13 F à 18 F* le mètre carré, délai de cinq à six jours) ; la maison Chevalier nettoie à domicile sur devis préalable.

Le nettoyage en usine concerne les carpettes, et, éventuellement, de la moquette clouée, pour des surfaces limitées permettant une dépose facile. Aux usines Chevalier et Bobin-Madroux, les tapis sont *dépoussiérés à fond* puis lavés, rincés et séchés à plat dans des machines qui traitent en douceur les fibres les plus fragiles. Il faut compter une semaine de délai. Les prix varient de 18 F le mètre carré pour des carpettes « mécaniques », à 34 F pour les tapis d'Orient fait main. Une remise de 15 à 20 % est consentie si on apporte ses tapis directement à l'usine. Ces maisons restent ouvertes tout l'été.

JANY AUJAME.

★ *Service-Master*, 67, rue Aristide-Briand, 92300 Levallois. Tél. 757-89-95.
Bobin-Madroux, 27, rue de la Vanne, 92541 Montrouge. Tél. 657-64-00.
Chevalier, 64-68, boulevard de la Mission-Marchand, 92400 Courbevoie. Tél. 788-4F-41.

Philatélie

N° 1495

MALI : « Prix Nobel ».

Deux timbres « poste aérienne » ont été émis en l'honneur des Prix Nobel.

600 F maliens, bleu, jaune et rouge ; Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge ;

PRIX NOBEL DE LA PAIX — HENRI DUNANT FONDATEUR DE LA CROIX-ROUGE — 600F — REPUBLIQUE DU MALI
PRIX NOBEL DE LA PAIX — MARTIN LUTHER KING · LUTTE CONTRE LE RACISME — 700F — REPUBLIQUE DU MALI

700 F maliens, bleu, jaune et rouge ; Martin Luther King, lutte contre le racisme.

Dessinés par Cécile Guillame et gravés par Michel Monvoisin.

Imprimés en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

Bureaux temporaires

⊙ 51000 Châlons-sur-Marne, du 24 août au 7 septembre. — Foire-exposition (petit cachet).

⊙ 67000 Strasbourg, du 1er au 12 septembre. — Foire européenne.

⊙ 06000 Nice (palais des expositions), du 10 au 16 septembre. — Troisième congrès mondial Interflora.

POLYNESIE : « Mémorial au général de Gaulle ».

Pour le compte des postes de la Polynésie française, il a été également *émis un timbre* « poste aérienne » soulignant le cinquième anniversaire du Mémorial au général de Gaulle, même sujet et présentation que celui de la métropole.

POLYNESIE FRANÇAISE

40 francs C.F.P., polychrome.
Maquette de Claude Durrens.
Impression hélio ; Atelier du Timbre de France.

● *A MARIGNANE, l'A.P.M. organise une exposition à l'hôtel de ville (salle basse du château), les 3 et 4 septembre, à l'occasion des festivités annuelles.*

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde de L'ÉTÉ

A LA FERIA DE MONT-DE-MARSAN

Où les Pyrénées s'épanouissent et réapparaissent

LE deuxième taureau de l'après-midi s'est rué dans l'arène cabriolant, l'allure emportée et farouche, la corne haute, l'air de dire qu'avec lui on n'en aurait pas fini de si tôt... Angel Teruel l'observa derrière la barrière, l'œil plissé, la *montera* très basse sur le front, ombrageant le regard du clinicien. Alors, à la place des hommes multicolores, dorés sur tranche, on voit surgir, bondissant du *burladero*, un personnage en blanc, pantalon, chemise bouffante, mains nues. Et le voilà face au taureau, défi contre défi, armé de sa seule agilité. L'autre charge : et lui bondit, s'élève, et le saut périlleux, au-desus de la longue bête brune, s'achève gaiement sur le sable.

Ainsi l' « écarteur » Michel Agruna, avec l'approbation tacite de ses camarades espagnols, a-t-il assuré dans un tourbillon téméraire l'irruption de la course landaise dans le domaine de la corrida espagnole. Geste symbolique : s'il est vrai qu'il y a chaque jour un peu moins de Pyrénées depuis la mort, voici bientôt vingt mois, de Francisco Franco, il y en a de moins en moins aussi dans l'arène. Hier, saluant le talent du Provençal Nimeno II, un grand journaliste madrilène l'appelait devant nous « le premier torero du Marché commun ». Et voici aujourd'hui le Landais Agruna mêlant les cabrioles téméraires aux rites impitoyables inventés en Andalousie au temps où les Bourbons tentaient d'y imposer leur 'oi. Un saut par-dessus le mont Canigou...

Faute de Pyrénées, il reste des Espagnols, et d'un certain style. Prenez ce Teruel, que nous avons quitté évaluant d'un œil de bouvier castillan l'allure et la puissance du taureau qu'il lui est donné d'affronte· sur le sable ocré de Mont-de-Marsan, au moment où Agruna, aux sandales de vent, s'élançait vers celui-là. Voici trois ans que, après avoir été l'enfant comblé des Grâces, le favori de la *cour* fastueuse du seigneur Luis Miguel Dominguin, puis l'ex-enfant prodige tombé dans un anonymat boudeur, il a affirmé une maîtrise qui n'a plus que deux ou trois égales aujourd'hui, avec un sens décoratif un peu empesé mais de très haut goût. Le voir marcher, *glissando*, le menton haut, les épaules dégagées, le jarret tendu, à la rencontre d'un grand taureau, puis l'arrêter et courir le prendre sous sa protection, dans un court geste de revers, et l'accueillir alors, comme au seuil d'un palais de Salamanque, sobrement cérémonieux.

C'est une séquence d'une qualité expressive, d'une beauté formelle sans rivale aujourd'hui.

Ce jour-là, nous l'avons vu mort. Il avait déployé cape en main une autorité princière, moins évidente quand on le vit les banderilles au bout des doigts ; trois passes de muleta dédaigneuses sur la droite, dans un mouvement de menuet lent, et hop ! la corne l'a pris, expédié très haut, et il est retombé sur le sable, tête en bas, et le voilà assommé, la corne impitoyable le cherchant, le trouvant, ballotté, retourné, une longue balafre striant son front de cendres et sa tempe, réduit à l'état de loque, lui, Angel, qui semble toujours marcher sur des nuages, environné des musiciens de sa principauté. L'arène est soudain une place de village, péons, toreros, médecin accourant, l'emportant évanoui : il lui faudra deux heures pour reprendre ses esprits. Qui donne la mort peut la recevoir. On ne tue pas impunément les taureaux.

Mais c'est moins impunément encore que frappent les taureaux. Celui-là auquel on a arraché le torero inanimé, il va se trouver face à un autre champion, et de forte carrure : aîné de Teruel, c'est à Francisco Rivera Paquirri qu'il incombe de tirer la conclusion de l'aventure. Lui aussi, Paco de Cadix, il a connu les sommets et les chutes. Il s'est retrouvé, au temps où Teruel renaissait de ses cendres, au plus bas de la courbe — lassé, sans goût, subissant l'humiliation de n'être plus qu'une parodie consciente de lui-même. Mais depuis deux saisons, on a retrouvé cette flamme qui brûle en lui, un peu rieuse, et sans rien qui s'apparente au sacré, flamme du professionnel du spectacle, qui le rapproche moins d'un desservant de culte tragique que d'un grand comédien, d'un ténor généreux — à ceci près qu'ici le « spectacle » est sanctionné par la mort de quelqu'un.

Paquirri vient de prendre le public à la gorge, par deux fois, avec une audace superbement lucide — donnant à son second taureau, qu'il a attendu à genoux devant le toril, deux *largas* d'une beauté poignante, puis posant une paire de banderilles *al quiebro*, sachant faire d'un premier échec, en se retournant, une réussite plus rare, de cette qualité qui naît de l'esprit de recours, de l'improvisation dans l'épreuve.

C'est à lui maintenant qu'il revient d'exécuter le taureau qui a abattu Teruel. Une chose est d'accomplir la dernière phase d'un cérémonial qui s'achève par la « mise à mort », autre chose est de vouloir, de toutes ses forces, donner la mort. Paquirri a des milliers de fois levé son épée face à la haute tête noire d'un taureau. Mille fois il pointe la lame, se projetant lui-même, jetant son bras gauche sous le droit, pour détourner la corne de sa hanche. Cette fois, ce n'est pas un geste qu'il fait, mais un acte qu'il accomplit. Cet élan qu'il a pris, tout droit, dans une sorte de fureur vengeresse, c'est son va-tout. S'il ne foudroie pas, il s'y brisera.

La dépouille de ce taureau à la corne trop experte et qui, dans quelques minutes, serait devenu trop savant pour l'homme, sachant comme disent les toreros « le grec et le latin », invincible, et à ses pieds. Mais Paquirri le désinvolte, l'aigle, le judicieux, Paquirri à qui ne manque, pour être grand, que la gravité sacerdotale qui fit croire au génie de Manolète Paquirri s'est détourné, comme effrayé, de ce taureau foudroyé par ses soins. Sa maîtrise et sa fougue en ont triomphé. Mais quelque chose de tragique s'est passé, qui le glace. Le rite décoratif a dérapé vers autre chose. Ce rieur virtuose a traversé une frontière, vu autre chose de plus grave qu'une lutte ou même qu'un combat risqué, et qui est peut-être un sacrifice.

Allons, en dépit des écarteurs landais et des toreros français, il y a toujours des Pyrénées.

JEAN LACOUTURE.

AVEC LES RANDONNEURS DES ALPES

La grande reine

ON a parlé de renouveau, puis de mode, enfin d'enthousiasme. Aujourd'hui, on peut parler de frénésie.

A propos des 54 coureurs professionnels qui se sont exhibés sur les Champs-Elysées, le 24 juillet ? Non, cette fois, il s'agit des 4 200 cyclotouristes qui ont tenté d'escalader les trois cols au « menu » du célèbre « brevet de randonneur des Alpes » (B.R.A.).

Oui, 4 200 et non 54 ! Ils n'étaient pourtant que 800 en 1969 et 2 140 en 1975. Alors que la presse et l'opinion se lamentaient en ce pluvieux dimanche parisien des pâles performances réalisées lors des Championnats d'athlétisme et de natation, et en déduisaient, malgré Thévenet, que la France ne serait décidément pas une nation sportive, 4 200 hommes et femmes, de dix-huit à soixante-dix ans s'élançaient, dès trois heures du matin, à l'assaut de la Croix - de - Fer (2 065 mètres), du Télégraphe (1 590 mètres), du Galibier (2 670 mètres), soit 245 kilomètres de Grenoble à Grenoble sous un soleil de plomb...

Oubliés par les « directs » des chaînes télévisées, oubliés par les micros des « périphériques », ils furent cependant 4 200, dont les deux tiers obtinrent leur précieux B.R.A., un parchemin et une médaille d'aluminium identiques du plus pressé au moins entraîné.

Raid, expédition, rallye sportif ? Le B.R.A. est devenu une manifestation de masse en faveur de la « petite reine » au même titre que la « Journée Vélocio » (4 000 participants sur les pentes du col de la République), que Paris - Roubaix cyclotouriste (2 550 participants sur 255 kilomètres), les grimpées du Puy-de-Dôme et du Mont-Ventoux, ou le raid Bordeaux-Paris. Même le légendaire Paris - Brest - Paris (1 200 kilomètres) a repris du service sous l'étiquette des « randonneurs ». Décidément, les hauts lieux du cyclisme professionnel sont ceux qui attirent le plus les cyclistes du dimanche. Il n'y a plus guère que la montée des Champs-Elysées qui échappe encore à ce phénomène...

MICHEL DELORE.

INSTANTANÉ

Ces amusements parisiens

L'AUTRE soir, à l'heure mauve du crépuscule urbain, le ciel, soudain, trahit juillet. Une pluie fine, avant-garde des ondées de septembre, aspergea avec précaution la place Vendôme où se déroulait un spectacle insolite : quelque chose d'intermédiaire entre un acte de Sophocle et un tableau des Folies-Bergère !

Dressés contre une façade classée, et perpendiculaire à celle du Ritz, des escaliers construits par d'habiles artisans, plaqués et plongeants, dégringolaient des hautes fenêtres d'un premier étage sur entresol.

Le décor ajouté, fait de stuc marron et beige, s'enlevait en une succession de marches invisibles, convergentes et aboutissait à d'étroits paliers à prétention de terrasses palatines. On avait voulu représenter là, semble-t-il, un morceau de promenoir exotique.

.*.

Le peuple, le nez en l'air sous les parapluies, devinait-il les intentions culturelles du metteur en scène, chiffonnier génial ayant porté le ciseau du Grand Eunuque dans le brocart et le lamé pour parfaire l'élégance des princesses du pétrodollar ?

Jaillissant telles des skieuses olympiques au faite des tremplins alpins on vit soudain, par ces fenêtres devenues portes, et dévoilant des salons aux plafonds crémeux et aux moulures surdorées, apparaître des silhouettes.

D'abord celles d'esclaves asexués, en aubes jaunes, brandissant des flambeaux ; puis celles de femmes longues, flexibles, aux étranges parures conçues sous la Corne d'Or. Vinrent ensuite des vestales hiératiques vêtues d'amples chasubles byzantines aux manches carrées, faites de laines onctueuses, et coiffées de bonnets de feutre comme des popes. Innombrables sœurs rappelées par la *noria*, pendant une heure elles descendirent ou plutôt coulèrent comme une cascade languide. Bras étendus, souples et ondulantes crucifiées, sylphes à élytres vêtues de mosaïque de soie, portant des tiares dorées, ou le chef surmonté d'architectures capillaires laquées jusqu'à paraître émail, ces femmes aux visages glacés, version multiple d'une fatale beauté, jouaient l'étrange psychodrame de la séduction sur un thème de haute couture.

L'austère géométrie de la place renvoyait les échos de *Carmina Burana*. Les sons baroques, profonds, cuivrés, tantôt pesants, comme les pas des chevaliers teutoniques bardés de fer, tantôt râles voluptueux encouragés par le flux des cordes, et illustrant les agaceries des lurons et des luronnes, emplissaient la nuit. Les soubrettes du Ritz, blanches et noires comme des pies curieuses, penchées à leurs lucarnes, pépiaient d'aise en survolant les inaccessibles parures.

Enfin vint, fermant le défilé des suivantes élues, Théodora, fille d'un montreur d'ours de Constantinople, qui devint l'épouse de Justinien. L'impératrice des fureurs byzantines, débarrassée de son manteau de cour, une lourde pièce de soie enrichie d'enluminures, apparut comme une lame d'or entre les flammes un instant ranimées, avant de s'évanouir avec son univers de prodigieuse pacotille dans la fumée grasse des torchères mal mouchées.

Des familles américaines béates, trois Chinoises qu'on eût pu empaqueter dans le manteau de Théodora, des couples en jeans qui se croyaient à Beaubourg, tout ce qui compte dans le monde de la couture, un employé de la R.A.T.P., clignant des yeux comme une taupe rendue à la lumière après une journée de métro, les policiers de service, les chasseurs du Ritz, des journalistes consciencieux et quelques concierges tirées de leurs loges par les haut-parleurs, applaudirent à cette fantasmagorie !

.*.

Enfin, descendit l'escalier un petit homme en smoking blanc, barbu, timide, confus. Tel Michel-Ange se laissant glisser de son échafaudage après avoir réussi le plafond de la Sixtine, l'heureux couturier Serge Lepage reprit terre place Vendôme. Car, bien sûr, il s'agissait de la présentation au peuple de la collection de Schiaparelli, chez qui la première petite robe ne coûte que 6 000 francs.

Sur la haute colonne de bronze, l'Empereur, qui n'était que de Corse, tournait ostensiblement le dos à ces amusements parisiens.

MAURICE DENUZIÈRE.

FEUILLETON - N° 17 — 30 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Kholawitski a offert l'hospitalité au professeur Skolinski sous prétexte que celui-ci fasse l'inventaire des trésors que renferme le château. Mais pour tenter, en réalité, de se débarrasser de l'intrus, il décide de le faire dormir dans la vieille cuisine dont Grégoire lui a révélé qu'elle était hantée. Le professeur s'y installe sans méfiance, mais est brutalement saisi d'angoisse. La lecture du cahier d'un de ses prédécesseurs n'est pas faite pour le rassurer.

« L'ENDROIT serait donc hanté ? », grommela le professeur. En fouillant dans le coin de la vieille cuisine, il finit par découvrir une poignée de bouts de papier écrits de la même main. Mais ils étaient si petits qu'on pouvait à peine y lire des mots isolés. Qui avait déchiré ces pages et pourquoi ? L'un des morceaux que Skolinski déchiffra l'intrigua fort.

On y lisait le mot « serviette ». « Serviette bou » — il ne put trouver la suite.

Quel rapport entre cette serviette et l'objet du Mémoire ? Il promena un regard circulaire dans la cuisine et ne tarda pas à apercevoir dans un coin, suspendue à une patère, une serviette de toilette jaune sale à franges. Un brusque pressentiment le retint de s'approcher.

Était-ce une illusion ou la serviette bougeait-elle ? Il posa les papiers sur ses genoux et resta un bon moment à observer sa contraction cadencée semblable à celle d'un lombric. C'était donc cela qu'il avait senti à peine entré dans la pièce, cette serviette. Hideux spectacle. Elle semblait secouée de nausées. Mais son mouvement restait presque imperceptible et, sans le bout de papier, il n'aurait rien remarqué.

Il frissonna. N'eût été l'horreur bien réelle qui émanait de la scène, le professeur aurait pu se croire victime d'une illusion. Mais la nature des sentiments qui l'agitaient lui fit prendre d'emblée la situation au sérieux.

Le professeur était un homme profondément croyant, mais peu porté à voir partout l'œuvre du malin. Or ici le professeur sentait, embusquée quelque part le long des murs, une méchanceté concrète et forcenée.

Cette méchanceté, cette horreur, cette nette et implacable menace qui planait dans la pièce, fallait-il réellement l'attribuer à des forces dia... ?

Skolinski s'aperçut avec effroi qu'il redoutait le mot. Il ne pouvait vaincre la répulsion qu'il lui inspirait... Manquait-il déjà de maîtrise de soi au point de tomber dans la plus grossière superstition ?

« Diabolique, souffla-t-il dans un sursaut de volonté. Diabolique. »

Et il répéta plusieurs fois, comme s'il voulait rompre le cercle de la peur : « Diable, diable, diabolique, diabolique. »

Mais quand il se vit assis au bord du lit à prononcer de ses lèvres tremblantes ce mot qui sonnait comme une provocation, sa peur décupla. Ne lui avait-il pas été soufflé à l'oreille ? N'était-ce pas là qu'on cherchait à en venir ? Et, plus encore, il s'épouvanta de perdre toute maîtrise de soi et de se laisser gagner par une incompréhensible panique.

Il était seulement capable de demeurer assis, pétrifié, et d'attendre, tel un oiseau hypnotisé par un serpent et qui ne peut plus fuir.

Les deux ou trois minutes qu'il vécut alors furent sans doute les plus longues de sa vie — sentiment d'impuissance horrible, serrement de gorge, tassement du corps, rigidité des muscles, avec la conscience d'être livré à son sort sans espoir de secours.

Dans un ultime effort, il s'arracha à son lit et se jeta vers la sortie. Il crut sentir quelque chose jaillir d'un coin et se précipiter sur lui de biais, mais il ne se retourna pas et claqua la porte.

.*.

A peine dehors, ses nerfs trop tendus l'entraînèrent dans une fuite éperdue à travers le sombre vestibule, puis droit devant lui à travers les salles. Il finit par se laisser choir sur le sol, contre un mur, à bout de forces.

Il se sentait terriblement las. La tête appuyée sur la main, affalé sur les dalles glacées, il méditait sur les moyens de quitter au plus vite le château, quand soudain il entendit un pas furtif dans la galerie voisine. Il jeta un coup d'œil par la porte. Au bout de la galerie, au débouché du petit escalier à vis qui conduisait au vestibule, il aperçut la silhouette courbée de Kholawitski. En pantalon et chemise, pieds nus, le secrétaire passa et repassa plusieurs fois, puis s'arrêta, coude appuyé à la muraille.

Il paraissait écouter. Le professeur comprenait maintenant pourquoi Kholawitski l'avait retenu au château et logé dans cette pièce.

Skolinski eut envie de rire. Il profita d'un moment où le secrétaire avait disparu pour s'éloigner au plus vite dans le sens opposé. Il avait un mal inouï à s'orienter dans cet inextricable dédale. Il aspirait à trouver un asile sûr où passer le reste de la nuit et s'étendre. A l'aube, il pourrait enfin sortir du château discrètement et sans bruit.

Il s'engagea dans un couloir étroit et très sombre. Après être passé devant un enfoncement du mur, il eut soudain la certitude d'être suivi.

Il s'arrêta net. Non, ce ne pouvait être Kholawitski. Alors, qui ? Le professeur retint son souffle et attendit...

L'inconnu attendit de même.

Le professeur avança, l'autre avança. Skolinski pressa le pas, il pressa le pas. On entendait distinctement sa respiration. Quand le professeur tourna brusquement pour s'engager dans une salle, il tourna également.

Mais il y avait dans tout cela quelque chose d'incohérent, d'insensé, d'ivre. Les mouvements de l'inconnu étaient incertains, mal coordonnés, à la fois brusques et chancelants, comme ceux d'un petit enfant.

Etait-ce un être humain ? Le professeur sentit de nouveau la répulsion et l'épouvante le prendre à la gorge. Soudain, une main menue et visqueuse lui saisit le poignet.

Au même moment, le mystérieux personnage fut secoué par un violent accès de toux.

Cette toux sèche et sénile n'était pas inconnue du professeur. Il l'avait déjà entendue dans le train. Il devina que c'était le prince.

.*.

Le prince, cependant, s'agrippant convulsivement à son bras, s'efforçait de réprimer sa toux et blottissait sa tête dans la veste du professeur. Il put enfin parler :

« Qui es-tu ? lui demanda-t-il d'un ton pressant, toujours cramponné à son bras. Qui es-tu ?

— N'ayez crainte, prince, fit-il avec douceur. Calmez-vous, je vous en prie !

— Qui t'envoie ?

— Personne.

— Dis-moi la vérité ! C'est lui qui t'envoie, n'est-ce pas ?... Allons, le signe, le signe ! Fais-toi reconnaître !

— Quel signe ?

— J'accomplirai tout ! Tout ! souffla-t-il avec feu, mais fais le signe, que je sache que tu viens de sa part ! Il y a tant d'années que j'attends !

— Je ne connais aucun signe !

— Tu mens ! La nuit dernière, je l'ai vu. Il m'est apparu. Je sais qu'il a eu pitié de moi. Fais le signe et dis-moi qu'il m'a pardonné, que c'est fini, qu'il me laisse libre, qu'il ne me tourmentera plus...

— Calmez-vous, prince, fit le professeur en s'efforçant de prendre une voix douce et persuasive. Il faut vous calmer. Je suis un homme tout à fait ordinaire. J'ai été invité à passer la soirée ici par M. Kholawitski. Je me suis attardé, mais j'allais partir. Je pars tout de suite.

— Kholawitski t'a invité ? Mon secrétaire ? Ah ! Tu en veux à ma vie ? Reconnais que tu en veux à ma vie ! Elle te tient à cœur, ma vie, hein ? C'est mon secrétaire qui t'invite et tu oses prétendre que tu n'en veux pas à ma vie ? »

Il le repoussait et l'attirait à lui alternativement, ses doigts convulsivement serrés autour des poignets du professeur.

« Voyons, prince, calmez-vous, je connais à peine M. Kholawitski.

— C'est la dernière des crapules, fit soudain le fou, d'un tout autre ton, et il attira brusquement à lui le professeur d'un geste presque paternel.

» Si tu ne le connais pas, prends garde !

— En quoi votre mort peut-elle bien lui importer ?, jeta incidemment le professeur.

— En quoi ! Te moques-tu ? C'est pourtant simple. Parce que je ne veux pas mourir. Il s'ennuie ici et il est pressé... pressé de... allons, peu importe — le prince fit un clin d'œil narquois — il se trouve que je ne peux pas mourir ! L'endroit est assurément ennuyeux, triste, lugubre, obscur, et même affreux, et on ne peut s'étonner qu'un homme jeune, élégant, bien fait, avenant... Mais je ne peux quitter le château.

— Pourquoi ?

— Je ne le peux pas. Pas avant qu'il ne soit temps. Il y a ici... Je dois rester. Il se passe quelque chose... quelque chose... là, là — il indiqua la direction de la vieille cuisine — et je dois être présent... Jusqu'à la fin... jusqu'au dernier souffle... tant que ma liberté ne m'aura pas été rendue... Mais tu le sais mieux que moi ! Pourquoi feins-tu de l'ignorer ? Reconnais qu'il t'envoie ! Fais le signe !

— Pourquoi me tourmentes-tu ?, s'écria-t-il avec désespoir. Ne comprend-il pas que, s'il me faut attendre encore, Henri me tuera, car il s'ennuie ? N'a-t-il pas pitié de moi ? Dis-le lui, dis-le lui de ma part ! »

Il le repoussa et disparut en gémissant ces mots dans les salles obscures.

.*.

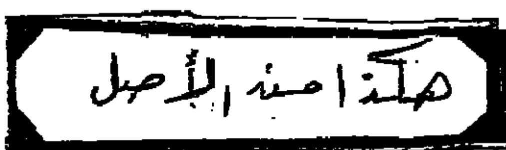
L'aube blafarde se levait et chassait les nappes d'ombre de leurs derniers retranchements. Le professeur regagna la vieille cuisine sans avoir nulle part rencontré Kholawitski. A la lumière du jour, la pièce était agréable et claire. Les événements de la nuit lui semblaient irréels. Il éteignit la lampe, s'empara du matelas, le transporta dans un appartement éloigné, et, tout habillé, recru de fatigue, s'endormit aussitôt.

Il était si épuisé qu'il ne s'inquiétait plus des complications qui pouvaient surgir si le secrétaire venait à découvrir sa couche de fortune. Par bonheur, il ne dormit pas longtemps. Il se réveilla quelques heures plus tard. Il regarda sa montre. Il était 8 heures.

Il retourna à la hâte dans la vieille cuisine. Surmontant sa répugnance, il se coucha sur le lit et attendit l'arrivée de Kholawitski. Il voulait laisser croire au secrétaire qu'il n'avait pas bougé d'ici de toute la nuit.

(A suivre.)





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Spectacle de ballets IV (Sérénade, Webern, Opus V, l'Après-midi d'un faune, Adagietto, Apollon Musagète).
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; le Misanthrope.

Les autres salles

Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Émigrés. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Studio des Champs-Élysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. 30 : Ensemble à vents Josquin des Prés.
Quai du Port-St-Bernard, 18 h. 30 : Michel Edelin.
La Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Fac de droit, 20 h. 30 : Ensemble Haydn de Tokyo (Haydn, Mozart).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

La danse

(Voir Festival du Louvre.)
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Fiesta Flamenca.

Les concerts

(Voir Festival estival.)
Eglise des Billettes, 20 h. : Sonades et cantades (Campra, Marais, Leclerc).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Coupe-chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
Café de la gare, 20 h. : New Boogie Woogie ; 22 h. : la Chouchoute du cap Horn.
Cour des miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeanne.
Dix Heures, 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Pont et Ph. Val.
Le Fanal, 20 h. 30 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 45 : *Les 3...* ; 22 h. : la *Pomme* maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.
Tout à la joie, 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I : 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Teca et Ricardo. — II : 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 29 juillet

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot. — 15 h., l'Aurore, de F.W. Murnau ; 18 h. 30, De la veine à revendre, de A. Munk ; 20 h. 30, Metello, de M. Bolognini ; 22 h. 30, Prima della rivoluzione, de B. Bertolucci.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagoda, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : *U.G.C.-Opéra*, 2e (261-50-32).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Monte-Carlo, 8e ((225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : *Palais des arts*, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan 19e (206-71-33).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.), les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 5e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., **, v.f.) Lord-Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
KEOMA (It., *, v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
LE MESSAGE (A., version arabe) : Wepler, 18e (387-50-70)
NETWORK A., v.o.) : Cujas (033-89-22), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (*It., v.o.* : *Cinoche St-Germain*, 6e 633-10-82)
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08)
LA QUESTION (Fr.) Les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.), 3e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40)
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
TRANSAMERICA EXPRESS (Am., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Opéra 2e (261-50-32)
TROIS FEMMES (A., v.o.). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46); Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88)
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, film français de Pierre Boutron Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34)
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE, film franco-canadien de Eddy Greenwood (X) V. ang. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PLUIE DU DIABLE, film américain de Robert Fuest (X). V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04), *Marignan*, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PANIQUE EN PLEIN CIEL, film américain de R. Butler. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), *Convention Saint-Charles*, 15e (579-33-00).
LE BATAILLON EN FOLIE, film italien de S. Sempieri. V.f. Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
LES CAVALIERS DU DIABLE, film américain de Joe Manduke. V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.,), Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE CID (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA FIANCÉE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 6e (326-58-00) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), à partir du 31.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : La Clef, 5e, (337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : *Noctambules*, 5e (033-42-34).
LE LAURÉAT (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-62-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-43-62).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heure spéciale.
MORE (A.) (**) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Nations, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA RUEE VERS L'OR (A.), Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA VALLEE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. : Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Défense de la Comédie-Française

(Suite de la première page.)

C'est sur ces valeurs traditionnelles que ceux qu'irrite le succès de la Comédie-Française prenne appui pour la critiquer. Ce théâtre de « répertoire », ce théâtre de « tradition », lorsqu'il réclame son dû, lorsqu'il veut accomplir son devoir, c'est-à-dire pouvoir offrir au plus grand nombre les spectacles que la subvention nationale lui a permis de monter, se voit reprocher de confisquer des théâtres normalement destinés à la création, voire de retirer du travail aux comédiens du secteur public en accaparant à son seul profit des salles de spectacle.

Il faudrait s'entendre.

D'abord la Comédie-Française a besoin, c'est vrai, d'une seconde salle. Et le comité d'administration comme le comité d'entreprise, unanimes, souhaitent que cette salle soit le théâtre de l'Odéon, où elle s'exprime à raison de quatre ou cinq spectacles par an et où depuis six ans elle a développé une activité de création.

A cet égard, il serait bon de rappeler les raisons pour lesquelles le théâtre de l'Odéon lui fut rendu en 1971. M. Jacques Duhamel, alors ministre de la culture, avait tiré les conséquences d'une situation nouvelle : la complication croissante des montages de pièces et l'allongement des temps de répétitions et de réglages entraînent la diminution du nombre de spectacles joués en une saison. Dès lors, les obligations essentielles de la maison à l'égard du répertoire la réduisent à ne jouer presque exclusivement à la salle Richelieu que des œuvres classiques. Or la Comédie-Française est un théâtre vivant dont les acteurs ont besoin d'interpréter des œuvres modernes, contemporaines et étrangères, et de faire des créations. C'est à des créations qu'est due pour la plus grande partie la richesse de notre répertoire.

M. Duhamel lui confia donc l'Odéon en 1971 pour qu'elle y fasse des créations et qu'elle y monte des pièces qu'elle ne joue pas à Richelieu. Mais il voulait aussi que l'Odéon deviennne un théâtre d'accueil et que les spectacles de la Comédie-Française alternent avec ceux de la décentralisation dramatique et des troupes étrangères. Ce qui fut fait.

La liste des pièces créées à l'Odéon et au Petit-Odéon en six ans serait éloquente... et trop longue. La Comédie-Française pour sa part — et sans compter les recréations d'œuvres comme celles d'Euripide, de Shakespeare, de Pirandello, de Ionesco, ni les adaptations de textes de Valéry ou de Diderot, en a fait douze à elle seule, dont les auteurs sont Grumberg, Max Frisch, Sternberg, Billetdoux, Eduardo Manet, Calaferte (deux pièces), V. Haïm, Brisville, Pavese, Pinget, Westphal.

Aussi, lorsqu'à la seule hypothèse de nous confier Chaillot — hypothèse qui peut-être ne se vérifiera pas — nous entendons tous ces cris, lorsqu'on prétend qu'en s'installant dans ce théâtre — dans les mêmes conditions de partage qu'à l'Odéon — les comédiens-français supprimeraient un théâtre de création, nous nous demandons si nous sommes éveillés.

Quant au travail que nous retirerions à des comédiens, ne le retrouverait-il pas dans la salle que nous aurions quittés, et même à Chaillot où nous continuerions à accueillir d'autres troupes ?

Aujourd'hui les comédiens-français ont une raison impérieuse et nouvelle de vouloir un second théâtre, c'est la masse croissante de leur public. Ils ont dû, cette saison-ci, refuser près de cent mille places d'abonnement, résultat acquis en dépit d'une critique dont certains éléments sont d'une sévérité systématique à leur égard. Ils ont fait la preuve qu'ils peuvent, par leur activité de création et par l'accueil qu'ils réservent à d'autres troupes, faire vivre, en plus de la salle Richelieu, un second théâtre pourvu d'une grande et d'une petite salle. Et ces deux théâtres, ils souhaitent légitimement y être enfin chez eux.

D'ailleurs, plutôt qu'une salle traditionnelle, déjà construite, qui ne peut constituer la solution de grand avenir qu'exigera leur activité, leur compagnie peut à juste titre ambitionner un « complexe » comme celui du Théâtre national à Londres ou comme ceux d'autres grandes compagnies nationales : trois salles de dimensions différentes (dont une de mille sept cents places), et ne comprenant que de bonnes places, dans un édifice unique, des salles de répétitions aux dimensions des plateaux, des ateliers, un vaste accueil du public, continuellement animé, une salle de café et un ou deux restaurants, un garage de mille places : la possibilité pour le public de vivre plusieurs heures, voire une journée dans un lieu agréable et divertissant.

Il est certes difficile de présenter de telles demandes après les travaux importants récemment réalisés au Théâtre Français (mais dont la salle a perdu deux cent trente places) et en un temps de rigueur budgétaire. Aussi parlé-je de l'avenir tel qu'il doit être envisagé.

Mais, quoi qu'il en soit, que l'on ne conteste pas à la Comédie-Française son droit à l'activité créatrice, c'est-à-dire son deuxième théâtre. Dans l'actuelle confusion générale, peut-être prometteuse, qui n'épargnera pas le Théâtre, la Comédie-Française est une valeur-refuge, une valeur de référence, mais de renouvellement et de création, qui mérite d'être préservée.

PIERRE DUX.

A AVIGNON

« L'ARRIVANTE » de Viviane Theophilidès
d'après un essai d'Hélène Cixous

« L'Arrivante », spectacle construit par Viviane Theophilidès d'après « Là », d'Hélène Cixous, vient d'être présenté à Avignon dans la section Théâtre ouvert, à la chapelle des Pénitents blancs. Un débat avec le public a suivi chacune des quatre représentations de ce « *récit* », car il s'agit bien de théâtre-récit : « Là » n'a pas été écrit pour le théâtre. Comme Antoine Vitez, le premier, l'avait fait avec « les Cloches de Bâle », d'Aragon, en proposant, en 1975, « Catherine », comme l'année suivante Georges Lavaudant, pour « Louve basse », de Denis Roche, Viviane Theophilidès a tracé son chemin à travers un livre, sans rien ajouter au texte d'Hélène Cixous, mais choisissant parmi tous ses mots des passages, inventant des paysages. Viviane Theophilidès a monté, il y a deux mois à Paris, « la Fortune de Chaillot », d'après le roman de la comtesse de Ségur.

Il faudrait dire « je ». Dire « moi ». Ne pas écrire : « on pense », « il se passe ». Ne pas rester au dehors de soi. Mais cela ne se fait pas. On ne parle pas comme ça. Ici, pourtant, il serait si bien de commencer par « j'ai aimé », aimer voir, entendre, puis écouter, regarder encore, une autre fois, *l'Arrivante*. On répondrait : « *Ce n'est pas la question. Peu nous importe que vous ayez reçu autant de plaisir, un plaisir différent, plus attentif, en retournant à la chapelle des Pénitents blancs. Nous n'avons pas davantage besoin de savoir qu'à Avignon, il a plu toute la journée et aussi le soir.* »

On aurait raison. Il convient d'être précis. L'arrivante est une petite fille encore, elle vient de là où regardent les six femmes assises les unes derrière les autres, immobiles, de profil, les bras levés un peu, les mains ouvertes. Image du livre des morts égyptiens que l'une d'elles, la dernière, a posé sur ses genoux. Une petite fille entre dans ce tableau de silence, dans les mots des mortes, elle glisse sans rien dire, avec la légèreté de l'enfant, son ignorance un peu moqueuse, insolente presque. Au milieu de la scène, elle s'arrête, juste devant la barque posée là, une grande barque remplie de tulle blanc, douce comme un berceau. Son pantalon est bleu, elle porte un sac à dos, dans sa gourde il y a de quoi boire. C'est pour boire qu'elle s'est arrêtée. Un court moment, le bruit de l'eau dans sa gorge. Elle va disparaître de l'autre côté, sans que les femmes se retournent. Mais leur voyage a commencé, avec ce signe d'un premier réveil, avec le passage de la fauconne — elle se nomme ainsi, la petite chimère, elle, une femme partie explorer un « désert rouge », une « terre illimitée », partie visiter ses propriétés encore ignorées.

Elle repassera une fois, très vite, tenant en ses mains un de ces bateaux que les enfants font naviguer sur les bassins des jardins publics. Plus tard, elle reviendra dire haut et clair son message de fauconne, puis s'évanouira, comme entravée. Car le réveil est difficile.

Elles sont donc sept comédiennes à être cette femme qui tente de se retrouver. Tour à tour, ensemble, chacune à sa façon, mais toutes égales, toutes sujettes à des rechutes, et l'écriture d'Hélène Cixous devient parole. Voici qu'on comprend ces choses qu'il est difficile de lire. Le langage ici devient musique pour annoncer la possibilité d'une femme redevenue vivante, d'une femme qui ne serait plus seulement la fille de sa mère, sa prisonnière, puis à son tour la mère de sa fille cherchant à l'emprisonner — dans les deux cas une femme couvée d'elle-même, — mais la femme rendue à elle, capable, après l'avoir lancée dehors, donnée à la vie, de se laisser à son tour accoucher, réenfanter par sa propre fille. La mère et la fille devenant ainsi des sœurs, des femmes pareilles. Tout ceci est compliqué à expliquer, aussi laborieux que de tenter de raconter un rêve.

Comment décrire le désir de l'enfant de rentrer à nouveau dans sa mère, de la choisir ? Comment dire **pourquoi** une femme pourrait enfin se savoir en connaissant autre chose que les images d'elle fabriquées par cet autre, l'homme ?

Dans le récit de Viviane Théophilidès, le pouvoir des hommes n'est plus que ce tas de grosses chaussures assez absurde que les femmes rangent les unes à côté des autres, puis regardent en riant, et dont bien vite elles débarrasseront le plancher. Mais le spectacle n'est pas fait de cela, il ne s'agit pas d'une démonstration féministe. L'arrivante est un poème féminin. On sent, en regardant ces femmes jouer, qu'elles sont heureuses ensemble, qu'elles n'ont plus besoin de l'agressivité, cette brutalité des victimes. Elles sont là, complètement, physiquement bien. Aucune comédienne ne l'emporte sur l'autre. Elles partagent. Il n'est pas besoin, comme dans le théâtre habituel, de « *la femme qui change tout* ». Elles sont entre elles, **complices**, conscientes des mouvements de leur corps, rendues belles, ne ressentant plus aucun manque, en avance sur les autres, puisqu'elles ont **trouvé** leur écriture. En avance, ou plutôt à côté du théâtre, puisqu'elles n'ont pas besoin, sur la scène, d'une intrigue, d'une action, mais montrent seulement avec bonheur le bonheur d'être là, entières et très libres.

Tout cela dans une extrême pudeur. Elles s'appellent Bérangère Bonvoisin, Monique Fabre, Anne-Marie Lazarini, Marie Tikova, Marie-Paul Trystam. La sixième femme, c'est Viviane Théophilidès elle-même ; la septième, la presque *femme*, est sa fille, Héloïse. Les numéros ne comptent pas : elles se classent par ordre alphabétique, plutôt elles n'ont aucun ordre du tout. Elles sont toutes la première femme, celle qui est à naître, ou du moins elles la guettent, elles l'attendent avec passion, avec patience. De cette attente, le spectateur reçoit des images très fortes, vraies. Celles de l'une aux cheveux longs et raides qui ouvre un store pour faire entrer le soleil, puis enfile l'imperméable triste et gris de l'échec, celles de l'autre imaginant caresser sa mère en parlant à un drap blanc.

Il y a aussi la femme qui aime l'eau et renverse sur sa tête le contenu d'un pichet de verre transparent. Et encore l'autre, qui durant quelques instants, ne pouvant plus parler, remue en vain sa bouche d'angoisse. Et ces trois dans la barque refuge, et ces six qui portent ensemble la fauconne évanouie comme une seule mère prendrait son enfant dans les bras avant de le déposer dans son lit pour la nuit. Et là, toute seule, dans son coin qui brise ses lunettes en parlant de ses yeux perdus autrefois dans la prière. J'oubliais la machine à écrire de l'entracte, le clavier de « l'entre-temps » et toujours, à tout moment, le livre *Là*. Un exemplaire de Là pour chacune, un abîmé comme un livre trop lu, trop annoté. Moi, j'essaierais de lire *Là*. Et si j'étais un homme, je ne craindrais pas l'aube sereine des femmes.

MATHILDE LA BARDONNIE.

RADIO-

Avant-première

« L'INNÉ ET L'ACQUIS » SUR FR 3

S'attacher pour vivre

Un petit singe réfugié sur sa « mère » en chiffon laisse de côté son autre « mère » en fil de fer (mais nourricière) s'il se trouve sans sa vraie mère et dans l'obligation de choisir entre ces deux abominables mamans. Il est là, tendrement serré, agrippé à ce bloc de tissu qui ne le nourrit pas, mais qu'il peut caresser et bousculer, contre la tête duquel il pousse la sienne. Des heures... C'est de là qu'on le voit découvrir le monde, aller et venir, partir, revenir au moindre danger !

Le besoin d'attachement, plus fort que le besoin de nourriture pour « vivre » : c'est une des extraordinaires observations que l'on peut faire dans le deuxième volet de cette série sur « l'Inné et l'Acquis », intitulé, ce vendredi, « l'Enfant et l'Animal ». Nicole Marchand et Claude Massot se sont penchés surtout sur l'animal, pour « éclairer » l'homme. Ils ont voulu montrer ce qui se passe au moment même de la naissance et dans les quelques semaines qui suivent (quelle est l'importance des soins maternels, des caresses, de l'attachement et de leur carence dans le monde animal), ils ont tenté de débroussailler, dans le faisceau des contraintes (la détermination génétique et celle de l'environnement), ce qui est susceptible de régulation (réciproque) et ce qui est irréversible. L'important et le capital.

L'inné et l'acquis ne sont pas deux entités séparées comme on le croyait au dix-neuvième siècle, l'inné et l'acquis, en interaction immédiate, inséparables, jouent l'un sur l'autre, à condition de ne pas aller... trop loin. Quel est ce « trop loin » subtil, irréversible, qui fait qu'un oiseau, un chouca par exemple, ne pourra avoir d' « émotion » sexuelle pour les individus de son espèce, qu'un enfant non caressé peut devenir « aveugle », qu'est-ce qui remplace les lacunes de l'environnement ?

L'émission de Nicole Marchand et Claude Massot est un peu brouillonne et mal construite, elle ressemble à des films de « science-nat » trop pédagogiques, qui veulent trop dire, tout expliquer. On se passerait volontiers de la séquence sur la maternité de Pithiviers et de celle — très intéressante mais qui mérite à elle seule une émission entière — sur le comportement d'un groupe d'enfants, pour se concentrer sur les seuls documents — étonnants — relatifs aux animaux. Le petit canard qui crie d'angoisse dès qu'il est privé de sa fausse mère, la couvée de canetons qui courent derrière Konrad Lorenz, le petit singe blotti, nous apprennent tant de choses sur les aléas du développement de l'être vivant qu'il fallait rester sur l'analogie possible, sur les questions évidentes : l'observation simple.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Le vendredi, FR 3, 20 h. 30 (jusqu'au 12 août).

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 29 JUILLET

— *M. Pierre Bérégovoy*, membre du secrétariat national du P.S., dresse le bilan des séances d'actualisation du programme commun, au cours du magazine de France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 30 JUILLET

— *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

Musique

APRÈS LA MORT DE JEAN SALUSSE

M. Liebermann se refuse « à engager une quelconque polémique »

M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra de Paris, a rendu public jeudi 27 juillet ce communiqué :

« *Devant les commentaires divers qui ont suivi le décès de M. Jean Salusse, à l'occasion duquel l'administrateur de l'Opéra se trouve mis en cause, M. Rolf Liebermann a tenu à faire la déclaration suivante :*

» *M. Rolf Liebermann se refuse à engager ou à poursuivre une quelconque polémique post-mortem et s'abstiendra de répondre à toutes provocations. La mort impose toujours le respect, mais elle ne doit pas servir d'alibi aux entreprises des vivants. Il n'appartient à personne, fût-ce à l'ami le plus intime, de donner à un acte tragique, mais volontaire, une explication que l'intéressé lui-même, dans sa décision souveraine, a décidé de ne point fournir.*

» *Pour ce qui le concerne, M. Rolf Liebermann a toujours pris, et prendra, ses responsabilités, mais il se considère tenu à une obligation de réserve et il ne pourrait avoir, quant à présent, de comptes à rendre qu'à son ministre de tutelle, lorsque celui-ci les lui demandera directement. Dès son retour à Paris, M. Liebermann examinera avec ses avocats les suites qu'il conviendra de donner à une campagne actuellement menée contre lui et dont les mobiles réels resteront à déterminer.* »

● *M. Jean Maheu*, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse au ministère de la culture et de l'environnement, nous a déclaré par téléphone : « *Je connaissais Jean Salusse depuis presque vingt-cinq ans. Pour moi et pour beaucoup d'hommes de ma génération, c'était le grand commis tel que nous l'imaginions, avec sa vitalité, son intelligence, sa grande clarté dans le raisonnement et, qualité plus rare, une sorte d'imagination administrative qui lui faisait dire souvent : « Nous sommes des » inventeurs de procédure. » Jean Salusse était un homme parfaitement honnête, au sens tout à fait aigu de ce qu'est un fonctionnaire, c'est-à-dire tout le contraire d'un homme d'argent. L'argent n'était pas du tout son problème. Par rapport à ce qu'il a été, tout cela est très médiocre. En disant cela, je ne vise personne, j'ai beaucoup de respect pour M. Liebermann aussi.*

» *Depuis quelque temps Jean Salusse était d'humeur plus sombre et d'abord peut-être plus difficile, alors que son naturel était auparavant celui d'un bon vivant.* »

D'autre part, un comité pour l'hommage à Jean Salusse va être créé par M. Michel Massenet, conseiller d'Etat, directeur général de l'administration et de la fonction publique au secrétariat général du gouvernement.

● **ERRATUM.** — Dans notre compte rendu de l'exécution de la *Huitième symphonie* de Mahler, à Orange (*le Monde* du 27 juillet), nous avons cité par erreur, parmi les solistes, John Macurdy. Il avait été remplacé par Harold Stamm.

Formes

Le passé lumineux et le bel aujourd'hui

La saison, ou mieux, l'année (scolaire, artistique aussi) qui s'achève réclame un regard en arrière. Encore que la saison, ou l'année, se prolonge dans le Paris estival, on va le voir, et davantage en province. En dehors des centres d'art, privés ou pas, de la centaine d'expositions officielles qui jalonnent les routes des vacances, il est plus d'un pôle d'attraction hors circuit, ne serait-ce qu'à Mâcon (hommage posthume à Agathe Vaïto, aux Ursulines) ou à Ramatuelle (art pré-colombien du Pérou à la galerie Bernard).

En l'occurrence o. pense à tout autre chose : à *Art Actuel* 77 (1), qui se présente un peu comme un bilan. Alors, c'est un (gros) ouvrage de références ? Mieux que cela, bien qu'on ne sous-estime pas l'utilité du répertoire des expositions de l'an dernier et du rappel opportun, avec belles images à l'appui, des artistes qui ont fait parler d'eux depuis *Art Actuel* 76. J'ai même eu du plaisir à retrouver parmi eux quelques-uns de ceux que j'avais cru bon de signaler en leur temps : Gérard Barthelemy, Bernard Moninot, Titus-Carmel, Henri Michaux, Claude Bellegarde, Samuel Buri, Man Ray... Et il convenait de faire le point de la situation en France (Beaubourg, bien sûr), en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, vue sur place.

* * *

S'il ne s'agissait que d'une compilation, ça n'aurait qu'un intérêt limité. Par bonheur, cette actualité à peine dépassée fournit matière à réflexion (s) qu'il fallait ordonner, dont il fallait dégager les grandes lignes. C'est fait.

Pas de tendances nouvelles n'ont surgi. La notion d'avant-garde semble totalement dévalorisée, souligne Jean-Luc Daval. Ce n'est peut-être pas seulement la faute de la crise économique qui, d'autre part, est durement ressentie sur le marché de l'art, mais bon gré, mal gré, les artistes veulent sortir du système. Si *Art Actuel* 77 s'articule autour du thème : « L'Art pour qui ? », c'est qu'ils cherchent à établir de nouveaux rapports avec le public. Le problème de la communication, le rôle et la multiplicité des médias, la recréation de l'environnement (je simplifie à outrance) importent plus que des divergences esthétiques. Car la dépression économique n'a pas ralenti une activité peut-être plus « gratuite », autrement dit moins rémunérée, ni réduit sa complexité. Débroussaillée, aussi complète que possible dans un ouvrage qui ne néglige pas les essais théoriques, elle éclaire déjà la marche de ce qui se passe sous nos yeux. *Art Actuel* 78 est à l'état naissant.

Dans le monde des galeries parisiennes qui tiennent bon, à part les expositions individuelles survivantes (Bazaine est visible jusqu'à la fin du mois), on est sollicité par la qualité de certains accrochages. Non loin de Principe, où je me suis naguère attardé, Bellechasse International (2) héberge une quinzaine de peintres : les « siens » comme Bertholle, qui vient d'être exposé, Pelayo, qui va l'être, pas mal d'autres parmi les plus grands, et un ensemble exceptionnel de crayons de couleur et d'aquarelles de la regrettée Catherine Boumesteer, vibrants et sensibles, émouvants à l'extrême.

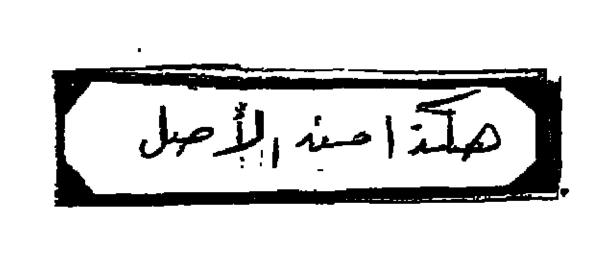
L'Œil évigné (3) oscille également entre son passé et son futur. Un passé toujours présent puisque Jean-Marie Queneau, si remarqué en mars dernier, évolue actuellement vers plus de mystère et de clarté. Les quatre artistes qui lui tiennent compagnie sont là en avant-première : Dominique Gutbez, avec ses envois de la Villa Médicis, prévus pour cet automne ; et les élus de 1978, Ferit Iscan et ses paysages embrumés, Daniel Mohen, non figuratif, lui, et ses compositions aux harmonieux dallages de couleur, enfin Guillain Siroux, dont on a pu ailleurs admirer le *Bestiaire* et son humour poétique, démontre qu'il n'est pas seulement un prodigieux graveur.

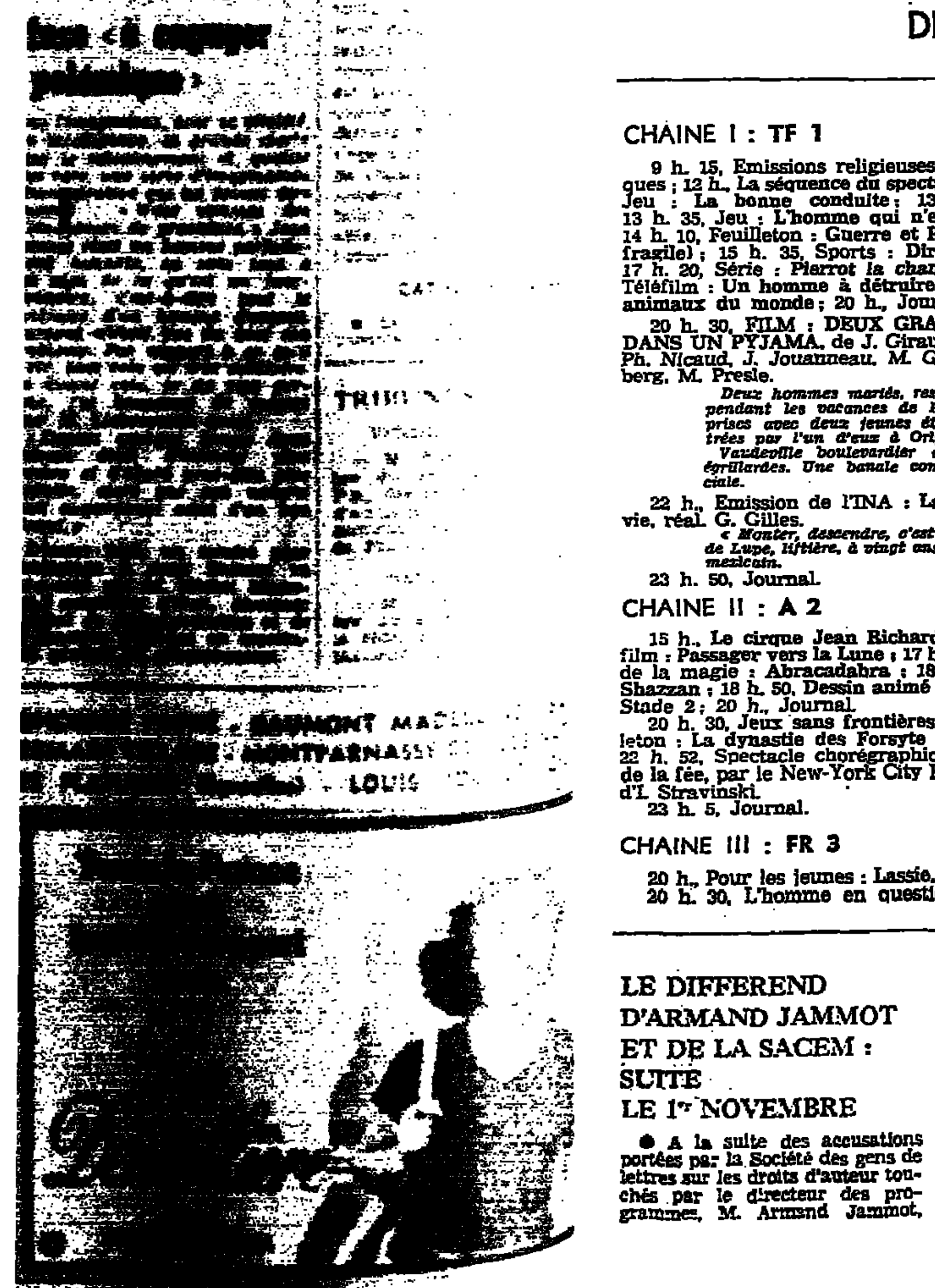
* * *

Il faut revenir à Bazaine (4), feu d'artifice attardé (tant mieux) de la saison, ou de l'année. Ses lithographies qui illustrent *l'Ombre, la Branche*, de Jean Tardieu, et *l'Es- perdu*, d'Alain Delahaye, servent de prétexte au rassemblement d'immenses aquarelles, où l'œil émerveillé de Bazaine et sa main se sentent à l'aise. Toutes datent de 1976 ou de 1977. Son lyrisme transparent s'exprime en de fastueux accords. Les mauves jouent avec les chairs lumineuses du cyclamen, les orangés avec les jaunes, les rouges avec les bleus, les roses avec quelque reflet du soleil levant. Tantôt ces assemblages subtils, nuancés à l'infini, se lovent, se referment sur eux-mêmes, tantôt ils s'ouvrent sur l'espace qu'ils incorporent. L'an dernier déjà, Bazaine nous avait conviés à pareille fête. Pareille ? La nouvelle moisson, semble-t-il, apporte quelque chose de neuf.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Editions d'art Albert Skira. Exclusivité Flammarion.
(2) 26 bis, boulevard Sébastopol.
(3) 14, rue de Sévigné.
(4) Galerie Maeght, 26, rue Treilhard.





TÉLÉVISION

VENDREDI 29 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Une femme ravie, de L. Verneuil, avec A. Vernon, J. Noëlle, D. Ceccaldi, J. Marsan.

Epouse languissante d'un mari pingre, soignée par un jeune médecin hésitant, Hélène, un beau soir, disparaît.

22 h. 50, Allons au cinéma ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Les promesses de la mer).

Avec MM. Louis Bertot (les Pieds dans la mer) ; *Alain Bombard* (Protégeons la mer ; les Grands Navigateurs) ; *Philippe Diolé* (Aventure de l'homme dans la mer) ; *Robert Laffont parle de :* Renflouez le Titanic !, *par Clive Cussler ; Yves La Prairie* (le Nouvel Homme et la Mer).

22 h. 53, *Magazine du sport* : Super stars. 23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : l'Inné et l'Acquis. (Deuxième partie - Deux ou trois choses que l'on sait d'eux : l'enfant de l'homme et l'enfant de l'animal, réal. Cl. Massot).

Lire l'article de Catherine Humblot.

21 h. 30, Série documentaire : Quelques Afriques (le Cameroun) ; 22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

16 h. 40, En direct de Bayreuth : « Siegfried », de Richard Wagner, mise en scène Patrice Chéreau, par l'orchestre du Festival, direction P. Boulez, avec R. Kollo, G. Jones, M. Mc Intyre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Le coin des collectionneurs : Stravinski dirige Stravinski ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Semaines de Zurich : Orchestre du Tonhalle, avec C. Arrau, pianiste, direction Lorin Maazel... « Concerto pour piano n° 1 » (Brahms) ; « Troisième symphonie, Rhénane » (Schumann) ; 23 h. 15, Cabaret du jazz ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 15, Festival des arts traditionnels de Fontblanche ; 1 h., Chant de flûte.

SAMEDI 30 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Ballet : Jean Babilée et Thérèse Thoreux, chorégraphie : D. Sanders ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Des magiciens ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson ; 22 h. 25, A bout portant : Nicole Croisille ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., L'aube de l'histoire ; 15 h. 55, Sports ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La joie de vivre (rediffusion).

20 h. 30, Téléfilm : Un enfant dans la peau, de V. Bierens-de-Haan, réal. M. Dami, avec M. Cassagne, F. Germond, M. Aufair, S. Escoffier.

Un jardinier qui ressemble à Candide cherche, par deux reprises, à satisfaire son amour pour les enfants. De l'adoption à l'enlèvement, l'histoire d'une passion vouée à l'échec ; une production de la télévision suisse-romande.

21 h. 55, Question sans visage ; 22 h. 55, Jazz : Hommage à Count Basie, Nice 1975 ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Magazine : Thalassa.

20 h. 30, Série historique : Eleonore et Franklin. (Première partie.)

La « Saga » de la famille Roosevelt.

21 h. 30, Emission de l'INA : Le choc des cultures. (Première partie : Chronique d'un village en avril, de Ph. Constantini.)

A l'heure de la révolution portugaise, un village prépare un « mystère » traditionnel. Le mysticisme au moment des élections.

23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Birgitta Trotzig (reprises à 14 h. et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Transition socialiste, la politique économique de gauche ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par Jean de Beer et Francis Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy, avec B. Dufour ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., En direct d'un festival : Avignon ultra-son (sommaire) ; à 14 h. 15, Journal d'Avignon ; à 14 h. 50, Feuilleton : « Avignon cœur de lion » (reprises à 18 h. 30 et 23 h. 5) ; à 14 h. 35, Magnétic VII, par F. Venaille ; *à 16 h., Théâtre musical : « Un collier de ruse »*, d'Essyad ; à 17 . 50, A propos d'Yves Bonnefoy : « Autobiographie d'un poète », par J. Deve ; à 19 h. 35, Journal d'Avignon.

A 20 h. : Promenade à travers la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, par O. Bernaget et Ch. Latigrat ; à 20 h. 50, Magnétic VIII, par F. Venaille ; à 21 h. 15, Théâtre ouvert : « L'Arrivante », de V. Theophilidès, d'après « Là », d'H. Cixous, réal. A. Lemaître ; 22 h. 45, Musique ; 23 h. 30, Magnétic XI, par F. Venaille ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Puisque c'est ainsi ; 8 h., La camerata florentine vers 1600, ou l'invention de l'opéra : Gagliano, Caccini, India, Peri ; 10 h. 2, Musiciens amateurs et *chasseurs de son ; 10 h. 30, Les classiques favoris ;* 12 h. 35, Chansons ;

13 h., Jazz : Paul Whitman ; 14 h., Les astronotes ; à 14 h. 40, Discothèque 77 ; à 15 h., En direct du Studio 118, John Wings, pianiste : Rameau, Casadesus, Debussy, Ravel ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; à 16 h. 35, 25 notes/seconde... Trente ans de cinéma à travers la musique ; à 17 h. 30, 36 200 directeurs de la musique en France ; 17 h. 40, F.-M. Hi-fi ; 19 h., non écrites ;

20 h. 5, Ateliers d'enfants, par R. Pfeiffer ; 20 h. 30, Zarzuela : « Maruxa » (musique d'A. Vives, livret de P. Frutos), par l'Orchestre symphonique de Barcelone, direction E. G. Asensio, avec A. Riera, V. Sardinero, M. Caballe, P. Lavirgen ; 23 h. 30, Baissez les pianos ou les artisans de la musique ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Musique traditionnelle au Festival de Fontblanche ; 1 h., La flûte enchantée.

DIMANCHE 31 JUILLET

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 10, Feuilleton : Guerre et Paix (Une paix fragile) ; 15 h. 35, Sports : Direct à la une ; 17 h. 20, Série : Pierrot la chanson ; 17 h. 50, Téléfilm : Un homme à détruire ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DEUX GRANDES FILLES DANS UN PYJAMA, de J. Girault (1974), avec Ph. Nicaud, J. Jouanneau, M. Grant, Ch. Kinberg, M. Presle.

Deux hommes mariés, restés seuls à Paris pendant les vacances de Pâques, sont aux prises avec deux jeunes étrangères rencontrées par l'un d'eux à Orly.

Vaudeville boulevardier avec des scènes égrillardes. Une banale confection commerciale.

22 h., Emission de l'INA : La loterie de la vie, réal. G. Gilles.

« Monter, descendre, c'est la vie » : la vie de Lupe, liftière, à vingt ans, dans un palace mexicain.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Le cirque Jean Richard ; 16 h., Téléfilm : Passager vers la Lune ; 17 h. 35, Magazine de la magie : Abracadabra ; 18 h. 35, Série : Shazzan ; 18 h. 50, Dessin animé ; 19 h., Sports : Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 22 h., Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 52, Spectacle chorégraphique : le Baiser de la fée, par le New-York City Ballet, musique d'I. Stravinski.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Louis Pauwels, prod. P. Giannoli ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : VOLPONE, de M. Tourneur (1940), avec H. Baur, L. Jouvet, J. Delubac, F. Ledoux, Ch. Dullin, A. Rignault, M. Dorian. (N., rediffusion.)

A Venise, au seizième siècle, un riche marchand fait croire, sur les conseils de son intendant, à sa mort prochaine, pour duper les amis et les parasites qui espèrent recueillir son héritage.

D'après une farce de Ben Jonson adaptée par Jules Romains. Du théâtre filmé, avec un certain luxe de décors et de costumes et une prestigieuse interprétation.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Birgitta Trotzig (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert du Composers String Quartett ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Souffle du désordre », de Ph. Faure-Fremiet, avec J. Eyser, F. Chaumette, J. Toja ; 16 h. 40, En direct de Bayreuth : « le Crépuscule des dieux », de R. Wagner, mise en scène P. Chéreau, par l'Orchestre du festival, dir. P. Boulez, avec M. Jung, G. Jones, F. Mazura ; 23 h. 20, Disque.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, C'est dimanche ; 9 h. 2, La route des cadences : le Sud-Est ; 11 h., Une heure espagnole ; 12 h., En direct du Festival de Salzbourg, le Mozarteum Orchester, dir. G. Wimberger ;

14 h., Les miroirs d'Anne : Smetana, Schubert, Bruckner ; 17 h., Musique au théâtre... la Mort du héros : Monteverdi, Beethoven, Wagner ; 19 h. 35, En direct de New-York, Festival de Washington Square : Blues traditionnels ;

21 h. 30, En direct du Festival de Salzbourg, le London Symphony Orchestra, dir. A. Prévin : Haydn, Beethoven, Rachmaninov ; 0 h. 5, « Les Fouleurs de paroles », feuilleton musical d'A. Lacombe ; 0 h. 10, Baissez les pianos ou les artisans de la musique, par R. Branaa ; 0 h. 45, Les enseignements de Don Juan : Musique Yakis.

— VU —

L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE

« Madame, donneriez-vous votre chien pour la science ? » Lors de l'émission « l'Evènement » sur TF 1, jeudi 28 juillet, l'interlocutrice de Robert Werner, l'auteur de ce magazine consacré à l'expérimentation animale, recule avec un mouvement d'indignation. Non, elle ne donnera pas son chien, ni même, après une hésitation, un chien inconnu, voire un chat. Mais il faut bien faire des expériences ? « Qu'on les fasse sur les assassins. » Interloqué, Robert Werner fera répéter le mot à son interlocutrice, qui n'a sans doute jamais entendu parler des « expérimentations » d'Auschwitz...

A la fourrière de la Société protectrice des animaux (S.P.A.), le chien qui n'a pas trouvé un maître est, après quelques jours, « endormi humainement ». Pas question de le donner à un laboratoire où il serait « martyrisé ».

Dans le nord de la France, un homme fait profession de ramasser des chiens pour les vendre à des laboratoires. Il passe des petites annonces dans la presse locale et reçoit de nombreuses réponses positives. « Mon chien est trop vieux... il n'est pas bon pour la chasse... je n'en ai pas l'usage. » *Il reçoit aussi des menaces de mort.*

Robert Werner a enquêté durant plusieurs mois. Il est entré dans des laboratoires, publics ou privés, où l'on expérimente sur l'animal. Il a filmé des chats dont le cerveau est en permanence relié à un appareil enregistreur. Il a filmé un élevage de chiens : une race pure, sélectionnée parce qu'elle se prête bien à l'essai de produits pharmaceutiques. Il a pris l'avis de la S.P.A. et de la Ligue française contre la vivisection... Il nous propose un bon dossier, aussi complet qu'il peut l'être dans le cadre restreint d'une émission de télévision. Peut-être manque-t-il quelques éléments sur les justifications humaines de l'expérimentation animale. Il y a dix-huit mois, Charlie-Hebdo *exposait des chats volés dans un laboratoire qui étudie l'épilepsie. Cette « exposition » est à l'origine de l'enquête de Robert Werner. Un lecteur du* Monde, *« qui n'a pas de chat et qui est père d'une fille épileptique », suggérait alors que* Charlie-Hebdo *« expose » aussi des épileptiques en crise. La déontologie médicale interdisant de toute façon à Robert Werner de montrer aussi brutalement que, au-delà de la souffrance animale, il y a une souffrance humaine.*

Son émission pose beaucoup de questions, et il se garde bien de conclure. Car, il n'y a pas de conclusion. Personne n'a sérieusement proposé de supprimer l'expérimentation animale : tous les progrès de la médecine reposent sur elle. Personne n'a prétendu que toute expérience soit justifiée ; 95 % des expériences sont inutiles, affirme un professeur de médecine ; mais la proportion est-elle différente dans les autres secteurs de la recherche ? Il y a toujours beaucoup d'échecs pour de rares succès.

Faut-il réglementer l'expérimentation animale ? Ce n'est pas facile. Et s'il y a certainement, chez les chercheurs comme dans toute catégorie de population, un petit nombre de sadiques, ce n'est pas une réglementation qui les arrêtera.

Des chiffres pour finir. Chaque année, selon la S.P.A., près de cinq millions d'animaux sont sacrifiés dans les laboratoires français. Des rongeurs en majorité, mais aussi, par dizaines de milliers, des chiens, des chats, des singes. C'est beaucoup. Mais quatre cent mille chiens sont abandonnés chaque année par leur maître, au moment des vacances. C'est aussi beaucoup.

MAURICE ARVONNY.

D'une chaîne à l'autre

LE DIFFEREND D'ARMAND JAMMOT ET DE LA SACEM : SUITE LE 1er NOVEMBRE

● A la suite des accusations portées par la Société des gens de lettres sur les droits d'auteur touchés par le directeur des programmes, M. Armand Jammot, accusations contre lesquelles celui-ci avait vivement protesté avec son équipe (M. Jammot avait demandé que les responsables des sociétés de programme, leurs autorités de tutelle et le Parlement se saisissent du problème, (voir *le Monde* des 22 et 24 juin), M. Justafré, vice-président du tribunal de Paris, n'a pas voulu trancher en référé le différend qui oppose M. Jammot à la SACEM. Il vient de charger M. Thorin, expert-comptable, de *« décrire les mécanismes juridiques et comptables qui permettent à la Société des gens de lettres de percevoir et répartir les droits d'auteur afférents aux émissions de télévision ».* Le rapport de cet expert-comptable devrait être déposé le 1er novembre prochain. En attendant le jugement au fond devant le tribunal civil, la SACEM — qui conteste la qualité d'œuvres originales aux émissions « les Dossiers de l'écran », « Aujourd'hui madame », « Aujourd'hui magazine » et « Un sur cinq » — s'est engagée à tenir en réserves les droits qui pourraient être versés à M. Jammot.

CARNET

Naissances

— Thérèse et Marc Dherbey laissent à Laurent la joie d'annoncer la naissance de sa petite-sœur

Caroline.

Nantes, le 11 juillet 1977.
Résidence du Prieuré,
3 bis, avenue de l'Eperonnière,
44000 Nantes.

— M. et Mme Hervé de Fontmichel, Antoine-Marie et Alexandre, ont la joie de faire part de la naissance, à Grasse, de

Philippe-Emmanuel,

le 24 juillet 1977.
18, rue Amiral-de-Grasse,
06130 Grasse.

— M. Antoine Marot et Mme, née Maxellende de Saint Just d'Autingues, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne.

Paris, le 26 juillet 1977.

Fiançailles

— M. Henri de Malherbe, marquis de Salienne, et Mme, née Françoise Cormouls-Houlès, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leur fille Maïté avec

M. Eric Guiot.

Les Thérons, le Vintrou,
81240 Saint-Amans-Soult.

Mme Jean Guiot, née Madeleine Despature, a la joie d'annoncer les fiançailles de son fils Eric avec

Mlle Maïté de Malherbe.

249, avenue de l'Hippodrome,
59130 Lambersart.

Mariages

— Mariés le 25 juillet 1977,
Katherine Proby,
avocat,
et Patrick Griveaux,
notaire,
ont le plaisir de le dire à leurs amis.
27, rue Garibaldi,
71 Chalon-sur-Saône.

Décès

— On nous prie d'annoncer le *décès du*

comte Bertrand de BODINAT,

chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 et T.O.E., pieusement décédé à Chevagnes (Allier), le 28 juillet, à l'âge de cinquante-trois ans.

De la part de :
La comtesse Bertrand de Bodinat, son épouse,
Le comte et la comtesse Jacques de Bodinat,
M. Christian de Bodinat,
Mlle Marie-Stéphanie de Bodinat, ses enfants.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu en l'église de Chevagnes, le samedi 30 juillet, à 14 heures.

Une cérémonie religieuse sera célébrée ultérieurement à Paris.
6, rue Raffaelli, Paris (16e).
Le Pavillon, 03230 Chevagnes.

— L'association Amitié jeunesse d'Athis-Mons fait part du décès de son directeur,

M. Jean-Marc GUENICHON.

Il est inhumé à Portet-sur-Garonne, le 29 juillet 1977.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 15 juillet 1977, de

Vavro HADJU,

professeur en droit juridique.
De la part de ses amis du
Max Planck Institut
zur Erforschung der Lebens
Bedingungen der Wissenschaft
Lich-Technischen Welt,
Starnberg (R.F.A.).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Emile HOHMAN,

docteur en chirurgie dentaire,
ancien professeur suppléant
à l'Ecole odontologique de Paris,
survenu le 24 juillet à Antibes, dans sa soixante-douzième année.

De la part de :
Mme Christiane Hohman, son épouse,
M. Jean Hohman, son fils,
Sa famille et ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le San Michaele,
46, boulevard Albert-Ier,
06600 Antibes.

— Mme René Lamorisse,
Grégoire et Stéphane Lamorisse,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 13 juillet 1977, de

M. René LAMORISSE,

professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Clapiers (Hérault), le 23 juillet 1977.

— M. et Mme Pierre Madaule,
Mlle Anne-Marie Madaule,
Mlle Rose Gleizes,
M. et Mme Paul Madaule,
M. *Philippe Subra et Mme*, née Madaule, et leurs enfants,
M. et Mme Denis Madaule et leur fils,
Les religieuses et les pensionnaires de la maison de retraite Sainte-Croix,
Les familles Saulières, Pascal, Ellie, Vige, Breteil, Subra, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile MADAULE,
née Claudine Gleizes,

pieusement décédée à la maison de retraite de Sainte-Croix, à Sorèze, le 25 juillet 1977, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 27 juillet 1977, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame de la Platé, à Castres.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
59, avenue de Lavaur, 81100 Castres.

— Mme veuve Joseph Marcus,
Mme Robert Marcus,
M. et Mme Philippe Gutmann et leurs enfants,
Mlle Arlette Marcus,
M. et Mme Jacques Blanc et leur fils,
M. et Mme Georges Marcus et leurs enfants,
Les familles Riveline et Smolarski,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert MARCUS,

ingénieur de l'Ecole centrale,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
leur fils, mari, père, grand-père, frère et beau-frère,
survenu le 27 juillet 1977.

On se réunira le 29 juillet, à 14 heures précises.
Entrée principale du cimetière Montparnasse.
Ni fleurs ni couronnes.
3, avenue de Villiers, 75017 Paris.
59, rue de Courcelles,
75008 Paris.

— M. et Mme Yves Turpin et leurs enfants,
Mlle Françoise Turpin,
M. et Mme Michel de Bennetot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Yvonne RAINAUD,

survenu à Brest dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 27 juillet 1977.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Lannilis (Finistère), le vendredi 29 juillet 1977, à 16 h. 30.
Camean Vian, 29214 Lannilis.
38, rue des Epinettes, 75017 Paris.
32, rue d'Aiguillon, 29200 Brest.

— M. Maurice-François Rouge,
M. et Mme Maurice Jouffroy,
M. et Mme Emmanuel Handrich,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 24 juillet, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, à Saint-Léger-en-Yvelines, de

Mme Julien ROUGE.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Léger-en-Yvelines.

— Mme Isabelle Sartin,
M. et Mme Robert Sartin,
Mlles Juliette et Géraldine Sartin,
M. et Mme Lucien Sartin et leur fils,
Les familles Adler, Brandès, Honigbaum, Klotz, Langsam, Mosko, Weschler et Zynger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges-Joël SARTIN,

engagé volontaire 1919,
engagé volontaire 1939-1940,
ancien président-directeur général de société,
ancien trésorier
du Parti révisionniste de France,
membre actif
de l'Appel unifié juif de France,
survenu subitement à Nice, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 27 juillet 1977, au cimetière parisien de Bagneux.
53, rue du Maréchal-Joffre, 06 Nice.
14, quai de Béthune, 75004 Paris.

— M. et Mme Michel Chapulut,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Jean Guyot, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SIMON,

commandeur de la Légion d'honneur,
inspecteur général
des ponts et chaussées (E.R.),
survenu à Paris, le 24 juillet 1977.

Les obsèques ont été célébrées à Valernes (Alpes de Haute-Provence) dans l'intimité familiale, le 27 juillet 1977.

Un service religieux aura lieu à Paris à une date qui sera annoncée ultérieurement.
14, rue des Sablons, 75116 Paris.
49, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel de l'Entreprise industrielle ont la tristesse de faire part du décès de leur président d'honneur,

M. Pierre SIMON,

commandeur de la Légion d'honneur,
président d'honneur
d'Electricité de France,
directeur honoraire de l'électricité
au ministère de la production industrielle,
ingénieur général
des ponts et chaussées (E.R.),
survenu à Paris, le 24 juillet 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Valernes (Alpes de Haute-Provence).
29, rue de Rome, 75008 Paris.

Remerciements

— Mme J.-C. Perier et toute sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques-C. PERIER,

expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur cruelle épreuve.

— Après la perte cruelle qu'ils éprouvent avec la disparition de

Myriam PREVOT-DOUATTE,

Mme Mathilde Khouvine et sa famille,
M. Gildo Caputo et la Galerie de France,
remercient tous ceux qui leur ont apporté leur témoignage de sympathie et d'amitié.

Visites et conférences

SAMEDI 30 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de la Sainte-Chapelle, Mme Guillier : « La Sainte-Chapelle ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « *Hôtel de Sully* ».

15 h., gare de Robinson, Mme Pajot : « La vallée aux Loups ».

17 h., 63, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « L'exposition des jardins en France de 1760 à 1820 » (*Caisse nationale des monuments* historiques).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., 24, rue Pavée : « Au Marais » (Paris et son histoire).

15 h., métro Gobelins : « La Bièvre mystérieuse » (Paris inconnu).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : l'illumination et le plein développement de la conscience » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

DIMANCHE 31 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, façade, portail central, Mme Guillier : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».

15 h. 15, 52, rue Saint-André-des-Arts : « De la rue Gît-le-Cœur au jardin du Vert-Galant » (Mme Barbier).

15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Connaissance de Paris).

15 h., métro Saint-Georges : « La Nouvelle Athènes » (Mme Hager).

16 h. 30, 3, rue Royale : « Chez Maxim's » (M. de La Roche).

15 h., portail central : « Les parties hautes de Notre-Dame » (Paris et son histoire).

15 h., métro Rennes : « Couvents et jardins rue de Sèvres » (Paris inconnu).

CONFERENCE. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale, l'expérience de la conscience pure » (entrée libre).

D'UNE REGION A L'AUTRE

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le préfet des Alpes-Maritimes : la baie des Anges est propre

Après l'article publié dans le Monde *daté 17-18 juillet, et dans lequel nous rapportions les critiques formulées par le président de l'association Nice-Ecologie contre les méthodes employées par l'organisme public départemental chargé de mesurer la pollution marine dans la baie des Anges, à Nice, M. Pierre Lambertin, préfet des Alpes-Maritimes, nous apporte les précisions suivantes :*

Les méthodes de prélèvement de l'eau de mer, leur fréquence et l'interprétation des analyses de la cellule d'intervention contre la pollution dans les Alpes-Maritimes sont rigoureusement conformes aux instructions récentes du ministre de la santé, qui respectent elles-mêmes les normes européennes résultant d'une directive communautaire adoptée en 1975. Les paramètres à observer obligatoirement sont d'ordre physico-chimique, microbiologique et bactériologique.

La méthodologie des prélèvements effectués par le CERBOM citée par votre article est relative à un cas particulier tout à fait différent des contrôles systématiques assurés dans notre département.

Une exploitation par programme informatique portant sur plus de dix mille mesures bactériologiques effectuées depuis 1973 dans le département a montré la fiabilité des méthodes, selon les normes internationales.

Je vous indique, en ce qui concerne la baie des Anges, que des contrôles hebdomadaires effectués en juin et juillet 1977 ont démontré que l'eau était de très bonne qualité sur l'ensemble des plages de Nice, à l'exception de quelques points très localisés situés dans la zone portuaire ou celle du chantier d'extension de l'aéroport, où la baignade est en tout état de cause interdite.

Quant à la recrudescence des maladies infectieuses chez les baigneurs que le docteur Roubault déclare avoir constatée chez ceux-ci, je puis vous assurer qu'elle ne ressort nullement des déclarations obligatoires ou facultatives adressées par les médecins praticiens ou hospitaliers aux bureaux municipaux d'hygiène, ainsi qu'à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

Les plages des Alpes-Maritimes sont soumises à des contrôles fréquents et rigoureux, qui ont démontré la bonne qualité de leurs eaux, à l'exception de points très localisés situés le plus souvent aux débouchés de rivières côtières, où la baignade est effectivement interdite par panneaux.

Ile-de-France

PROMENONS-NOUS DANS PARIS...

Un itinéraire d'environ 5 kilomètres sera réservé aux piétons entre la place Charles-de-Gaulle et le pont Neuf, du mardi 2 au mardi 16 août.

Cet itinéraire, baptisé « Paris promenade », empruntera, dans son premier tronçon, les trottoirs et contre-allées des Champs-Elysées, où la circulation et le stationnement seront interdits jusqu'à la place de la Concorde.

La chaussée centrale de la place de la Concorde sera entièrement neutralisée pendant les deux semaines, pour permettre aux piétons d'accéder directement au jardin des Tuileries depuis le bas des Champs-Elysées.

Deux parcours piétons seront proposés : l'un traversant les Tuileries jusqu'au rond-point du Carroussel, où la chaussée ouest sera interdite à la circulation, de même que l'avenue du Général-Lemonnier. L'autre parcours mènera aux quais bas de la Seine, par le passage souterrain donnant accès à la passerelle Solférino. L'itinéraire longera ensuite la Seine jusqu'à la remontée sur le quai du Louvre située face à la rue de l'Amiral-de-Coligny.

Les promeneurs pourront alors se rendre par le pont Neuf, le square du Vert-Galant et le quai des Orfèvres, sur la place du parvis de Notre-Dame, également réservée aux piétons. Le pont au Double sera interdit à la circulation.

Faits et projets

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Un guide pour les villes nouvelles.* — La préfecture de la région Ile-de-France vient de publier, en collaboration avec les établissements publics d'aménagement des cinq villes nouvelles, un guide pratique destiné à faciliter la visite de ces villes.

Ce guide, intitulé « Cinq clés pour les villes nouvelles » est disponible, gratuitement, à la préfecture de région, 29 rue Barbet-de-Jouy (7e) et à la FNAC-Etoile, où est organisé une exposition photographique sur le même thème jusqu'au 10 septembre.

ENVIRONNEMENT

● *« Boues rouges » : appel rejeté.* — La cour d'appel de Bastia a rejeté, jeudi 28 juillet, un nouvel appel formulé par la société Montedison, contestant la compétence du tribunal de grande instance bastiais dans l'affaire du déversement des « boues rouges ». La cour d'appel a confirmé le jugement rendu par le tribunal de grande instance, le 8 décembre 1976, reconnaissant la responsabilité de la société italienne.

● *Nuage gazeux au sud de Lyon.* — Une fuite de chlore liquide à l'usine Rhône-Poulenc de Saint-Fons a provoqué jeudi 28 juillet la formation d'un nuage gazeux au sud de Lyon. Le vent a dissipé rapidement ce nuage, qui n'a provoqué aucune incommodation. Selon la direction de l'entreprise, l'incident est dû à une rupture de tuyauterie consécutif à une manœuvre défectueuse avec un wagon-citerne.

P.T.T.

● *Un centre électronique dans le Val-d'Oise.* — La direction des télécommunications de la région de Paris *extra-muros* vient de mettre en service à Luzarches, dans le Val-d'Oise, le premier central téléphonique électronique avec installation d'abonnés.

D'une capacité initiale de cinq mille cinq cents lignes, ce central ne met en œuvre aucun mouvement mécanique. On peut étendre sa capacité en fonction des besoins. Cette nouvelle installation permettra de satisfaire deux cent cinquante demandes d'abonnement par mois.

TRANSPORTS

● *Mission française pour le futur aéroport de Sao-Paulo.* — Conduite par M. Gérard Franck, directeur général de l'Aéroport de Paris, une mission française intéressée par la construction du futur aéroport de Sao-Paulo vient de rentrer du Brésil. D'autres groupes, notamment anglais et canadiens, sont intéressés au projet. Les appels d'offres seront lancés le mois prochain. L'ouvrage coûterait 600 millions de dollars et devrait être achevé en 1982. — *(A.F.P.)*

CONCORDE EN ROUGE DES DEUX COTÉS DE LA MANCHE

L'exploitation de Concorde par la British Airways a été déficitaire de 8 millions et demi de livres sterling (70 millions de francs) en 1976-1977, a déclaré, jeudi 28 juillet, le président de la compagnie aérienne, Sir Frank Mc Fadzean.

British Airways attribue les pertes au fait que chacun des Concorde n'a opéré, en moyenne, qu'une heure par jour sur les lignes de Washington et de Bahrein. L'utilisation, prévue initialement à raison de sept heures et demie par jour, aurait engendré des bénéfices notables.

De l'autre côté de la Manche, les résultats ne sont pas plus brillants, puisque, selon le rapport d'activité d'Air France pour 1976, « le compte analytique d'exploitation de l'activité supersonique présente un déficit de 220,8 millions de francs ».

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

ETABLISSEMENT BANCAIRE recherche
COLLABORATEUR CLASSE 4 OU 5
D'origine algérienne.
Expérience minimum : 5 ans.
Age : 30 ans minimum.
Bonne connaissance des problèmes de crédit et d'exploitation.
Vocation à diriger un guichet.
Connaissance de l'Arabe nécessaire.
Adr. C.V. et photo ss le n° T 075.709 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

STE EFFECTUANT TRAVAUX DE MONTAGE, LEVAGE, TUYAUTERIE, CHAUDRONNERIE recherche
ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL
POUR ADMINISTRATION, RECRUTEMENT, RELATIONS SOCIALES
Connaissance du personnel de chantier du bâtiment et des travaux publics appréciée.
Quelques années d'expérience souhaitables.
Tempérament volontaire et très bons contacts humains nécessaires.
Adr. C.V. détaillé à n° 22.073 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Compagnie transports maritimes internationaux recherche J.H. DEGAGE O.M. pour service containers, tenue planning, statistiques. Nécessaire notions commerciales, gest. et anglais. Adr. C.V. S.C.A.D.O.A., 25, r. Gal-Foy, 8e.

Université en Afrique recherche DESSINATEUR GRAPHISTE expér. télévision pédagogique. Tél. : 201-25-34, le 30-7, 8 h-20 h. Video 9, 6, r. Saulnier Paris-9e.

DEPLACEMENTS U.R.S.S. **INGENIEUR** responsable d'unité pétrochimique usine d'ammoniac. Bilingue anglais confirmé. Pour RV : 246-42-01

ANALYSTE-PROGRAMMEUR 3 ans d'expér. minim., connaiss. matériel I.B.M. OS P.L. 1. Tél. lundi 1er pr RV : 950-05-22

Service édition UNESCO ch. **DESSINATEUR** tous aspects conception typographique et mise en pages de qualité. Adr. candidat. Mme Castelnau, Personnel UNESCO, 1, rue Miollis, PARIS-15e.

COLLEGE DE JUILLY 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE cherche pour son cours de vacances : du 1er au 26 août : 1 PROFESSEUR DE MATHEMATIQUES (4e)

secrétaires

Secrétaires

I.B.M. EUROPE recherche
SECRÉTAIRES
ayant 2 à 5 ans d'expérience.
Travail en anglais pour personnel multinational.
Très bonne dactylo.
Excellent niveau en anglais (langue maternelle, Cambridge Proficiency ou équivalent).
Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. à I.B.M. EUROPE Service Recrutement, 8-10, cité du Retiro, Paris-8e.

RÉGIONALES

S.E.V.-MARCHAL recherche pour son usine de Blois (41)
— Techniciens méthodes, niveau B.T.S., expérience confirmée.
a) 1 spécialiste découpage-emboutissage ;
b) 1 spécialiste injection thermo-plastique.
Libres rapidement de préfér. Avantages sociaux, 13e mois. Restaurant d'entreprise attribution de logement assurée. Ecr. au Service du Personnel S. E. V. - MARCHAL, route de Vendôme, B.P. 87, 41000 BLOIS.

M.J.C. rech. animateur (trice) ind. 77, sal. dép. 2 500 F net. Exp. format. dem. Adr. cand. + C.V. avant 10-9-77, à M.J.C., 10, cours Carnot, 76500 ELBEUF.

demandes d'emploi

J. F., 28 a., secrétaire collaboratrice commerciale, sérieuses références, recherche pour le 1er octobre poste à responsabilités. Etudie toutes propositions. Ecr. à 6.530, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ETUDIANT ferait lessiv., cuisine, salle de bns, etc., fin juillet et week-ends, août, pour banl. Est ou Paris de préfér. Tél. pour rendez-vous : 844-07-28 (jusq. 30-7), M. Raban G., 8, rue du 18-Avril-1944, 93130 Noisy-le-Sec.

Jeune Irlandais cherche travail à Paris - Téléph. : 588-54-37

DESSINATEUR-TOPOGRAPHE en archéologie, anc. membre mission archéologique française Ethiopie, exam. ttes offres travx rémunéré bureau, domicile, terrain préf. relevés archit. anc. Anglais courant. Ecr. J. GIRE 45, r. St-Ferdinand, Paris-17e

Adjointe chef service administr. gde société, lic. en droit, dipl. I.A.E., 26 ans, cherche poste de responsabilité dans domaine Droit des affaires. Ecr. no 1.316 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

enseignem.

APPRENDRE ou SE PERFECTIONNER en Anglais - Américain
La cuisine française et les Vins dans un cadre familial de « grand confort » à la campagne
Notre 8e année
Demander la brochure : « YETABO » Boîte Postale, Pailly 89140 Pont-sur-Yonne

Cours d'anglais à Londres
Une école jeune et dyn. aux idées avanc. Formule coopér. Partic. des étud. Classes réd. et crs part. Px vraiment raison. Ecr. ou tél. Inter-Coop, 31, James Str. London WC2. 01-240-2379

bateaux

Libre en août - Location d'un voilier 9 m, 6 couch., 3e catég. Téléph. : (94) 41-05-07

Vds Vedette America bi-diesel, 11,40 m, armée 3e cat. Vis. Toulon, T.O. Poncin (94) 41-05-07 ou 42-15-70

sports loisirs

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
Sur SLOOP 11 M. av. SKIPPER
Possibilité 4/5 personnes. Initiat., croisière côt., farniente
Participation aux frais
Tél. le soir à partir de 19 h. à Pierre et Anne 254-63-76

capitaux ou proposit. com.

Ile Côte des Charentes recherche associé responsable cabinet de gestion immobilière. Prise de participation nécessaire. Ecr. no 91417 HAVAS LA ROCHELLE qui transm

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

URGENT
Part. vd Triumph MK4 de 1972, tr. bon état générat. Px 6 000 F. TEL. : 875-50-30.

8 à 11 C.V.

Vd ALFETTA 2000, gris métal., état neuf, modèle 1977. Téléphone : 204-52-52

12 à 16 C.V.

604/76, 77 et autres - 371-75-55.

Vend BMW 525 Gris métal. 1974, Superbe. 204-12-15

+ de 16 C.V.

Mercédès 350 SLC, juin 1974, 54.000 km, 1re main, intérieur cuir, radio, boîte automatique. Téléph. : (41) 43-72-88 (40) 76-03-85

Vend à particulier **MERCEDES 280 SE** peinture métal., vitres teintées, intér. velours, 4 000 km mod. 77. Tél. : 657-13-13 h. b., p. 3472.

caravanes

A v. carav. Adria 305 SLB 1976, 3 pl. + 1, état nf, + tente 3 pl., 3 tab. camp., chais., bout. gaz, 9.500 F. Visib. camping « Etoile d'Argens », 83-St-Aygulf, lot 106, ou tél. M. Prentout : 959-14-43

occasions

Laurence Corner, LONDRES : surplus de vêtements et matériel gouvernementaux de haute qualité. Vêtements de plein air et de protection. Prix imbattables. Très vaste gamme d'articles uniques pour tout le monde. Catalogue de 48 pages contre 4 F, port compris et vous êtes bien entendu les bienvenus lors de votre prochain séjour à Londres. Laurence Corner, 62/64 Hampstead Road, Londres NW1 (ANGLETERRE).

30 à 60 % de réduction sur 10 000 m2 de moquette 1re qualité. Téléph. : 757-19-19.

Moquette, tapis pure laine synthétique, rem. jusq. 50 %. Ouv. ts le mois août, 9 h 30-12 h 30, 14 h 30-19 h, La Moquetterie, 334, r. Vaugirard-15e, 842-42-62

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

GAMBETTA, rue de la Chine Très bel immeub. brique. Gd 2 pièces, tt conft, 4e, asc. Urgent cause dép. 213.000 F. H.B. 370-91-78, H. dom. 348-65-21

BROCHANT Dans immeuble standing GD STUDIO tt cft, s/verdure. Livraison immédiate Renseignements et vente : 343-66-29 et 340-75-91

12e Imm. caractère - STUDIO, poutres, cheminée + LOCAL commercial 30 M2. 4, r. la BRECHE-AUX-LOUPS 343-66-29 et 340-75-91

ST-MANDE - TOURELLES, près mairie et bois - Beau 2 pièces, cuis. équipée, s. de bains, wc. Etat parfait. 173.000 - 344-71-97

BOIS VINCENNES, pr. R.E.R. Beau 4 P., entr., cuis., wc, s. de bains, balcons sur vue magnifique s/bois, asc. Cave. Parkg s/sol, 350.000 - 346-63-85

NATION - Imm. récent, calme. Beau 3 P., entrée, cuis., wc, s. de bains, balc., park., asc. Prix 425.000 F - Tél. 345-82-72

BUTTE-MONTMARTRE Gde terrasse aménagée 90 m2 + appartem. luxueux, 95 M2, calme verdure, soleil, vue. Téléphone : 256-20-23. Sur place, jeudi et samedi, de 11 à 16 h., au 4, ALLEE DES BROUILLARDS

CHARDON-LAGACHE, 230.000 F. studio ref. nf, 5e ét., calme sur voie priv., cuis., bns, tél., park, ch. 108 F mens. T. 224-79-35 soir samedi toute journée.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURÉ APPTS DE 100 m2 A 235 m2. 227-91-45 ou 755-98-57.

Place Passy, 7, rue Duban, bel imm. ancien, pptaire vend 2 appts, tt cft, nue-propriété 5 Pces (s/ 1 tête), 1er ét. 100 m2 5 Pces (s/ 1 tête), 4e ét. 100 m2 Exceptionnel 2.200 F le m2 env. Tél. 520-13-57 même dimanche.

10e - 92 m2, asc., ch. Soleil. Ecr. FROGER, 148, r. Lecourbe (15e)

V.-HUGO - B.-FEUILLES Imm. récent, 7e ét. BALCON, SUPERBE STUDIO 38 m2, tt cft. TELEPH. Prix 270.000 F. PROPRIETAIRE : 526-04-30

23' MONTPARNASSE, Fontenay-le-Fleury, 4/5 pces exceptionnel. Tél., cave, parking. P. 208 000 F URGENT. - 460-14-53

VERSAILLES Grand Siècle, 5 P. 118 m2, rez-de-jardin, très clair. Px : 460 000 F. Tél. 950-04-01

95 HERBLAY, résid. exp. vert tennis, 20 copro. 7' gare, 20' St-Lazare, appt gd stand, 4 p. 80 m2, cuis. amén., 2 chbres, ch. indiv. 280 000 f. Tél. Martin 997-15-36, après 18 heures.

Paris Rive gauche

UNIVERSITE-SOLFERINO 170 m2, duplex, ét. élevé, asc., original. ODE. 95-10. Box, luxe

5e - Vd studio gd conft, poutre, pierre appar., plac. chêne style refait nf 76, placemt 12 600 F an Ecr. n° T 75722 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

PORTE D'ORLEANS splendide 2 pces, tt cft, 3e ét. sur rue, ensoleillé, exceptionnel. Prix : 165.000 F

Splendide 3 P., tt cft, 1er ét. s/rue, ensoleillé, Exceptionnel. Prix : 210.000 F. Visites vendredi, samedi, 14/18 h 33, rue de Bagneux, Montrouge - 206-15-30

Vue directe sur Seine - Très bel imm. XVIIIe. A moderniser 2 appartements 135 m2 chacun, possibilité Duplex - T. 766-04-17

PR. MONTSOURIS. Pav. R.-ch. + 2 ét., grenier, s/sol. Prix : 540.000 F. Exclusiv. 589-52-73

INSTITUT PASTEUR Bel imm. entièrement refait nf, 2 p., cuis., wc, bns. Moquette. Tenture murale - 165.000 F 522-95-20 (LE MATIN)

MONTAGNE-STE-GENEVIÈVE Dans bel immeuble refait neuf GRAND STUDIO CARACTERE Poutres. Tissu mural. Cuisine, bains, wc. Prix : 190.000 F. 522-95-20 (LE MATIN)

PARIS-15e - Part. vend CHAMBRE ETUDIANT Tt confort, douches. Poss. cuis. 60.000 F. Ecrire no 6.581, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JUSSIEU FACULTÉ Dans bel immeuble rénové, JARDIN PARTICUL. RESTE : 1 PETIT STUDIO ET 1 SPLENDIDE DUPLEX 78 m2, tout confort. — 723-38-74.

Région parisienne

C.P.H. BIEVRES. Dans petite résidence, ravissant 3 PIECES cuisine, tt cft, loggia, parking, cave, dans cadre de verdure. 245 000 F

JOUY-EN-JOSAS. Dans bel immeuble calme, agréable appt. 5/6 PIECES, 125 m2 habitables tout cft, cave et garage fermés. 500 000 F

AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY-2
TÉL. : 946-78-78

Part. 90 m2, b. 3/4 p. + loggia. Parly-II, calme, dernier étage, **350.000 F - URGENT** 954-35-75 avant 8 h. après 20 h.

VILLE-D'AVRAY - Appt haut stand. bordure, parc St-Cloud. 170 m2 habitables, récept. avec cheminée, 80 m2, tr. belle cuis. équipée, 3 chbres, 2 s. de bains, dégagements, placard, cave, 2 parkings. Exposition sud-ouest. Px 1 013 000 F, frais de notaire compris. Tél. J.M.B. 970-79-79

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, avenue de la Motte-Picquet, 15e et 7e, pr bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPT.

Cadre rech. App. ancien 2-3 p. ds 16e, 17e, Marais, Ile Cité. Faire offre M. Louis Tisserand au 735-07-21. Agence. s'abstenir.

immeubles

18e Bel immeuble ravalé SUR JOLIE PLACE 400 m2 environ, partie libre. S/pl. jeudi, vendr., 15 à 18 h, 16, pl. E.-Goudeau - 870-87-10

locations non meublées Offre

Région parisienne

C.P.H. BORD VALLEE DE CHEVREUSE
dans résidence avec piscine, tennis, golf, commerces.
MAISONS INDIVIDUELLES AVEC JARDIN PRIVATIF
Belle villa 139 m2 habitables, gd liv. dble, bureau, 4 chbres, 2 s. de bains, gar. 2 voitures, 3 200 F + charges.
Près terrain golf, mais. 187 m2 habitables, liv. dble, 5 chbres + ch. de service, [illegible] de bains, gar. dble, 4 000 F + 850 F ch.
AGENCE IMMOBILIERE CENTRE CCIAL VELIZY-2
TÉL. : 946-78-78

locations non meublées Demande

Paris

COLLABORATEUR cherche Paris, 3 pces, cft + tél. Tél. 580-43-49 après 19 h. Ecr. n° 6534 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 288-57-82.

fonds de commerce

Cause santé vd cabinet syndic. Prix : 700.000 F. Tél. : 806-49-18

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, r. St-Charles, 75015 PARIS loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS stud. et appts. TEL. : 577-54-06

locations meublées Demande

Paris

Secrétaire ch. chbre de bonne meubl. chauff. eau chde, dches 5e, 6e, 7e, 14e et 15e arrondissem. Tél. 225-24-63 poste 4937

bureaux

GEORGE-V Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux ref. nf. T. : 723-55-18.

8e PROPRIÉTAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. Téléph. : 563-17-27.

PROPRIÉTAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf. Téléph. : 758-12-40.

8e SAINT-AUGUSTIN 32 BUREAUX sur un seul niveau libres le 1er septembre 1977. Tél. direction de l'immeuble. **293-62-52**

224-08-80 Domiciliat. Courrier. Secrétar. Permanence. Téléph. Télex.

DOMICILIAT. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F/mois. APERAL - 229-56-50

pavillons

ASNIERES (92) 3 min. gare pav. s/rue résid., expos. Est-Ouest sans jdin, pl.-pied, 78 m2 3 p., bns, w-c, + cabinet toil. av. [illegible] chauffage central gaz, Tél. 2 garages. Px 300 000 F. Tél. : 793-38-83 (préf. le matin).

PAVILLONS-SOUS-BOIS. Beau PAVILLON sur s/sol av. gar. 4/5 P. Cuis. TT CFT. Terrain 430 M2. 400.000 F. - 926-08-46.

maisons de campagne

PÉRIGORD TRES BELLE MAISON 18e S. DANS HAMEAU avec grand jardin, murs, clôtures, porche, petite tour, dépend., eau, électr., toit et murs, parfait état, 5-8 pces, 250 000 F. PROPINTER, B.P. 23, 24104 Bergerac, T. (53) 57-53-75. Photo et docum. sur demande.

villas

7 KM VERSAILLES (Voisins-le-Bretonneux). Maison 4 p., pl.-pied, 140 m2, terrain 675 m2. A saisir. 480 000 F. 468-14-53.

forêts

RECHERCHE FORETS TTES REGIONS TOUTES SURFACES. Ecr. n° 7 311 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propriétés

Dans le VEXIN, 40 min. Paris, très beau MANOIR de pierre authentique 16e s., d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Propriété de grande classe. Px 1 800 000. RHODES : 958-19-28.

25 km MONTAUBAN, 50 km [illegible] Toulouse, 10 ha dont 7 bois, accès goudronné, EAU, électr. Vue domin. Idéal pour construire. Enseignants. Agimo, 88430 Bellegarde. (68) 25-61-97.

DEAUVILLE PROPRIETE EN COIN DU BLD DES SPORTS av. pet. jard. gd garage 2 voit. gde sal. à mang. et gde cuis., s. de bns, 6 chambres, vendue toute meublée. Prix 450.000 F. Mme Guerre, 21 ter, bd des Sports, 14800 Deauville. 88-18-93.

ISOLÉE Au nord de la CREUSE belle ppté compr. : 1 maison d'hab. excel. état, 4 gdes p. hab. de ste, chff cent., Tél. + MOULIN s/ 2 niveaux G.O. excel. état, intér. à rénover + ETANG + 6 HA DE TERRAIN + grange, remise, écuries, gar., eau, élec. **PRIX : 450.000 F** Possibilité crédit. PROGECO, 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE. Tél. : (15-54) 48-10-66.

LE VESINET, quartier calme. Proche Ibis. Commerces, RER. 1.800 m2 terrain. Belle maison Mansart, 9 pièces, 6 chambres, sous-sol, garage. Renseignem. : S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02

fermettes

MAISON BERRICHONNE habit. suite, 4 000 m2, cadre champêtre bord. riv., 10 km forêt Tronçais sortie bourg, commerce, 3 p. bs, w.-c., 2 chem., poutres appar., grenier aménageable, 130 000 F. Claude LEDOUX, Le Village, 18210 CHARENTON (36) 96-38-62.

à 130 km Autoroute Sud **LORRIS** (LOIRET) Orée forêt d'Orléans, affaire très rare, exceptionnelle, vends, cause mutation départ, véritable fermette de caractère, entièrement aménagée, colombages apparents, pet. tuiles pays, sur parc clos 2.500 m2, pêche en lac à 50 m, situation unique, salon cheminée, beau séjour rustique plain-pied donnant sur pelouse et parc. Cuisine, 4 chambres, bains, chff. central fuel. Bonne cave voûtée ; en retour, splendide grange, atelier et gar. A saisir. Prix total : 399.000 F. Traite avec 60.000 F comptant. Long crédit. Les Peupliers, Relais du Miel, 5 km S.O. R.N. 7, Montargis (Loir.) TEL. : 15 (38) 85-22-92 après 19 h : 15 (38) 92-32-33

terrains

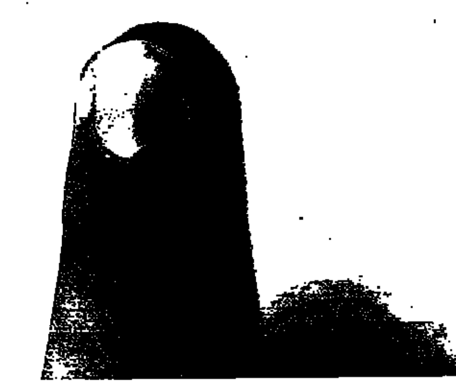
T.S.M. Terrain à bâtir BRIE-COMTE-ROBERT de 60 000 à 130 000 F. ARGENTEUIL de 130 000 à 150 000 F. SEPTEUIL, 1 000 m2, 25 m faç., 120 000 F. DORDIVES, 5 000m2, 50 m faç., 110 000 F. L.-GARGAN, 400 m2, 15 m faç., 160 000 F. TÉL. : 584-00-24 ou 23.

A vdre terrain 4.200 m2 planté, av. mais. à rénover, eau, élect. Fosse sept. 40 km Sud Chalon-sur-Saône, 100.000 F. T. 55-98-69

villégiatures

Playa-de-Aro, Espagne. Appart. et studio à louer s/grande plage calme. T. : Bizoullies 649-98-52.

Loue août-septembre grand F2 pour 4 personnes à 3 kilomètres mer, [illegible] Pradet. TEL. : (94) [illegible]



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'emploi, une affaire régionale

Deux décrets étendant le rôle des établissements publics régionaux dans le domaine de l'emploi ont été publiés au « Journal officiel » du 28 juillet. Le premier texte autorise les régions à faciliter — par la création d'un fonds de garantie — le cautionnement de prêts consentis à des petites entreprises industrielles. L'autre décret les autorise à créer une prime régionale (au maximum 80 000 F), qui peut être cumulée avec les aides de l'Etat. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, rappelle à ce propos le rôle des régions dans le développement économique et l'emploi.

« Faut-il confier aux établissements publics régionaux davantage de pouvoirs dans la distribution des crédits d'équipement de l'Etat ?

— Je rappelle que les établissements publics régionaux participent déjà très largement à la répartition des crédits de l'Etat, puisqu'ils donnent leur avis sur les crédits de catégorie 2 et 3 qui représentaient, en 1974, plus de 8 milliards de francs sur un montant total de crédits d'équipements régionalisés de 14 milliards de francs. Bien plus, depuis 1976 les établissements publics régionaux ont un pouvoir de décision et non plus simplement d'avis en ce qui concerne certains crédits de catégorie 3. Avant d'élargir *le domaine* sur lequel *s'étend* ce pouvoir de décision des E.P.R., il convient d'apprécier les résultats de cette première déconcentration.

» Vous voyez qu'ainsi, depuis 1972, date de création des régions, la décentralisation a progressé régulièrement en leur faveur. Je tiens néanmoins à affirmer que, pour moi, la décentralisation des pouvoirs doit se faire non seulement au profit des régions, mais aussi au profit des autres collectivités locales et en particulier des communes. La consultation, lancée par le gouvernement auprès des maires de France, devrait la faire progresser de façon significative.

» Il ne faut pas, enfin, oublier l'outil pincipal de la région, je veux parler de son budget propre. Si elle l'utilise d'une manière optimale, c'est-à-dire si elle évite de disperser ses interventions, elle peut agir sur le développement économique régional en négociant avec l'Etat la réalisation de nouvelles infrastructures à frais partagés. C'est l'objet des programmes dits d'action prioritaire d'intérêt régional (PAPIR). Au titre du seul ministère de l'équipement, j'ai personnellement conclu treize programmes routiers représentant plus de 2 milliards de francs de travaux; trois programmes intéressent les voies navigables et les ports maritimes pour 670 millions de francs de travaux. C'est sûrement dans cette direction que le développement des relations entre l'Etat et la région est le plus porteur d'avenir.

— Seriez-vous partisan de confier aux établissements publics régionaux l'affectation des primes de développement régional et de localisation des activités tertiaires ?

— Vous savez que dans un souci de simplification, et pour rapprocher l'utilisateur, c'est-à-dire l'entreprise, du *décideur, nous avons confié,* il y a un an, au préfet de département, la tâche d'attribuer ces primes pour les investissements allant jusqu'à 10 millions de francs. Mais la vraie question est de savoir si les critères d'octroi des primes doivent être déterminés par l'T·at ou par les établissements publics régionaux. Ma réponse est nette : il s'agit d'une politique nationale d'aménagement du territoire destinée à rééquilibrer les régions entre elles ; elle ne peut donc être décidée que par le pouvoir central.

» Cela ne signifie pas, bien au contraire, que les régions doivent être écartées de la bataille de l'emploi. En particulier, il est souhaitable qu'elles soient progressivement rendues capables de résoudre leurs problèmes localisés d'emploi, ceux qui n'ont pas une gravité rendant nécessaire l'intervention de la solidarité nationale. C'est le sens des deux décrets parus au *Journal officiel.*

» Enfin, je pense qu'une structure de liaison pourrait être créée dans chaque région entre la représentation régionale et la société de développement régional. »

PRESSE

LE CONFLIT DU «PARISIEN LIBÉRÉ»

Une mise en garde du Livre C.G.T.

La signature de l'accord conclu entre la direction du « Parisien libéré » et le Syndicat du Livre C.G.T. n'a toujours pas reçu l'aval du gouvernement. Avant son départ en vacances sur la Costa-Brava, M. Barre a confié le dossier à M. Beullac, ministre du travail. Celui-ci aurait informé M. Claude Bellanger, P.D.G. du « Parisien libéré », que le premier ministre trouvait inadmissibles certains termes de l'accord conclu le 11 juillet.

Dans une déclaration, faite jeudi 28 juillet, la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. et le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. affirment que le refus du gouvernement de parapher l'accord pourrait entraîner « un rebondissement du conflit dans la presse parisienne » et provoquerait « des répercussions à l'échelle nationale ».

Les organisations syndicales expliquent :

« Toutes les dispositions contenues dans l'accord, mis au point paritairement, n'ont pour objet que de rejoindre la situation actuelle moyenne en vigueur dans la presse parisienne, tant en matière de salaires que de conditions de travail et de garanties sociales de diverses sortes. » La F.F.T.L. et le Comité intersyndical rappellent que cette clause *« commande toute solution au conflit et en est une condition absolue ».*

« En ce qui concerne le financement, précise la déclaration, *le conflit a occasionné des pertes et des dommages graves aux travailleurs du* Parisien libéré, *dont les droits ont été grossièrement violés.*

» Les travailleurs ont droit à des réparations. En particulier ils ont le droit de recevoir les indemnités que leur donnerait de toute façon un jugement des prud'hommes, ainsi que le rétablissement de la couverture sociale de leurs droits à la retraite durant toute la période du conflit. (...)

» Le maintien des exigences du gouvernement équivaudrait à la volonté d'empêcher une solution, pourtant déjà mise au point avec la direction du Parisien libéré. *Cela entraînerait le rebondissement de l'ensemble du conflit dans toute la presse parisienne et aurait des répercussions à l'échelle nationale. »*

« La F.F.T.L. et le Comité intersyndical, conclut la déclaration, *tiennent à une solution positive et, comme toujours, sont disposés à négocier, bien que le gouvernement n'ait pas même jugé utile de leur faire la moindre réponse à ce jour. Les deux organisations affirment en même temps la détermination des travailleurs de la presse et en appellent à l'opinion publique. »*

L'ÉVOLUTION DES PRIX DE DÉTAIL EN FRANCE

Selon l'INSEE

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 0,8 % EN JUIN

La hausse du coût de la vie a été légèrement moins forte en juin (+ 0,8 %) qu'au cours des deux mois précédents (+ 0,9 % en mai et + 1,3 % en avril). En un an, la hausse reste supérieure à 10 %.

L'indice des prix de détail, calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970, s'est inscrit à 182,5 en juin contre 181,1 en mai, soit une hausse de 0,8 %. L'indice a augmenté de 5 % au cours du premier semestre de cette année et de 10,2 % en douze mois. Le rythme annuel d'inflation, calculé sur les trois derniers mois, reste fort : + 12 %.

La hausse des produits alimentaires (+ 1 %) est certes beaucoup moins élevée qu'au cours des deux mois précédents (1,7 et 1,6 %) mais atteint 14,6 par rapport à juin 1976. Ce sont les boissons non alcoolisées (les baisses des prix de gros du café ne se sont pas encore répercutées sur les prix de détail), et les fruits et légumes qui ont enregistré les *bonds les plus importants* : respectivement + 3,1 % et + 2,7 % en un mois. En revanche, les prix des viandes de boucherie n'ont augmenté que de 0,4 % et ceux des volailles ainsi que les œufs ont baissé.

La hausse des prix des produits manufacturés, qui intégrait en partie l'augmentation des tarifs de l'essence intervenue en milieu de mois, est restée identique à celle du mois précédent : + 0,7 %. Ce sont, comme en avril et mai, l'habillement et le meuble qui augmentent le plus.

Enfin, on note un sensible ralentissement dans l'évolution des prix des services : + 0,5 % contre + 0,9 % en mai et + 1 % en avril. Cette tendance pourrait être inversée en juillet en raison de l'augmentation des prix des loyers et des tarifs de la R.A.T.P.

Rappelons que, selon l'indice des prix de la C.G.T., la hausse a été de 1 % en juin et de 12,4 % en un an.

Commentant les résultats de l'indice officiel des prix de juin, M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré le 29 juillet : *« L'indice de juin confirme la tendance à la décélération apparue le mois précédent : la hausse des prix a représenté 1,3 % en avril, puis 0,9 % en mai, 0,8 % en juin. Ce dernier chiffre est encore élevé en raison de la hausse des produits alimentaires, et notamment des produits importés, mais un net ralentissement s'est déjà dessiné sur le prix des services et de la plupart des produits manufacturés. Cela montre, lorsque la réglementation des prix est respectée, que la modération de la progression des salaires se traduit par un ralentissement de l'inflation.*

» Celui-ci n'apparait encore que progressivement, mais il doit se confirmer : le maintien de la discipline actuelle, joint à des approvisionnements plus favorables pour les produits alimentaires, doit permettre d'aborder la rentrée dans de meilleures conditions. »

● *Augmentation du prix du pain.* — La confédération nationale de la boulangerie française vient d'indiquer que les hausses du prix du pain sont de 5 centimes pour la baguette de 250 grammes, qui passe ainsi à 1,15 franc, et de 15 centimes pour le pain de 400 grammes, qui coûtera désormais 1,75 franc. Le gros pain, qui est peu fabriqué à Paris, coûtera 20 centimes de plus par kilo. Les boulangers sont autorisés à vendre la demi-baguette 60 centimes. Dans le reste de la France le prix du pain augmentera également le premier août, les tarifs étant fixés par les services départementaux de la concurrence et des prix.

POINT DE VUE

Indices et pouvoir d'achat

par JEAN-LOUIS MOYNOT (*)

L'INDICE des prix à la consommation de l'INSEE est fait pour passer de la consommatoin globale en francs à la consommation en volume dans la comptabilité nationale. Il a été conçu pour cela et non pas pour entrer dans le calcul du pouvoir d'achat des salaires relativement aux prix des biens et services de consommation. Cette seule raison fait que les responsables de l'INSEE, jusqu'à son directeur général, préféreraient qu'on ne l'emploie pas pour cet usage au fond abusif.

L'indice des prix de la C.G.T. est, au contraire, conçu pour entrer dans le calcul du pouvoir d'achat et non pour la comptabilité nationale. Par conséquent, dire qu'il n'est pas cohérent avec les données de cette dernière n'a aucune signification et cela élimine le seul argument que l'agressivité patronale ou gouvernementale ait pu trouver contre lui, mises à part les insinuations aussi hypocrites que ridicules sur la manière dont les enquêteurs de la C.G.T. relèvent les prix. Et notons que des différences notables entre la conception des deux indices résident dans la façon dont est pris en compte l'effet qualité des produits nouveaux et dans le traitement des variations saisonnières de prix.

Il reste, et c'est encore plus important, à comprendre pourquoi, dans la pratique, les prix au moyen d'enquêtes en partie comparables par la C.G.T. et par l'INSEE suivent des mouvements différents

Secret, statistique et pouvoir

Les conventions de la statistique officielle se relient aux théories qui, dans le système actuel, expriment la version officielle des rapports sociaux existants, et *justifient le rôle* de l'Etat comme sa pratique administrative. Par exemple, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Malinvaud, directeur de l'INSEE, affirment que le secret statistique serait une garantie d'indépendance du travail des statisticiens suffisante pour que l'enquête INSEE soit neutre par rapport aux intérêts économiques en cause.

Mais, en même temps, ces conventions se relient aussi, sans le moindre doute, aux besoins de la politique de l'Etat qui n'est pas neutre (en dépit des théories officielles) ni impuissant dans les rapports sociaux. Ainsi, pourquoi maintenir un secret absolu à l'égard du public et des organisations syndicales, alors qu'il est visiblement impossible (l'INSEE le reconnaît) de le maintenir à l'égard des commerçants et grandes surfaces où les prix sont relevés ?

Pourquoi, emploie-t-on trois cents personnes pour établir cet indice en principe conçu pour la comptabilité nationale, alors qu'on en emploie cinq pour l'indice des prix de gros de la même comptabilité ?

Pourquoi, le travail est-il organisé de telle façon qu'il soit impossible à quiconque d'avoir une vue complète des problèmes soulevés par le traitement et l'agrégation des données ?

N'est-il pas évident — vu l'usage imposé de l'indice pour les négociations salariales — que l'Etat, le pouvoir politique, ont besoin d'un instrument qui, à travers d i f f é r e n t s mécanismes plus ou moins subtils, par construction et par les conditions de son fonctionnement, minimise la hausse de prix subie par les travailleurs ?

Peut-on croire qu'une enquête administrative auprès du commerce de détail peut être, par l'effet magique de secret statistique, purifiée de la pression qu'est susceptible d'exercer l'Etat sur les prix, soit par entente avec le secteur capitaliste concentré, soit par répression sur les petits commerçants.

Nous savons très bien que les enquêteurs et les statisticiens ne sont pas en cause dans cette affaire. Beaucoup d'entre eux sont syndiqués chez nous.

Mais, à une époque où on théorise beaucoup sur la question du pouvoir, on devrait savoir que l'influence diffuse et multiforme de ce pouvoir se manifeste en toutes circonstances et inévitablement en présence d'un acte administratif. La vérité est que les articles dont les prix sont relevés — et qui sont connus des commerçants — augmentent moins que la moyenne des autres articles comparables parce que les commerçants et les grands magasins intègrent dans leurs décisions ce qu'ils supposent — non sans raison — ou savent être la volonté du pouvoir quant à l'évolution de cet indice. Et cela est possible car le sondage ne porte que sur une faible proportion des produits vendus et des points de vente.

L'expérience que nous avons à la C.G.T. (six années et demie) de relevés de prix mensuels par une trentaine d'enquêteurs nous a fourni quantité de données sociologiques concrètes sur la réaction des commerçants aux enquêtes de prix. De toute évidence, ils n'aiment pas cela. Mais, dans notre cas, le pire qui puisse arriver est que, sourd à notre argumentation, un commerçant refuse d'admettre qu'il a intérêt à ce que le pouvoir d'achat de ses clients soit bien défendu grâce à un indice de prix honnête et qu'il expulse *définitivement notre enquêteur. Cela pose* alors un problème technique, heureusement rare, mais n'introduit jamais un biais systématique. Les commerçants comme les vendeurs, gérants, ou les directions des grands magasins savent parfaitement que la C.G.T. n'a sur eux aucun droit *ni* aucun pouvoir coercitif.

Toute cette expérience est à la base de notre thèse sur la distorsion qui se manifeste sur les prix des articles relevés par l'INSEE du fait même qu'ils sont soumis, à la conaissance du commerçant, à enquête administrative. Et, cette thèse tient parfaitement même en l'absence de violation caractérisée du secret statistique au profit d'autres administrations.

On nous a cependant toujours opposé l'honnêteté des enquêteurs et *le respect de ce secret.*

Les enquêteurs ne sont pas en cause. En revanche, après quelques incidents anecdotiques mais révélateurs (taxation de certaines variétés de pommes de terre, annulation de l'augmentation du tarif du Compteur bleu E.D.F.), une information récemment rendue publique (il s'agit d'une circulaire du 18 février 1976 de la sous-direction des affaires communes à la direction générale de la concurrence et des prix) prouve que les directions régionales de l'INSEE ont transmis pendant un an à ce service les relevés de prix de détail dans un certain nombre d'agglomérations en vue d'une étude comparative.

Pire, ladite circulaire indique clairement que si les anomalies relevées découlent du non-respect de la réglementation, elles doivent être rapidement sanctionnées. Et, information non dénuée d'intérêt, une annexe à la note se plaint de la « carence » de quelques directions régionales de l'INSEE qui n'ont pas transmis les informations. Cela laisse tout de même à penser que, concrètement, le secret statistique ne protège pas grand-chose du côté des administrations chargées de la surveillance et *de la répression.*

Protéger et contrôler

En fait, c'est bien au niveau des prix concrètement relevés que se situe la distorsion de base entre l'indice officiel des prix et celui de la C.G.T

On sait que dans les années fortement inflationnistes que nous connaissons depuis 1970, l'écart est de 3 à 4 points par an. Le débat n'est pas mince. Si l'on s'en tient aux chiffres officiels, le pouvoir d'achat du salaire horaire des ouvriers se serait accru de 28 % en cinq ans. On ne peut que conseiller à toute personne qui serait convaincue de l'exactitude d'un tel chiffre d'interroger avec précision quelques dizaines d'O.S. et d'observer leurs réactions

Que demandons-nous ? Tout simplement un instrument de mesure honnête et approprié à son objet. Nous ne croyons pas qu'on puisse supprimer complètement les biais d'une enquête administrative. Tout en poursuivant des buts radicalement différents, un pouvoir politique démocratique exercera aussi — il faut le souhaiter — une forte influence *et aura, par le canal des administrations* publiques, des moyens d'action pour assurer la réussite de sa politique.

Il faut donc chercher ce qui peut contrebalancer et éventuellement corriger un tel phénomène. Puisque le biais tient notamment au fait que le secret n'existe pas réellement du côté du commerce, des services marchands et des administrations, il faut *lever ce secret du côté des* consommateurs et donner aux organisations qui les représentent, en premier lieu les syndicats, le moyen d'exercer un contrôle sur les informations collectées et les conditions dans lesquelles elles sont utilisées. C'est le sens de la demande que nous avons clairement formulée d'une commission de contrôle de l'indice. Cette levée du secret est d'ailleurs le préalable à toute discussion sensée sur quantité de problèmes techniques ou de principe. Il faut savoir de quoi l'on parle concrètement. La position gouvernementale actuelle est, faut-il le rappeler, un refus borné d'un tel contrôle démocratique.

Il est très probable qu'il faudrait compléter ce dispositif par une réglementation accordant une protection spéciale aux commerçants auprès desuelsq on a fait une enquête vis-à-vis des sanctions administratives (question délicate mais qui doit être envisagée) et par une législation réprimant sévèrement les pratiques manipulatrices de prix qui sont courantes dans le grand commerce concentré.

Enfin, et ce n'est pas un préalable mais une condition nécessaire, il faut discuter dans un lieu approprié (peut-être une commission spécialisée du Conseil national de la statistique), les caractéristiques de principe et les principales données techniques du fonctionnement d'un indice de prix dont les conventions soient appropriées pour le faire entrer dans le calcul du pouvoir d'achat des salaires et des revenus des salariés. Il ne s'agit aucunement d'un « indice de dépenses » mais bien d'un indice de prix approprié.

C'est cette dernière demande que la presse qualifie parfois de revendication d'un indice négocié. Il ne s'agit pas pour les syndicats de se substituer aux spécialistes de l'Institut national. Mais, les organisations syndicales, dont les centres d'études et les dirigeants ont les compétences nécessaires en matière de statistique sociale, sont les seules aptes à garantir qu'un tel instrument convient effectivement à la protection du pouvoir d'achat. Leur accord sur les conventions adoptées est donc la condition *sine qua non* de la validité d'un nouvel indice.

Voilà quelles sont les questions essentielles.

Il est souhaitable qu'on en vienne au débat sur ces points et non plus seulement sur leurs conséquences pratiques.

Ainsi, le fait que l'indice officiel « lisse » les variations saisonnières normales des fruits et légumes en donnant pour les postes correspondants la moyenne des douze derniers mois (ce qui a pour contrepartie qu'il met douze mois à enregistrer l'onde de choc d'une hausse importante et brutale) est une convention découlant du fait que la comptabilité nationale a un rythme annuel et non mensuel. Mais, cela ne peut convenir à un indice destiné à garantir au mois le mois le pouvoir d'achat des salaires. Il n'est donc pas correct, quand un retard se rattrape partiellement, de renvoyer les deux techniques dos à dos en estimant que ce qui est vérité un mois devient mensonge l'autre. Le « lissage » saisonnier est un biais important, mais on ne peut le comprendre qu'en référence aux questions essentielles. Il en va de même de l' « effet qualité ». Et par-dessus tout cela, il y a la divergence entre le mouvement des prix réellement r e l e v é s par l'enquête administrative et le mouvement réel de l'ensemble des prix.

Le vrai débat

La sagesse commande d'en venir au vrai débat. La direction de l'INSEE, en particulier, n'a aucune raison de se déconsidérer en enfourchant les mauvaises querelles du gouvernement. Le programme commun prévoit notamment qu'un indice de prix approprié à la détermination du SMIC et à l'échelle mobile sera établi avec l'accord des organisations syndicales. Nous souhaitons, pour notre part, aborder cette discussion dans des dispositions d'esprit mutuellement favorables avec l'administration de l'INSEE.

Il est facile de s'esbaudir du fait qu'aux mois de mars et d'avril l'augmentation de l'indice des prix de la C.G.T. a été successivement inférieure puis égale à celle de l'indice officiel. Cela se produit presque systématiquement à cette période de l'année en raison des phénomènes saisonniers. Ce qui compte, c'est que sur les douze derniers mois — comme toujours — l'écart est largement supérieur à 2 %.

Une dernière remarque : nous parviendrons certainement un jour à un accord sur les principes et la technique d'un indice approprié, établi par l'INSEE, mais nous n'en continuerons pas moins à relever les prix et à calculer un indice C.G.T.

En matière d'information économique, aucun instrument ne peut être considéré comme l'expression de la vérité absolue. Et le pluralisme est dans ce domaine aussi une garantie. La meilleure méthode est de se livrer *à une évaluation périodique* — toujours critique — des données fournies par les différents instruments existants. C'est bien pourquoi la volonté gouvernementale d'imposer le seul indice des 295 postes est intolérable.

(*) Secrétaire confédéral de la C.G.T.

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

Selon l'O.C.D.E.

Il est peu probable que le taux de croissance atteigne 5 % en 1977 en Allemagne fédérale

La République fédérale d'Allemagne se porte mieux que ses voisins. L'étude annuelle que lui consacrent les experts de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) — et qui est publiée ce 29 juillet — rappelle que, *« au cours des dix-huit derniers mois, la production a augmenté à un rythme rapide, encore qu'irrégulier, à partir du niveau déprimé de 1975, et les efforts visant à rétablir une plus grande stabilité des prix, à réduire l'excédent extérieur courant et à consolider les finances publiques ont donné des résultats considérables »*. Les importants gains de productivité et le ralentissement des hausses de salaires ont notamment permis de faire tomber le taux d'inflation au-dessous de la barre des 4 %.

Mais cela n'a pas permis de réduire sensiblement le chômage, et les entrepreneurs restent indécis sur la nécessité d'investir. Aussi, l'O.C.D.E. est-elle d'un optimisme modéré pour l'avenir. *« Il semble assez peu probable que les projections officielles établies en janvier et prévoyant une croissance de 5 % du P.N.B. réel entre 1976 et 1977, ainsi qu'une réduction de l'effectif des chômeurs à moins de 900 000, puissent être réalisées. »*

C'est la demande extérieure qui a contribué *« de façon cruciale »* à faire sortir l'économie allemande de la récession et à soutenir son essor. Les exportations ne représentent-elles pas 28 % du P.N.B. ? Or, pour les experts de l'O.C.D.E., *« seuls les marchés de l'OPEP connaîtront probablement une activité florissante en 1977 »*. Etant données les difficultés des grands partenaires occidentaux de l'Allemagne et l'importance de l'endettement des pays de l'Est, leurs importations de produits allemands devraient augmenter dans de modestes proportions. *« Il est nécessaire que les importations de l'Allemagne progressent plus vite que ses exportations, (...) contribuant à réduire le déséquilibre considérable des balances de paiement à l'intérieur de la zone O.C.D.E. »*, affirment donc les économistes du château de la Muette, ajoutant qu'il incombe aux pays qui se trouvent dans une situation *« relativement favorable »* de jouer un rôle de premier plan dans le soutien de la reprise.

Cette situation, qui n'est pas *« pleinement satisfaisante »* sur le plan international, ne l'est pas non plus d'un point de vue intérieur. En 1976, en effet, le nombre moyen des chômeurs inscrits a été de 1 060 000, soit 4 % de la population active. Dans ces conditions, la question de savoir comment réduire le chômage sans compromettre la stabilité des prix demeure au premier plan du débat économique. Pour l'O.C.D.E., l'un des objectifs majeurs est d'assurer une reprise de l'investissement productif. Car *« un accroissement substantiel des investissements créateurs d'emploi sera nécessaire pour réduire la composante non conjoncturelle du chômage »*. A ce propos, l'O.C.D.E. s'inquiète d'un certain manque de confiance des chefs d'entreprises malgré une augmentation du taux d'utilisation des capacités et une amélioration des marges bénéficiaires.

● *L'évolution du marché du travail en R.F.A. n'a pas été favorable* au cours du premier semestre 1977, constate l'office fédéral du travail dans un rapport publié le 28 juillet. En moyenne, le nombre de chômeurs s'élève à 1 090 511 pour ces six premiers mois, ce qui correspond à 4,8 % de la population active. Depuis le mois de mars, précise l'office, le chômage partiel a tendance à augmenter. Cela a amené la fédération des syndicats ouest-allemands (D.G.B.) à préconiser, le 28 juillet, l'accélération de la croissance, une relance de la demande par un relèvement du pouvoir d'achat et une réduction du temps de travail. — *(A.F.P.)*

Le groupe alimentaire italien Unidal est sur le point de déposer son bilan

De notre correspondant

Rome. — Une grève a été organisée le jeudi 28 juillet dans la province de Milan pour protester contre le projet de mise en liquidation d'une des principales sociétés alimentaires italiennes, Unidal, qui emploie sept mille cinq cents personnes. Contrôlée à 58 % par le groupe public IRI, cette entreprise était née en mai 1976 de la fusion de deux grands noms de la pâtisserie italienne, Motta et Alemagna. Ses pertes n'ont cessé de croître, pour atteindre quelque 100 milliards de lires, soit 550 millions de francs, au cours des deux dernières années. Estimant qu'elle ne peut plus être relevée, l'IRI refuse de la financer davantage et semble décidé, malgré l'opposition des syndicats, à lui faire déposer son bilan.

L'affaire Unidal illustre les difficultés des grosses sociétés alimentaires, qui sont concurrencées par des petites entreprises, plus souples et donc moins chères. Elle témoigne d'autre part du remue-ménage qui règne au groupe IRI, dont les méthodes sont fortement contestées. Le cas d'Unidal est, d'une certaine façon, exemplaire, car l'Etat italien n'a pas l'habitude de « laisser tomber » les sociétés privées dont il avait assuré le sauvetage à coups de milliards. Les syndicats ne l'y encouragent d'ailleurs pas, même s'ils sont les premiers à dénoncer le mode de gestion du secteur parapublic, où le « clientélisme » politique fait des ravages.

L'IRI souhaite restructurer son secteur alimentaire. Il l'avait déjà fait savoir aux syndicats d'Unidal en octobre 1976, proposant deux mille six cents licenciements. Ce projet fut jugé irrecevable, mais près de deux mille employés, sentant les choses se gâter, quittèrent l'entreprise. Les syndicats réclament le maintien des emplois restants et souhaitent qu'Unidal diversifie ses activités pour s'insérer davantage dans la grande consommation. Cela ne nécessiterait pas, selon eux, de fortes dépenses, compte tenu du matériel de refroidissement que possédaient Motta et Alemagna, lesquels contrôlaient jusqu'à une date récente une grande partie du marché des glaces en Italie.

ROBERT SOLÉ.

MORT DE L'ÉCONOMISTE AMÉRICAIN OSKAR MORGENSTERN

L'économiste américain Oskar Morgenstern est mort le 26 juillet à Princeton (New-Jersey). Il était âgé de soixante-quinze ans.

[Né en Allemagne en 1902, Oskar Morgenstern fait ses études en Autriche et est, en 1925, docteur en science politique de l'université de Vienne. Directeur d'un institut de recherche économique, il est obligé de quitter Vienne en 1938 lors de l'occupation hitlérienne. Il se rend aux Etats-Unis, dont il prendra la nationalité.

En 1945, il publie, avec John von Neumann, l'ouvrage *Théorie des jeux et comportement économique*, qui aura exercé une très grande influence. Il y démontre que la théorie des jeux peut être appliquée chaque fois qu'un décideur est affronté à un problème dont il ne contrôle pas toutes les variables, et cela tant dans les affaires qu'en médecine ou dans la stratégie militaire.

Partisan du développement des théories mathématiques en économie, O. Morgenstern a été professeur à l'université de Princeton jusqu'en 1970, puis à l'université de New-York.]

AGRICULTURE

L'installation des grands élevages porcins et avicoles sera soumise à autorisation

Les dossiers laissés en suspens lors de la conférence annuelle agricole du 7 juillet dernier ont été repris le 27 juillet par le ministre et le secrétaire d'Etat à l'agriculture avec les représentants professionnels en présence de MM. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement. Une série de décisions ont été prises :

● *Taxe de coresponsabilité sur le lait.* — Cette taxe communautaire destinée à financer la résorption des excédents laitiers sera prélevée en France à compter du 15 septembre sous la forme d'une taxe parafiscale. En raison de l'hostilité des exploitants à ce mécanisme, la France a toutefois posé un certain nombre de préalables dont la diminution des montants compensatoires monétaires allemands.

Elevage hors-sol. — Le principe de la limitation de la taille des élevages avicoles et porcins avait été arrêté en 1976. Finalement, c'est un mécanisme d'autorisation au-delà d'une certaine taille (soixante porcs ou bien cinq truies, ou bien trois truies et cinquante porcs, ou bien quatre cents poules par hectare), qui fera l'objet d'un projet de loi. Trois pour cent des éleveurs seront concernés.

Agriculteurs sinistrés du Sud-Ouest. — Le ministre a présenté les mesures arrêtées le matin par le conseil des ministres.

Logement en milieu rural. — Le secrétaire d'Etat au logement a présenté les modalités de l'aide personnalisée au logement (A.A.L.) dans les campagnes, l'objectif du gouvernement étant de diffuser les logements locatifs.

Architecture. — M. d'Ornano a indiqué qu'il n'entendait pas modifier la nouvelle législation sur l'architecture en faveur de l'agriculture. Seule une accélération des procédures est envisagée.

L'ordre du jour de la réunion faisait également état de discussions sur les groupements fonciers agricoles et les exportations, mais ces points n'ont pas été abordés.

AUTOMOBILE

LA FRANCE VEUT LIMITER A 3 % DU MARCHÉ LES IMPORTATIONS DE VOITURES JAPONAISES

Les immatriculations de voitures japonaises en France ne devraient pas représenter plus de 3 % du marché. C'est sur cette base que viennent de s'engager des négociations entre Paris et Tokyo, pour endiguer le flot des exportations automobiles nippones.

Après les Australiens, les Italiens, les Britanniques et les Américains, les Français commencent en effet à s'inquiéter de la pénétration des véhicues japonais sur le marché national : 0,74 % en 1973 (12 993 unités), 0,86 % en 1974 (12 630 unités), 1,55 % en 1975 (23 000 unités), 2,74 % en 1976 (50 000 unités). Mazda, quasiment inconnu en 1974 (0,05 %), a conquis près de 0,90 % du marché en 1976. Or, dans le même temps, les ventes de voitures françaises au Japon — pour partie en raison d'un manque d'agressivité des constructeurs — sont restées négligeables : quelque 500 véhicules par an. Il est vrai qu'un effort particulier a été fait cette année puisque les ventes françaises au Japon se sont montées à plus de 4 100 unités au cours du premier semestre.

Reste qu'un tel déséquilibre peut difficilement se perpétuer, d'autant que, au libéralisme relatif des Français, répond une réglementation japonaise tatillonne et tracassière qui freine singulièrement les ventes des constructeurs européens : les Occidentaux n'assurent guère plus de 1 % des immatriculations au Japon avec moins de 42 000 unités.

Bien que la situation économique et industrielle de la France soit sensiblement différente de celle de la Grande-Bretagne, submergée par les « petites » japonaises, le risque existait donc que Datsun, Toyota, Mazda ou Honda arrive à « coloniser » une large part du marché français si on n'y prenait garde. La chambre syndicale des constructeurs a établi un dossier à l'intention de l'administration qui vient d'entamer des négociations avec Tokyo.

L'Italie peut, grâce à des dispositions particulières du GATT, limiter les importations japonaises à 1 000 voitures par an. La Grande-Bretagne a obtenu que les constructeurs nippons limitent leurs ventes à 10 % du marché. Les Australiens ont imposé des quotas. Les Japonais ont d'eux mêmes réduit leurs exportations vers les Etats-Unis.

COMMERCE INTERNATIONAL

LA COUR D'APPEL FÉDÉRALE DONNE RAISON AU TRÉSOR AMÉRICAIN DANS L'AFFAIRE ZENITH

Une cour d'appel de Washington vient de donner raison au Trésor américain, qui avait décidé de suspendre l'application de la décision prise par le tribunal des douanes d'instaurer une taxe à l'importation sur les produits électroniques japonais (*le Monde* du 14 avril).

Le tribunal des douanes avait prononcé ce jugement à la suite d'une plainte déposée par la société Zenith Radio Corporation. S'appuyant sur le fait que les exportateurs nippons sont exonérés du paiement de la taxe à la consommation frappant au Japon ce genre d'articles, Zenith avait demandé que des droits « compensateurs » soient prélevés à l'entrée des articles japonais aux Etats-Unis.

Le secrétaire du Trésor, M. Michael Blumenthal, ayant alors décidé de suspendre l'application de la décision du tribunal des douanes, la société Zenith avait aussitôt interjeté appel devant la cour compétente, qui a donc donné raison au Trésor.

L'affaire était suivie de très près aux Etats-Unis, bon nombre d'entreprises ne cachant pas qu'elles imiteraient la société Zenith si elle obtenait gain de cause. Déjà, plusieurs sidérurgistes avaient engagé une procédure analogue.

Si le jugement du tribunal des douanes avait été confirmé, c'est une règle essentielle du commerce international qui aurait été remise en cause.

La procédure n'est cependant pas terminée puisque la société Zenith pourrait faire appel auprès de la Cour suprême.

● ERRATUM. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans la série des articles de Paul Fabra parus sous le titre « Le miroir suédois » dans *le Monde* des 28 et 29 juillet. L'endettement extérieur (28 juillet) de la Suède s'élève à quelque 30 milliards de couronnes (et non pas millions). Dans le premier paragraphe du deuxième article, il fallait évidemment lire deutschemark et non pas Danemark dans le membre de phrase : « Les partisans d'une stratégie... faisant de l'association avec le deutchemark, monnaie forte par excellence... » Dans la dernière phrase de la première colonne du même article, il fallait lire : « C'est un peu la tradition illustrée par le diction... » (et non pas c'est un peu *à travers...*).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Pont-à-Mousson S.A., filiale du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, vient de porter de 40 à 66 % sa participation dans le capital de la SAPAG, une société spécialisée dans la production des matériels de robinetterie et d'accessoires de tuyauteries industrielles.

● *L'Union des syndicats bretons de salaisonniers* (U.S.B.S.) réunie à Lezardrieux (Côtes-du-Nord) en assemblée générale a annoncé qu'elle se fixait un programme de développement de sa production de 50 % en cinq ans. A cette augmentation de production correspondrait la création de mille cinq cents emplois nouveaux. L'U.S.B.S. groupe près de soixante-dix entreprises de salaisonnerie bretonnes qui assurent environ six mille emplois directs. Les objectifs ainsi établis se fondent sur une récente enquête de la chambre régionale de commerce et d'industrie, sur les réserves actuelles de production (20 % des entreprises) et leurs programmes d'investissements.

Conflits et revendications

● *Vichy : la grève se poursuit.* — La « grève de vingt-quatre heures » organisée le jeudi 28 juillet aux établissements thermaux de Vichy par la C.G.T., a été reconduite vendredi. Le mouvement déclenché pour des revendications salariales avait été suivi d'emblée par une large majorité du personnel : 86 % selon les syndicats, 75 % selon la direction. La grève — qui ne concerne pas le hall des sources ni l'institut Louison-Bobet pour la rééducation fonctionnelle — affecte surtout les services de soins, actuellement dispensés aux curistes avec le concours du personnel de maîtrise et de quelques non-grévistes.

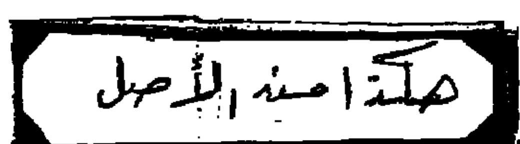
Syndicats

● *Réintégration d'un délégué C.G.T.* — La Fédération nationale des transports C.G.T. se félicite de la réintégration d'un des membres de la direction à la société France Transport Domicile. La Fédération appelle à la continuation de la *« lutte pour le respect et l'extension des libertés syndicales »*.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	5 1/4	6 1/4	3 3/4	4 1/4	1	1 5/8	—	
1 mois	6	6 1/2	3 5/8	4 1/8	1 7/8	2 3/8	11 1/2	11 3/4
3 mois	5 7/8	6 3/8	3 5/8	4 1/8	2 1/2	3	11 1/4	11 1/2
6 mois	6 1/8	6 5/8	3 3/4	4 1/4	3	3 1/2	11 1/4	11 1/2





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 JUILLET

Marché inactif et en repli

Le charme, si charme il y eut, est à nouveau rompu. Frappée d'inertie, la Bourse de Paris, privée de tout soutien, a reperdu jeudi les maigres gains péniblement acquis la veille. Pour parvenir à ce résultat, moins de quarante minutes auront suffi. S'il est un signe qui ne trompe pas sur la minceur des ordres, c'est bien la rapidité avec laquelle les cotations sont expédiées. Au train où vont les choses, une heure suffira bientôt amplement pour assurer le bon fonctionnement du marché. Est-ce cela que l'on appelle une grande place internationale ?

Bref ! Pour revenir à la séance de ce jour, toutes les valeurs qui avaient monté la veille, sont revenues à leurs niveaux antérieurs (construction électrique, bâtiment, alimentation) y compris les grands titres de la cote (P.U.K, Rhône-Poulenc) et les actions dites de croissance. Au total, cinquante-quatre baisses notables (de 2 % à 5 %) ont été relevées, pour seulement une vingtaine de hausses, de sorte que les différents indices ont fléchi d'environ 0,7 %. Un seul compartiment est resté bien orienté, la métallurgie.

Le plongeon de Wall Street ? Les turbulences monétaires ? Les frictions au sein de la majorité ? Autour de la corbeille, l'on inventoriait soigneusement toutes les causes possibles pour expliquer ce repli. En fait, il n'y en a qu'une : l'incertitude avec un grand « I », qui bloque toutes les initiatives. Les investisseurs étrangers, timidement réapparus la veille, ont à nouveau disparu et les opérateurs français, plus intéressés par les grandes vacances que par la Bourse, bouclent leurs valises, laissant le champ libre à la petite spéculation au jour le jour.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	27 juill.	28 juill.
Valeurs françaises ..	84,8	84,7
Valeurs étrangères ..	98,8	98,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,7	55,7

LONDRES

Le marché est très calme, ce vendredi, à l'ouverture. Les cours se maintienent généralement au voisinage de leurs niveaux précédents. Aux pétroles, nouvelle avance de B.P. Tassement des Fonds d'État et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 144 50 contre 144 85

VALEURS	CLOTURE 28/7	COURS 29/7
Beecham	486 ...	486 ...
British Petroleum	884 ...	886 ...
Courtaulds	118 ...	118 ...
De Beers..........	284 ...	281 1/2
Imperial Chemical....	387 ...	386 1/2
Rio Tinto Zinc Corp....	206 ...	205 ...
Shell	548 ...	548 1/2
Vickers	184 ...	184 ...
War Loan 3 1/2 %....	29 ...	29 ...
*West Driefontein....	19 3/8	19 1/4
*Western Holdings	16 ...	15 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX. — Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 16,58 millions de francs contre 9,09 millions (dont 8,13 millions contre 1,18 million de plus-values hors exploitation). Dividende global : 17,55 F contre 16,50 F.

SCHLUMBERGER. — Bénéfice net du deuxième trimestre 1977 : 106 millions de dollars (+ 38 %). Le résultat net du premier semestre atteint le chiffre record de 186 millions de dollars (+ 40 %).

XEROX CORP. — Le résultat net du premier semestre de 1977 s'établit à 204,8 millions de dollars contre 184,7 millions.

FORD MOTOR. — Bénéfice net du premier semestre 1977 : 1 010 millions de dollars contre 770 millions, soit 8,59 dollars par titre contre 6,55 dollars.

CHRYSLER CORP. — Résultat net du premier semestre 1977 : 179,2 millions de dollars contre 227,2 millions.

MOET-HENNESSY. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin dernier : 31,66 millions de francs contre 25,92 millions. Dividende global de 12,60 F (+ 6,5 %).

LE SECOURS S.A. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin dernier : 5,26 millions de francs contre 4,31 millions. Dividende global de 15,98 F (+ 6,5 %).

R.T.Z. — Riocanex, société canadienne de prospection minière appartenant à la compagnie Rio Algom, filiale à 51 % du groupe R.T.Z., vient de découvrir un gisement aurifère à Terre-Neuve, situé à 30,5 km au nord-est de Port-aux-Basques. Les teneurs en or des échantillons de minerai analysés s'échelonnent de *6 à 28 grammes par tonne.*

NEW-YORK

Coup d'arrêt à la baisse

Au lendemain de son plongeon, Wall Street a repris un peu le dessus et un assez net coup d'arrêt à la baisse a été enregistré jeudi, l'indice des industrielles parvenant même à progresser légèrement pour s'établir à 889,99 (+ 1,56 point). L'activité est restée forte, 26,34 millions de titres changeant de mains contre 26,44 millions la veille.

Le marché, qui, lors des premières transactions, avait encore manifesté des velléités de repli, a bénéficié au premier chef des rachats effectués par de nombreux vendeurs à découvert. Les derniers résultats trimestriels — tous très satisfaisants — publiés par les entreprises et la hausse de plusieurs valeurs pétrolières ont fait le reste. Mais la sérénité est loin d'être revenue autour du « Big Board », de nombreux opérateurs redoutant toujours un durcissement de la politique monétaire de la réserve fédérale.

Après la séance, l'on apprenait que la masse monétaire, qui s'était contractée la semaine précédente, avait de nouveau brutalement augmenté. De quoi alimenter les craintes nourries sur le marché.

Sur 1 782 valeurs traitées, 829 se sont repliées, 607 ont progressé et 436 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 27/7	COURS 28/7
Alcoa	53 5/8	53 ...
A.T.T.	62 7/8	62 7/8
Boeing	57 ...	58 3/4
Chase Manhattan Bank..	33 1/8	32 7/8
Du Pont de Nemours....	118 3/4	118 5/8
Eastman Kodak	58 7/8	58 5/8
Exxon	51 1/8	51 5/8
Ford	44 3/8	44 5/8
General Electric	54 3/4	54 5/8
General Foods	35 3/8	35 1/8
General Motors	67 3/4	68 ...
Goodyear	20 5/8	20 5/8
I.B.M.	267 1/2	267 3/8
I.T.T.	34 3/4	33 3/4
Kennecott	27 3/4	27 1/2
Mobil Oil	67 1/2	68 5/8
Pfizer	26 ...	26 1/8
Schlumberger	63 ...	65 7/8
Texaco	29 1/8	29 1/2
U.A.L. Inc.	19 1/2	19 1/8
Union Carbide	47 3/8	47 3/4
U.S. Steel	35 1/4	35 1/4
Westinghouse	21 ...	20 1/4
Xerox	50 1/2	50 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/7	29/7
1 dollar (en yens) ...	266 50	265 05

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 28 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %..........	3650	2 474	France I.A.R.D...	160 ..	159 50	Locabail Immob...	171 50	171 80	Immobvest.......	80 ..	80 ..
5 %..........	51 20	2 438	France (La)......	302 ..	302 ..	Locafinancière...	122 10	122 ..	Cie Lyon. Imm....	80 ..	80 ..
5 % 1920-1960	142 ..	2 438	GAN (Sté) Centr...	620 ..	620 ..	Marseil. Crédit...	231 60	231 ..	UFIMEG.........	78 10	78 10

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
164	Chase Manh.	162 80	159	159 50	159 10	51	St-Helena Co	50 40	50 20	49 90	50 ..
105	Cie Pét. Imp.	101	98 40	98 40	97 80	330	Schlumberg..	318 10	307	311 90	306 ..
360	C.F. Fr.-Can..	364 50	363 ..	363	364 ..	43	Shell Tr. (S.)	45 30	45 50	45 50	45 10
16 50	De Beers (S.)	17 10	16 80	16 80	16 55	580	Siemens A.S.	572	572	571	565 ..
595	Deuts. Bank.	589	585 ..	584	586 ..	43	Sony........	42 10	41	40 90	41 ..
245	Dome Mines.	249 50	249 ..	249 50	248 80	11 50	Tanganyika.	11 50	11 55	11 65	11 65
590	Du Pont Nem	576	577	579	586	250 ..	Unilever.....	249 ..	247	247 ..	244 50
280	East Kodak..	291 ..	282 ..	283 ..	285 50	15	Union Corp..	16 15	14 95	14 95	14 80
12 50	East Rand..	12 65	13 15	13 10	12 90	118	U. Min. 1/10	120 10	119 90	119 90	118 60
108	Ericsson....	107 50	107 20	107 20	107 20	101	West Drief..	100 80	100 20	100 60	100
265	Exxon Corp..	251 ..	248 50	249 ..	248 50	40	West Deep..	40 60	41 ..	40 60	40 20
270	Ford Motor	271 ..	269 50	269 50	270	76	West Hold.	75 80	77 ..	75 80	76 10
59	Free State..	60 ..	61	59 90	59 80	250 ..	Xerox Corp..	251	244 50	245 50	245
265	Gen. Electric	265 20	263 50	263 50	262 50	0 98	Zambia Cop.	1 ..	0 99	0 99	0 97

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 815	4 831	4 810
Allemagne (100 DM)	213 590	213 340	212 ...
Belgique (100 F.)	13 747	13 761	13 550
Pays-Bas (100 fl.)	199 450	189 260	198
Danemark (100 krd) ...	81 488	81 360	81 500
Suède (100 krs)	111 870	111 750	110 500
Norvège (100 k.)	92 150	92 250	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 318	8 419	8 300
Italie (1 000 lires)	5 466	5 485	5 550
Suisse (100 fr.)	201 350	201 300	201 ..
Autriche (100 sch.)	30 025	30 000	30 050
Espagne (100 pes.)	5 672	5 694	5 675
Portugal (100 esc.)	12 570	12 590	12 750
Canada ($ can 1)	4 510	4 536	4 606

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre) ..	23370	23170 ..
Or fin (kilo en lingot) ..	23400	23200
Pièce française (20 fr.)..	244 40	244 90
Pièce française (10 fr.).	208 50	204 50
Pièce suisse (20 fr.)....	215 70	215 10
Union latine (20 fr.)....	202 ..	202 ..
Souverain	221 40	222 ..
Pièce de 20 dollars....	1070	1076
Pièce de 10 dollars....	550	559 80
Pièce de 5 dollars....	330 ..	315
Pièce de 50 pesos......	930 ..	929 50
Pièce de 10 florins	216 ..	215 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Vif redressement du dollar

Le dollar poursuivait, vendredi matin, sa remontée, mais une grande inquiétude continuait à régner après l'agitation dont les marchés des changes sont le théâtre depuis plusieurs jours.

Une rumeur avait couru selon laquelle les ministres des finances des « quatre » (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale et Grande-Bretagne) se réuniraient prochainement afin de discuter de la situation créée par la faiblesse du dollar. Ce projet de rencontre était attribué à M. Hans Apel, ministre ouest-allemand des finances, qui s'est montré particulièrement sévère pour le laisser-aller de la politique menée par les Etats-Unis au sujet du dollar.

Cependant, à Bonn, le ministère des finances a fait savoir qu'une telle réunion n'était pas envisagée. La Rue de Rivoli, pour sa part, démentait la nouvelle de façon catégorique. « *Nous ne sommes pas au courant* », disait-on à Londres parmi les proches collaborateurs du chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey.

Il reste que des entretiens pourront avoir lieu à Paris sur la situation monétaire internationale à l'occasion de la réunion qui se tiendra le 6 août à Paris entre un certain nombre de ministres des finances des pays membres du F.M.I. à propos de la création de la « *facilité Witteveen* ». La France, étant donnée sa situation déficitaire, ne participera pas au financement de cette « facilité ».

Le redressement du dollar, amorcé mercredi et surtout jeudi, s'est poursuivi et fortement accentué dans la journée de vendredi. A Francfort, le cours de la monnaie américaine, tombé en début de semaine jusqu'à 2,2450 DM, a bondi de 2,26 DM à 2,28 DM après 2,29 DM, tandis qu'à Paris, il passait de 4,83 F à 4,8650 F, ayant même touché 4,89 F. A ce niveau, la Banque de France est vigoureusement intervenue pour limiter l'ampleur de la remontée du dollar, jugée excessive.

« Un marché de fous »

Ce redressement spectaculaire s'est produit sur des marchés nerveux et heurtés, « un marché de fous », s'exclamait un cambiste. Il est attribué en partie aux propos tenus par M. Blumenthal, secrétaire d'Etat américain au Trésor, qui a déclaré « *ne pas être indifférent* » à l'élargissement spectaculaire du déficit commercial des Etats-Unis. Il est dû également aux rachats d'opérateurs qui avaient joué la baisse du dollar les jours précédents et qui jugent prudent de se « couvrir » avant le week-end et la fin du mois.

La tension sur les taux d'intérêt qui commence à se faire sentir aux Etats-Unis (et se manifeste donc aussi sur le marché de l'eurodollar) après un gonflement spectaculaire de la masse monétaire a également joué un rôle dans la mesure où elle rend les dépôts en dollars plus rémunérateurs.

L'inquiétude persiste néanmoins sur les marchés des changes, où les opérateurs estiment que l'attitude du gouvernement américain, qui ne veut pas soutenir sa monnaie, n'a pas changé.

Les incidents aux établissements Furnon

La C.G.T. a requis le concours de la force publique

Les établissements Furnon, situés à Saint-Chritol-lès-Alès (Gard), ferment leurs portes, ce vendredi 29 juillet, pour quatre semaines de congés payés, sans que le conflit qui oppose, depuis la mi-avril, le P.-D. G. de cette entreprise de confection à une soixantaine d'ouvrières cégétistes soit résolu.

A la préfecture du Gard on indiquait, en effet, ce vendredi en fin de matinée, que l'on n'avait pas encore reçu notification du recours à la force publique demandé par l'union locale C.G.T. d'Alès, après les incidents de jeudi (*le Monde* du 29 juillet), en vue de faire appliquer le jugement du 21 juillet de la cour d'appel de Nîmes, qui ordonne la réintégration des ouvrières syndiquées « *au lieu et place qu'elles occupaient* » avant le début du conflit.

A propos de la « bagarre » de jeudi entre M. Gérard Furnon et des militants de la C.G.T., on précisait, à la préfecture du Gard, que cet événement avait été « *exagérément grossi par l'intéressé lui-même* ». En fait, le patron gardois n'a pas été blessé.

En revanche, il a une nouvelle fois refusé de réintégrer ses ouvrières syndiquées, ce qu'a constaté un huissier mandé par la C.G.T. Au ministère du travail, on indiquait aussi, ce vendredi, que l'inspection du travail d'Alès et la direction départementale du travail du Gard avaient à maintes reprises relevé les infractions commises par M. Gérard Furnon, relatives à l'exercice des droits syndicaux.

Mais la C.G.T. n'ayant pas, jusqu'à jeudi après-midi, demandé, pour diverses raisons, le concours de la force publique, cette dernière ne pouvait pas intervenir. Les quelque soixante ouvrières syndiquées s'apprêtent donc à passer de tristes vacances : elles ont perçu leur dernier salaire fin avril. Leur patron, qui mène depuis cette date un « combat » parfaitement illégal, les considère en effet comme grévistes.

M. C.

● *Poursuivis sur plainte de M. Georges Marchais*, les directeurs de trois hebdomadaires, *Minute*, *Rivarol* et *la Nation socialiste*, comparaîtront, le 29 septembre prochain, devant la douzième chambre correctionnelle de Paris pour falsification et usage de faux documents administratifs.

M. Marchais avait déposé plainte, le 9 mars 1973 (*le Monde* des 11 et 12 mars 1973), contre ces trois périodiques, qui avaient publié des documents laissant supposer que le secrétaire général du P.C. était parti volontairement *travailler en Allemagne en 1942* alors qu'il avait été requis.

En Israël

RECRUDESCENCE D'ATTENTATS ATTRIBUÉS A DES PALESTINIENS

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — L'explosion, jeudi 28 juillet, d'une bombe au marché de Beer-Cheva, faisant vingt-huit blessés, dont un seul a été grièvement atteint (nos dernières éditions du 28 juillet), porte à sept, en deux semaines, le nombre d'attentats attribués aux organisations palestiniennes. Trois d'entre eux ont eu pour cadre les marchés de Petah-Tikva (où une femme a été tuée), de Tel-Aviv, le 27 juillet, et de Beer-Cheva, ainsi qu'un supermarché à Naharya, ville côtière proche de la frontière libanaise. Les autres ont atteint, en ne faisant que de légers dégâts matériels et peu de blessés, un autobus et des voitures, à Jérusalem.

L'auteur de l'attentat du 26 juillet au marché de Tel-Aviv a été arrêté par la foule et livré à la police. C'est un jeune homme de Naplouse, dont les aveux ont été précieux pour les enquêteurs des services de sécurité.

Les autorités israéliennes estiment que cette recrudescence d'attentats pourrait se poursuivre au moins jusqu'à la fin de la visite au Proche-Orient du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et demandent à la population d'observer la plus grande vigilance. — A. Sc.

VOL SANS PRÉCÉDENT A PARIS

Quatre malfaiteurs s'emparent de 30 mètres cubes de pièces de monnaie destinées à la Banque de France

Le préjudice est estimé à 17,5 millions de francs

Quatre hommes se sont emparés, jeudi 28 juillet vers 13 heures, à la sortie de la gare de Lyon-marchandises, quai de Bercy, d'un énorme chargement de pièces de monnaie neuves, destinées à la Banque de France : 30 mètres cubes de pièces de 1 et 5 F, pour un montant total de 17 500 000 F. Ce hold-up, l'un des plus importants de ces cinq dernières années, si l'on excepte les deux pillages des coffres de la Société générale, à Paris et à Nice, pendant l'été 1976, semble aussi avoir été l'un des plus faciles : aucune mesure de sécurité n'avait été prise pour assurer le transport de « métal ouvré », dont la masse n'a pas rebuté les malfaiteurs.

Arrivé à 12 h. 30 devant le quai de la gare de Paris-Lyon marchandises, dans les entrepôts de Berg, un camion de la Compagnie nouvelle des cadres (C.N.C.) avait chargé en quinze minutes un conteneur de 30 m3 (5 m de long, 3 m de large, et 2 m de haut) lourd de 17 tonnes, qu'il devait déposer à la Banque de France.

Après l'opération, « *j'ai démarré aussitôt*, a raconté le chauffeur, M. Trottin, *et je me suis engagé sur la rampe de sortie de la gare qui débouche sur le quai de Bercy, peu avant le carrefour de la rue de Dijon* ». Contraint de s'arrêter par un autre camion, tombé en panne devant son véhicule, M. Trottin est alors descendu pour s'entretenir avec son collègue.

A ce moment, quatre hommes armés de pistolets ont contraint les deux chauffeurs à prendre place dans une voiture garée à proximité. « *L'un des gangsters*, ajoute M. Trottin, *est alors monté à bord de mon camion, a manœuvré pour le dégager et a gagné la rue de Dijon. Une voiture des gangsters, dans laquelle je me trouvais avec l'autre chauffeur, a suivi.* »

Le « convoi » s'est engagé sur le boulevard périphérique, qu'il a quitté porte de Pantin. A l'entrée du Pré-Saint-Gervais, les trois gangsters ont fait descendre leurs otages d'un moment. M. Trottin et le chauffeur du camion en panne, M. Kieffer, ont alors averti la police.

Le transporteur, présumé responsable sauf cas de force majeure, est la S.N.C.F., par le biais du Sernam (Service national des messageries), de la SCETA (Société centrale d'exploitation des transports auxiliaires) et de la C.N.C. (Compagnie nouvelle des cadres) chargée des transports par conteneurs.

Au préjudice de qui ce vol fabuleux a-t-il été commis ? Ce n'est pas le destinataire, la Banque de France, qui se trouve lésé. Elle est dans la situation d'un client qui n'a pas reçu la marchandise qu'on devait lui fournir. La victime est le fournisseur, en l'occurrence le Trésor, qui vend à leur valeur faciale à la Banque de France les pièces de monnaie. Les responsables de la Banque de France font d'ailleurs remarquer qu'elle assure, sans défaillance, la sécurité des transferts dont la charge lui incombe.

Quelle signification faut-il alors accorder à l'absence de surveillance de sommes aussi importantes ? Cette surveillance éventuelle incombe au transporteur (la S.N.C.F.). Mais, d'une part, l'expéditeur ne semble pas avoir manifesté jusqu'à ce jour d'exigences particulières à cet égard. D'autre part, personne n'avait envisagé que l'on puisse s'emparer d'un butin aussi lourd et encombrant. Aucun des nombreux conteneurs plombés qui circulent entre l'usine de Pessac — où sont frappées, depuis 1973, toutes les monnaies françaises — et la Banque de France n'avait jamais subi le moindre dommage.

Les opérations de contrôle lancées par la police dans toute la région parisienne dès qu'elle a eu connaissance du vol, jeudi, vers 14 h. 30, n'ont encore donné aucun résultat.

QUELQUES PRÉCÉDENTS

Réserve faite du pillage de la salle des coffres de la Société générale de Nice au mois de juillet 1976 (dont le montant fut estimé à 50 millions de francs) et d'une autre succursale de la même banque, un mois plus tard à Paris, dans l'île Saint-Louis (montant inconnu), un seul vol commis en France pendant ces quinze dernières années a pu dépasser en importance le hold-up du quai de Bercy. Le 27 juin 1975, des cambrioleurs dérobaient dans un appartement de l'avenue Foch, des bijoux et de l'argent pour un montant qui fut évalué à 18 millions de francs.

Le hold-up de la poste de Strasbourg, le 30 juin 1971, avait rapporté à ses auteurs 11 690 000 F et celui de la poste centrale de Mulhouse, le 28 octobre 1972, 11 708 000 F. Ce sont les P.T.T. qui, avant le précédent du quai de Bercy, ont, en général, fourni aux gangsters les butins de hold-up « classiques » les plus fructueux : plus de 5 millions de francs au centre de tri de Nîmes, le 6 août 1974.

Dans le Sud-Ouest

LES SALARIÉS LICENCIÉS APRÈS LES INONDATIONS TOUCHERONT L'ALLOCATION POUR CHOMAGE ÉCONOMIQUE

A la suite d'une réunion entre *syndicats et employeurs* le 28 juillet, M. Beullac, ministre du travail, a précisé les conditions d'aides aux salariés du Sud-Ouest en chômage du fait des inondations :

1) Les salariés des établissements arrêtés pendant deux quatorzaines au plus percevront l'aide publique de l'Etat (15 francs par jour) et une aide exceptionnelle par dérogation aux règles d'assurance-chômage, de 35 francs par journée calendaire ;

2) Les salariés des établissements arrêtés pendant plus de deux quatorzaines, mais dont la remise en activité est prévisible à court terme, percevront l'aide publique de l'Etat (au taux de base de 15 francs par jour) et les prestations de l'assurance-chômage (40 % de leur salaire) ;

3) Les salariés licenciés des établissements détruits ou dont la reprise d'activités n'est prévisible que dans un délai de plusieurs mois seront admis au bénéfice de la collaboration supplémentaire d'attente représentant 90 % de leur salaire. »

Les départs en vacances

RISQUES DE PERTURBATION DANS LE TRAFIC AÉRIEN

Entre ce vendredi 29 juillet et le lundi 1er août, plusieurs millions de Français vont partir en vacances ou rentrer de congé. Cinq millions sont attendus sur les routes du départ, trois millions sur celles du retour. Les dispositifs habituels destinés à contrôler la circulation et à favoriser l'étalement ont été mis en place. La S.N.C.F., durant ces quatre jours, mettra au départ des gares parisiennes 1 528 trains en circulation dont 319 supplémentaires.

Le préavis de grève, lancé au dépôt de Bordeaux pour le week-end par les syndicats (C.F.D.T., F.O. et autonomes) des cheminots, pourrait entraîner des perturbations locales, mais, indique la S.N.C.F., ne devrait pas perturber la marche des trains de grandes lignes.

Les voyageurs aériens risquent, en revanche, d'être gênés au départ et à l'arrivée des aéroports parisiens. Les principaux syndicats du centre régional de contrôle aérien d'Athis-Mons ont lancé une consigne de grève du zèle pour toute la durée du week-end, ce qui risque d'entraîner des retards au départ, ou à l'arrivée, à Paris mais aussi en Grande-Bretagne ou en Belgique. Le personnel proteste contre les sanctions prises à l'égard de trois contrôleurs de Bordeaux et l'insuffisance des équipements mis à leur disposition dans les centres de contrôle.

Le numéro du « Monde » daté du 29 juillet 1977 a été tiré à 509 990 exemplaires.

A B C D F G H